

EnJeu  
HISTOIRE ET MÉMOIRES VIVANTES

**LES USAGES PROBLÉMATIQUES  
DES MOTS DU MAL**

---

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
*Marie-José CHOMBART DE LAUWE*

RÉDACTEURS EN CHEF  
*Yves LESCURE, Frédéric ROUSSEAU*

RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS  
*Jacques ARON, Charles HEIMBERG, Yannis THANASSEKOS*

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION  
*Caroline LANGLOIS*

COMITÉ DE RÉDACTION  
*Jean-Michel ANDRÉ - Corinne BENESTROFF - Arnaud BOULLIGNY - Roger BORDAGE  
Vanina BRIÈRE - Laurence DE COCK - Frédéric DETUE - Latefa FAÏZ - Thomas FONTAINE  
Benjamin GILLES - Bertrand HAMELIN - Valérie IGOUNET - Peter KUON - Charlotte LACOSTE  
Sébastien LEDOUX - Carole LEMÉE - Cyrille LE QUELLEC - Julien MARY - Jacques MOALIC  
Albert MINGELGRÜN - Christophe PÉCOUT - Michel PIERRE - François RASTIER  
Serge RAYMOND - Tristan STORME - Geneviève VAN CAUWENBERGE - Bruno VÉDRINES*

---

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION (FMD)

PRÉSIDENT  
*Serge WOLIKOW*

MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

*Jean Michel ANDRÉ - Jacques ARON - Arnaud BOULLIGNY - Aleth BRIAT - Claudine CARDON-HAMET  
Marie José CHOMBART de LAUWE - Joëlle DUSSEAU - Gaël EISMANN - Michel FABRÉGUET  
Thomas FONTAINE - Bernard GARNIER - Patricia GILLET - Charles HEIMBERG - Peter KUON  
Carole LEMÉE - Cyrille LE QUELLEC - Bruno LEROUX - Yves LESCURE - Agnès MAGNIEN  
François MARCOT - Michel PIERRE - Serge RAYMOND - François ROUQUET - Frédéric ROUSSEAU  
Robert STEEGMANN - Yannis THANASSEKOS - Jean VIGREUX*

---

Un grand merci à Stefan Karl pour sa participation.

# En Jeu

## HISTOIRE ET MÉMOIRES VIVANTES

### LES USAGES PROBLÉMATIQUES DES MOTS DU MAL



# SOMMAIRE

## ***Les usages problématiques des mots du mal***

*Dossier coordonné par Charles Heimberg*

Introduction ..... 9

*Charles HEIMBERG*

Investigations sur quelques formules pour dire les maux présents, passés ou futurs : « nouveau Moyen Âge » et « retour au/du Moyen Âge » ..... 21

*Laurent BROCHE*

La formule « devoir de mémoire » comme *pharmakon* ..... 35

*Sébastien LEDOUX*

Les mots de la souffrance. Les camps français dans la mémoire des républicains espagnols ..... 47

*Geneviève DREYFUS-ARMAND*

La banalité du mal arendtien : controverses et limites d'usage d'une formule ..... 63

*Rémi BAUDOUÏ*

De l'usage d'une Allemagne de l'Est « totalitaire » : politique et historiographie après la réunification allemande ..... 77

*Carole-Ann BELLEFEUILLE*

Le mal paradoxal : usages, non-dits et dénis dans les discours de François Hollande sur la Seconde Guerre mondiale ..... 91

*Cécile VAST*

## ***CHRONIQUE DES ENJEUX D'HISTOIRE SCOLAIRE***

Retrouver les discontinuités du passé, défataliser l'histoire, dépasser les idées reçues ..... 107

*Laurence DE COCK et Charles HEIMBERG*

## ***VARIA***

Le national-socialisme a-t-il produit une pensée, est-il le produit d'une pensée ? ..... 115

*Jacques ARON*

LA RÉDACTION SIGNALÉ... ..... 129

## ***VIE ASSOCIATIVE***

Nouvelles du monde associatif de la déportation

*Rubrique coordonnée par Yves LESCURE*

Contribuer à la revue ..... 158

Comment se procurer la revue ..... 160

# ***Les usages problématiques des mots du mal***

*Dossier coordonné par Charles Heimberg*

*Les usages problématiques des mots du mal*  
*Introduction*

**Charles HEIMBERG** – professeur de didactique et de la citoyenneté, Université de Genève<sup>1</sup>

**Résumé :** Au cœur des sciences sociales, le rôle du langage est considéré avec toujours plus d'attention. Les mots désignant le mal au XX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire les crimes de masse, les guerres, les dictatures, etc., sont l'objet d'usages divers, contradictoires, sans toujours produire de la clarté et de l'intelligibilité. Ce dossier évoque par conséquent ces usages et mésusages afin de proposer une réflexion sur les manières de mettre les mots au service d'une intelligibilité du passé plutôt qu'au service de sa manipulation et de son brouillage.

**Mots-clés :** mots, mal, langage, crime de masse, massacre, crime contre l'humanité, génocide, histoire scolaire, intelligibilité, brouillage.

<sup>1</sup>. Ce dossier sur les usages problématiques des mots du mal a été préalablement conçu en collaboration avec Laurence De Cock, de même que l'appel à contributions initial dont des éléments introductifs sont repris dans cette introduction.

**L**e rôle du langage et des manipulations sémantiques dans la perpétration des crimes de masse est l'objet d'une attention accrue depuis quelques années. Si tout le monde a en tête l'exemple de la *novlangue* présente dans le roman *1984* de George Orwell (« La guerre c'est la paix ; la liberté c'est l'esclavage ; l'ignorance c'est la force »), il ne faut pas oublier que la répétition persistante de ces formules ou de l'usage de certains mots finit par agir sur les comportements collectifs. Un travail de déconstruction et de mise en garde à ce propos a été initié en amont des horreurs de la criminalité du national-socialisme par Karl Kraus autour de la Première Guerre mondiale et après<sup>2</sup>. Il a été mené aussi par Victor Klemperer au cœur et tout au long de l'expérience du nazisme<sup>3</sup>. Bien plus tard, il a également été prolongé et approfondi dans des termes renouvelés par Pierre Bourdieu<sup>4</sup>.

Ce dossier sur les problématiques des mots du mal entend par conséquent interroger en particulier les manières de désigner et de qualifier les maux les plus extrêmes du XX<sup>e</sup> siècle, soit aussi bien le concept de « totalitarisme » et ses différents usages plus ou moins élargis, plus ou moins circonscrits, que les notions de « crimes contre l'humanité », « génocides », « holocauste », « Shoah », etc. Les usages et mésusages de ces

termes se trouvent pris dans une tension constante entre une volonté de bien distinguer les situations dans leurs spécificités et leurs différences et une quête d'éléments communs permettant d'associer, voire d'assimiler, certaines d'entre elles. Ils sont donc concernés par le double écueil de la sacralisation et, au contraire, de la banalisation de toutes ces formes de criminalité. Leur examen est au cœur d'un travail d'histoire pratiquant une comparaison qui mène au double inventaire des différences<sup>5</sup> et des éléments de continuité.

Les termes en question relèvent pour certains de catégories morales empruntées aux religions et, pour d'autres, d'une intention de rationalité scientifique. Toutefois, au-delà de cette première apparence, ils trouvent leurs sources dans des confrontations sociales et politiques, ce qui rend cette catégorisation d'autant plus problématique.

Il convient ici de bien distinguer, mais de prendre aussi en considération, la présence de ces termes à la fois dans la littérature savante, dans les usages du passé qui sont observables dans l'espace public, mais aussi dans les ressources et les contenus de l'histoire scolaire. La question se pose ainsi de savoir dans quelle mesure ces termes font l'objet d'usages différents dans chacun de ces contextes et si, par exemple,

une notion utilisée avec prudence et nuances dans une littérature savante insistant sur son caractère problématique ne se transforme pas en une sorte de donnée naturalisée et réifiée dans les pratiques scolaires. Les mots du curriculum scolaire sont en effet le fruit parfois de choix dûment soupesés, parfois de coutumes insuffisamment interrogées. Programmes ou manuels véhiculent ainsi des manières de « dire le mal » qui leur sont propres et qui témoignent d'une patrimonialisation de certains concepts rendus parfois désuets dans le champ académique sans qu'ils soient empêchés pour autant de persister dans le champ scolaire. Il paraît donc intéressant d'interroger les enjeux qui sont identifiables derrière ces arbitrages et ces pratiques.

Dans le champ des sciences sociales, nous pouvons prendre l'exemple du concept de totalitarisme, qui est fondé sur une comparaison entre fascisme, nazisme et communisme stalinien, et qui peut passablement brouiller notre représentation du passé s'il aboutit à une simple assimilation de ces trois expériences politiques. Il permet par contre une comparaison utile qui peut produire du sens si elle est établie de manière scientifique, en considérant à la fois les éléments qui sont communs et les distinctions qui sont nécessaires. Saul Friedländer, pour sa part, a utilisé

Malheureusement, l'air du temps ne favorise guère cette posture critique, tout ce qui s'oppose au libéralisme dominant tendant désormais à être regroupé dans cette même catégorie négative<sup>6</sup>.

La désignation de la destruction des Juifs d'Europe pose également des problèmes complexes<sup>7</sup>. Il s'agit assurément d'un génocide, mais ce n'est pas le seul. La criminalité nazie n'a pas non plus produit seulement un génocide des Juifs, puisqu'elle a aussi perpétré un génocide des Tsiganes, même si l'un et l'autre relèvent d'espaces, de temporalités et d'un nombre de victimes qui sont très différents. Le terme de Shoah s'est imposé dans le monde francophone après le film du même nom, mais sa pertinence dans l'espace public et scolaire peut toutefois être discutée puisqu'il s'agit d'un terme étroitement relié à la culture de la communauté des victimes de ce crime de masse. Le mot « holocauste », totalement dominant dans le monde anglo-saxon, est également utilisé en français. Or, c'est un terme biblique dont l'usage est encore plus problématique. Le grand livre homonyme de Raul Hilberg a consacré le terme de « destruction des Juifs d'Europe »<sup>8</sup>, qui a l'avantage de la clarté dans la désignation des faits. Saul Friedländer, pour sa part, a utilisé

2. Voir à ce propos Jacques Bouveresse, *Satire et prophétie : les voix de Karl Kraus*, Marseille, Agone, 2007.

3. *LTI, la langue du III<sup>e</sup> Reich*, Paris, Pocket, 2003 (1947).

4. *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points-Seuil, 2001.

5. Selon l'heureuse expression de Paul Veyne, *L'inventaire des différences*, Paris, Seuil, 1976 (leçon inaugurale au Collège de France).

6. Voir à ce propos Enzo Traverso (dir.), *Le totalitarisme. Le XX<sup>e</sup> siècle en débat*, Paris, Seuil, 2001 ; Stéphanie Preziosi & al. (dir.), *Le totalitarisme en question*, Paris, L'Harmattan, 2008.

7. Ce qui est discuté dans Monique Eckmann et Charles Heimberg, *Mémoire et pédagogie. Autour de la transmission de la destruction des Juifs d'Europe*, pp. 25-27, où il est notamment expliqué pourquoi le terme « Holocauste » n'est pas utilisé.

8. Publié en trois volumes : Paris, Gallimard-FolioHistoire, 2006 (1961).

le terme d'extermination<sup>9</sup>. Dans ces deux cas, ces formules relèvent de la description et de l'analyse des faits. Quant à l'idée de génocide, qui a sa propre histoire avec Rafaël Lemkin<sup>10</sup> et qui revêt une dimension juridique qui la porte à être normative, elle nécessite tout un travail de comparaison qui ne pose pas de problème pour les génocides les plus largement reconnus comme tels (le génocide des Arméniens d'Anatolie, le génocide des Juifs et des Tsiganes, le génocide des Tutsis du Rwanda), mais qui en suscite dans les autres cas (comme par exemple pour les Hereros et Namas de Namibie, le Cambodge des Khmers rouges, le massacre de Srebrenica, voire des crimes de masse plus anciens), en soulignant d'emblée que l'éventuel questionnement sur leur qualification comme génocide ne devrait en aucun cas consister à minimiser l'ampleur et la gravité de ces crimes de masse qui ne font aucun doute, comme va de soi la nécessité d'une reconnaissance pleine et entière de la souffrance subie par leurs victimes.

Ces usages et mésusages des mots du mal ont donc à être examinés pour envisager les manières possibles de résoudre les dilemmes qui peuvent apparaître, notamment entre la nécessité de distinguer les faits traumatisques du passé en fonction de leurs caractéristiques les plus variées et celle de vraiment promouvoir une

reconnaissance de la souffrance des victimes de tous les crimes de masse. Que faut-il faire quand des formes de concurrence des victimes opposent des groupes particuliers dans une lutte de reconnaissance de la gravité des souffrances de chacun d'entre eux ? Quand, comme à Srebrenica, des qualifications de justice règlent d'une manière tranchée des nuances propres aux travaux historiens pour la désignation de la nature de tel ou tel crime ? Que faire face à des surenchères consistant à « labelliser » le crime dont son propre groupe a été victime par le terme de génocide, ressenti comme le plus fort, comme le seul qui soit vraiment susceptible de faire reconnaître les souffrances endurées ? Face aussi à d'autres manipulations qui s'inscrivent parfois dans des logiques négationnistes ? Faut-il en fin de compte faire en sorte que le langage public s'adapte aux critères scientifiques de l'histoire ? Ou accepter au contraire de s'adapter aux usages sémantiques dominants dans la société, quitte à en établir ultérieurement la critique ?

Le présent dossier n'a pas de caractère exhaustif et n'aborde que quelques cas parmi ceux, bien plus nombreux, qui se posent au cœur de cette problématique. Cette introduction entend toutefois poser les premiers jalons d'une réflexion autour de la qualification d'un thème majeur et

9. Saul Friedländer, *Les années d'extermination. L'Allemagne nazie et les Juifs. 1939-1945*, Paris, Seuil, 2008 (2007). Voir aussi Ivan Jablonka, « Langue des bourreaux, langue des victimes. Rencontre avec Saul Friedländer et Pierre-Emmanuel Dauzat », *La vie des idées*, 2008 <http://www.laviedesidees.fr/Langue-des-bourreaux-langue-des.html> [consulté le 30 décembre 2016].

10. Rafaël Lemkin, *Qu'est-ce qu'un génocide ?*, Paris, Éditions du Rocher, 2008 (1944).

central de la criminalité de masse, et des crimes contre l'humanité, entre massacres et génocides.

### LES APPORTS ET LES INCERTITUDES DE LA RECHERCHE

Alors que, dans son acception juridique, le concept de génocide devrait être précisément circonscrit à une définition lisible et applicable aux situations de violence extrême, force est de constater qu'il donne lieu à des usages variés parmi les chercheurs de sciences sociales. Certes, il est normal en histoire que des interprétations diverses coexistent parmi les chercheurs. Mais dans ce cas, ces enjeux de qualification et ces usages sémantiques sont largement déterminés par des nécessités de reconnaissance brouillant les débats scientifiques qui produisent habituellement les savoirs.

Là encore, nous ne pourrons pas proposer une vision d'ensemble tant est vaste la littérature scientifique et testimoniale en la matière. Nous prendrons donc seulement quelques exemples récents de l'espace francophone pour poser le problème et présenter les tendances générales qui sont observables.

Mais d'abord, il nous faut souligner combien ces questions de la langue et des mots de l'expérience traumatique se sont posées en premier lieu pour les rescapés et les témoins, à l'image de ce qu'en a écrit Charlotte Delbo dans ses réflexions sur la mémoire :

« Parce que, lorsque je vous parle d'Auschwitz, ce n'est pas de la mémoire

profonde que viennent mes paroles. Les paroles viennent de la mémoire externe, si je puis dire, la mémoire intellectuelle, la mémoire de la pensée. La mémoire profonde garde les sensations, les empreintes physiques. C'est la mémoire des sens. Car ce ne sont pas les mots qui sont gonflés de charge émotionnelle. Sinon, quelqu'un qui a été torturé par la soif pendant des semaines ne pourrait plus jamais dire : "J'ai soif. Faisons une tasse de thé." Le mot aussi s'est dédoublé. Soif est redevenu un mot d'usage courant. Par contre, si je rêve de la soif dont j'ai souffert à Birkenau, je revois celle que j'étais, hagarde, perdant la raison, titubante ; je ressens physiquement cette vraie soif et c'est un cauchemar atroce. Mais, si vous voulez que je vous en parle...

C'est pourquoi je dis aujourd'hui que, tout en sachant très bien que c'est véritable, je ne sais plus si c'est vrai. »<sup>11</sup>

S'il est difficile de trouver les mots pour dire vraiment la souffrance, c'est aussi parce que les mésusages de la langue sont directement partie prenante des crimes contre l'humanité et de la criminalité de masse. Ainsi, pour Régine Waintrater, « un génocide se prépare d'abord dans la langue » :

« Entreprise massive de désymbolisation de l'humain, le génocide attaque les mots, les détourne, les dénature. Mais cette entreprise ne cesse pas avec le massacre. Elle continue longtemps après, pour les victimes et leurs descendants mais aussi pour les bourreaux tant qu'ils n'ont pas opéré

11. Charlotte Delbo, *La mémoire et les jours*, Paris, Berg International, 1985, rééd. 2013, pp. 11-14.

le retour au langage d'avant, celui dont ils se sont emparés pour commettre leur crime.»<sup>12</sup>

Nous allons toutefois nous centrer ici non pas sur des mots de victimes ou de bourreaux, mais sur ceux par lesquels la recherche s'efforce de désigner les faits les plus terribles du passé de l'humanité pour en souligner l'horreur comme pour en rendre possible une approche interprétative et critique. Pour cela, partons tout d'abord du point de vue très général de l'ouvrage du sociologue Abram de Swaan, dont le sous-titre évoque des « régimes génocidaires »<sup>13</sup>. Il interroge d'un point de vue aussi macrohistorique que possible les conditions de l'émergence de la frénésie meurtrière en mettant en évidence la préparation qui est préalablement nécessaire pour qu'une crime de masse soit possible et en associant cette possibilité à une nécessaire asymétrie et à des conditions d'organisation d'une envergure suffisante. Il évoque à ce propos quatre modes d'extermination de masse : celui qui est caractérisé par la frénésie de vainqueurs, celui qui l'est par une domination par la terreur, celui du triomphe contre les vaincus et celui dit des méga-pogromes. Sa typologie englobe ainsi un grand nombre de massacres ou de crimes de masse, en réalité l'ensemble des exterminations de

masse du XX<sup>e</sup> siècle, dans le concept de régime génocidaire.

Partie prenante du courant des *Genocide Studies*, l'auteur argentin Daniel Feierstein, lui aussi sociologue, va encore plus loin dans cette extension du champ d'application de la notion de génocide. Dans un ouvrage qui associe le nazisme à l'expérience argentine<sup>14</sup>, il rompt la distinction, qui peut certes être discutée, mais qui n'est pas dénuée pour autant de toute pertinence, entre le fait d'être tué pour ce que l'on est et le fait de l'être pour ce que l'on est accusé d'avoir fait. Certes, le régime de terreur et les disparitions forcées qui ont touché des enfants enlevés à leurs parents en Argentine montrent bien que les distinctions sont relativement poreuses, remarque qui vaut de même pour la criminalité franquiste, marquée elle aussi par des enlèvements d'enfants. La récente traduction du grand livre de Paul Preston, *The Spanish Holocaust*<sup>15</sup>, montre bien à nouveau cette difficulté de vocabulaire, le terme d'Holocauste n'ayant pas été repris dans le titre de la version française, où il est question de guerre d'extermination.

Dans son dernier ouvrage, *Un siècle de génocides. Des Hereros au Darfour (1904-2004)*<sup>16</sup>, Bernard Bruneteau ne va pas tout à fait aussi loin dans l'extension de l'usage du terme de génocide.

12. « Sur les ruines de la langue », in David Collin et Régine Waintrater (dir.), *Les mots du génocide*, Genève, MétisPresses, 2011, p. 153.

13. *Diviser pour tuer. Les régimes génocidaires et leurs hommes de main*, Paris, Seuil, 2016 (2014).

14. *Le génocide comme pratique sociale. Du nazisme à l'expérience argentine*, Genève, MétisPresses, 2013 (2011).

15. Paul Preston, *Une guerre d'extermination. Espagne 1936-1945*, Paris, Belin, 2016 (2012).

16. Paris, Armand Colin, 2016.

Il pose d'intéressantes questions dans une solide introduction qui évoque notamment les conditions du consentement au massacre et débouche sur la question de l'origine de cette posture génocidaire qui a caractérisé le XX<sup>e</sup> siècle. La mention des Hereros et du Darfour dans son sous-titre illustre toutefois une extension qui pose encore une fois la question des spécificités et des différences ; et celle de la mesure dans laquelle cette posture englobante permet de construire une intelligibilité de l'histoire de ces situations d'extermination dans une perspective comparatiste. On retrouve là le problème posé par un certain usage du concept de totalitarisme : la comparaison sans distinction, et sans prise en compte des différences, ne nous aide pas forcément à comprendre les dynamiques propres aux processus étudiés ; même si elle n'en demeure pas moins utile pour examiner les ressemblances et les continuités éventuelles.

Yves Ternon, pour sa part, étudie depuis longtemps les génocides dans une perspective comparatiste en principe limitée aux génocides des Arméniens, des Juifs d'Europe et des Tutsis du Rwanda. Il se fonde pour cela sur une définition qui tient certes compte des données juridiques, mais qui demeure historienne :

« Un génocide est la destruction physique d'une part substantielle d'un groupe humain dont les membres sont tués en raison de leur appartenance à

ce groupe, destruction perpétrée selon un plan concerté. »

Il ajoute plus loin que cinq critères encore permettent d'identifier un génocide : la destruction est physique ; il s'agit d'un groupe humain ; l'étendue de la destruction est significative ; les victimes le sont « comme telles », pour ce qu'elles sont ; enfin, il y a eu intention criminelle et plan concerté<sup>17</sup>.

Dans le fond, parmi tout ce qui distingue les postures respectives du juge et de l'historien, qui ont été fort bien mises en évidence par Carlo Ginzburg à propos d'un tout autre sujet<sup>18</sup>, il y a, au-delà d'une recherche commune de la vérité, cette liberté de la recherche en sciences sociales de ne pas devoir trancher et de ne pas devoir mesurer sur une improbable échelle le degré de responsabilité de chacun des acteurs. Il y a surtout cette possibilité de répondre aux questions posées par de nouvelles questions, ou d'y répondre avec des précautions d'usage et des avertissements multiples.

Cependant, cette situation apparemment confortable ne l'est pas complètement sous l'effet de toutes sortes d'usages politiques de l'histoire et compte tenu du fait que les qualifications que nous avons évoquées, en particulier celle de génocide, sont intensément présentes dans l'espace public. Ainsi, quand des mots se répandent et s'imposent, il est certes toujours possible de les interroger et de les déconstruire, mais il n'est pas possible de les éviter dans le langage

17. Yves Ternon, *Génocide. Autonomie d'un crime*, Paris, Armand Colin, 2016, pp. 95 et 98.

18. Carlo Ginzburg, *Le juge et l'historien. Considérations en marge du procès Sofri*, Lagrasse, Verdier, 1997 (1991).

courant. Aussi le recours à un concept comme celui de génocide mérite-t-il d'être mis à distance et suscite-t-il deux types d'approche assurément contradictoires :

- d'un côté, pour aller dans le sens d'une reconnaissance de toutes les victimes, se garder de faire trop de hiérarchies (et surtout de hiérarchies des souffrances) et en accepter par conséquent un usage plutôt élargi ;
- de l'autre, pour ne pas écraser le sens du travail d'histoire et ne pas tout mettre sur un même plan, restreindre cet usage aux quelques situations auxquelles il correspond pleinement afin de ne pas perdre de vue les spécificités des crimes de masse du passé, en particulier du point de vue de leur nature et de celle de l'action effective des bourreaux.

Ces deux perspectives, qui sont aussi deux écueils chaque fois que l'une s'impose trop fortement à l'autre, correspondent au dilemme général qui caractérise toute comparaison en histoire, avec son double lot de ressemblances et de différences, de continuités et de changements. Nous en tirons alors, provisoirement, deux conséquences :

- tout d'abord, de ne pas oublier la leçon de Marc Bloch qui a défini l'histoire, avec une grande efficacité, comme « la science d'un changement, une science des différences »<sup>19</sup>, ce qui incite à réfléchir à deux fois avant d'associer trop vite deux phénomènes du passé, ou du présent, dans une même catégorie figée ;

<sup>19</sup>. Marc Bloch, « Que demander à l'histoire ? » (1937), in *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Paris, Gallimard, 2006, p 475.

- mais aussi de tendre, dans la mesure du possible, à toujours expliciter les problèmes posés par cette catégorisation, et les difficultés qui lui incombent, en montrant qu'ils ne sont peut-être pas complètement résolus et que les hésitations qui persistent rendent compte de la complexité des faits et contribuent aussi bien à la nécessaire reconnaissance de ce qu'ont subi les victimes qu'à la possibilité d'une intelligibilité du passé et du présent.

En examinant tous ces problèmes, il est évidemment tentant de se demander dans quelle mesure l'usage du concept de génocide est vraiment pertinent pour la recherche en histoire. Mais il paraît pourtant difficile de s'en passer compte tenu de son importance dans les usages et mésusages publics du passé.

### LES CERTITUDES INDUITES PAR ET DANS LES PRATIQUES SCOLAIRES

Toutes ces questions, malheureusement, se posent d'une manière encore accentuée dans et pour le contexte scolaire. En effet, au sein de la classe, ce qui correspond éventuellement à une hypothèse de recherche, utile à la réflexion pour les sciences sociales, a de bonnes chances de se transformer au contraire, et rapidement, en une affirmation forte et difficilement discutable.

Ainsi en va-t-il par exemple du concept de génocide dans une documentation

pédagogique publiée il y a quelques années par le Mémorial de la Shoah :

« Génocide : mot forgé en 1944 par Raphaël Lemkin, un juriste américain d'origine polonaise, à partir du grec *genos* ("race") et du suffixe latin *cidere* (tuer). Ce terme définit la décision d'un État de détruire de manière méthodique et systématique un groupe-cible. L'histoire du XX<sup>e</sup> siècle retient le génocide des Hereros en Namibie (1904), des Arméniens (1915), des Juifs (1942) et des Tutsis du Rwanda (1994). »<sup>20</sup>

Bien sûr, la forme scolaire et les impératifs rédactionnels d'un matériau destiné aux enseignants ou aux élèves exigent de la clarté et sans doute une part de simplification. Mais ils n'interdisent pas pour autant de la nuance et de la transparence sur les incertitudes du savoir historien. Ainsi, cette référence à quatre génocides ne manque certes pas de pertinence. Mais elle pose quand même des problèmes. Comme dans toute comparaison historienne, des éléments de différenciation pourraient en effet être mis en évidence, en relation par exemple avec les spécificités d'un contexte colonial ou post-colonial, ou par rapport à l'usage postérieur d'un concept né à partir d'une comparaison entre ce

qu'ont subi les Arméniens d'Anatolie et les Juifs d'Europe, etc. Et bien sûr, et surtout, les crimes de masse et contre l'humanité qui ne sont pas inclus dans cette liste de génocides mènent à d'autres questions encore, notamment sur la pertinence de ne pas les avoir considérés et, de facto, sur les différences et les spécificités qui pourraient le justifier. Nous n'allons pas dresser ici une liste de tous les massacres qui pourraient être évoqués à ce propos, mais rappeler simplement deux éléments parmi d'autres : tout d'abord, la force et l'intérêt de l'œuvre poignante d'un Rithy Panh sur son Cambodge natal qui interroge fortement un mécanisme de destruction de masse, un processus d'élimination auquel il a lui-même échappé et dont le caractère génocidaire peut au moins être interrogé<sup>21</sup> ; mais aussi la juridiction du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) qui, dès 2004, a qualifié de « génocide » les crimes contre l'humanité commis à Srebrenica contre des milliers de musulmans, ce qui peut poser question, mais sans doute pas être passé sous silence<sup>22</sup>.

Il n'est pas souhaitable que ce qui fait débat, ou controversé, dans les sciences sociales se retrouve complètement occulté dans les contenus scolaires,

<sup>20</sup>. Tiré du glossaire du « Livret du professeur » in Joël Kotek & Iannis Roder, *Enseigner la Shoah au collège et au lycée. De la parole antisémite à la destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Mémorial de la Shoah, 2009, p. 59.

<sup>21</sup>. Voir en particulier ses films *S21, la machine de mort khmère rouge* (2002) et *Duch, le Maître des forges de l'enfer* (2011) ; ainsi que son livre, écrit avec Christophe Bataille, *L'élimination*, Paris, Grasset, 2011.

<sup>22</sup>. Voir notamment cette déclaration commémorative du TPIY : <http://www.icty.org/specials/srebrenica20/index-fr.html>, ainsi que cette liste de ses jugements : <http://www.icty.org/fr/cases/liste-des-jugements> (consulté le 30 décembre 2016) ; voir aussi les arguments de Louise L. Lambrichs dans « Comment parler de ce qui s'est passé en Bosnie ? Ou de l'emploi, juste ou abusif, du mot « génocide », in David Collin et Régine Waintrater (dir.), *Les mots du génocide*, op. cit., pp. 99-115.

écrasé par un récit rendu apparemment limpide par des silences. Mais il ne serait pas non plus acceptable de ne pas proposer des définitions, et des qualifications, en disant leur imperfection et en explicitant de quels choix elles découlent. En effet, il n'y a pas lieu d'ouvrir une boîte de Pandore et d'associer la version scolaire de la problématique des génocides à tous les discours possibles. Les mêmes tensions et les mêmes écueils, entre sacralisation et banalisation, entre mise en exergue des spécificités et associations abusives d'événements du passé à distinguer, s'y retrouvent en effet et peuvent même se trouver amplifiés. Cependant, il ne s'agit pas non plus que des usages de mots se laissent figer dans le contexte scolaire<sup>23</sup>. Enfin, et surtout, de nombreuses thématiques exigent de garantir le caractère scientifique des contenus scolaires. Par exemple, l'affirmation caricaturale et douteuse de la prétendue existence d'un génocide vendéen a été très clairement démentie par l'historiographie<sup>24</sup>. Aussi l'institution scolaire devrait-elle demeurer préservée de cette légende qui relève d'une manipulation idéologique.

La réflexion critique sur les usages et mésusages des mots du mal est manifestement porteuse d'enjeux d'intelligibilité et de déontologie qui touchent particulièrement les contenus scolaires et leurs effets sur la

formation des nouvelles générations en termes de citoyenneté et de responsabilité sociale. C'est une raison de plus pour y réfléchir.

### UN PREMIER DOSSIER

Le dossier que nous présentons dans ce numéro d'*En Jeu. Histoire et mémoires vivantes* ne traite que quelques aspects partiels de la problématique des mots du mal et de leurs usages. Il constitue sans doute une première étape. Par exemple, il ne développe pas la question complexe de la qualification des crimes contre l'humanité, en particulier les génocides, telle qu'elle est brièvement esquissée ci-dessus. Il n'examine pas non plus des termes qui évoquent tous le domaine des crimes de masse, et des crimes contre l'humanité, comme « massacre », « anéantissement » ou « extermination ». Il propose toutefois un premier aperçu de la question, une première série de ces mots, en reprenant certains des problèmes évoqués précédemment comme le totalitarisme, ou en abordant d'autres termes qui posent à leur manière des problèmes singuliers autour de ces mots du mal et de leurs usages.

Dans la contribution qui ouvre ce dossier, Laurent Broche évoque les recours récurrents aux formules « nouveau Moyen Âge » et « retour au/du Moyen Âge » qui tendent généralement à déprécier cette période

23. Voir par exemple une tribune au *Monde* de Claude Lanzmann, le 30 août 2011, intitulée « Contre le bannissement du mot "Shoah" des manuels scolaires ».

24. Notamment par Jean-Clément Martin dans « À propos du "génocide vendéen". Du recours à la légitimité de l'historien », *Sociétés contemporaines*, vol. 39, n° 1, 2000, pp. 23-38. Voir aussi cette recension critique : « Reynald Secher, Vendée. Du Génocide au mémoricide. Mécanique d'un crime légal », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 368, 2012, pp. 194-196.

du passé, qui servent parfois à nier les droits de ceux qui en sont la cible dans le présent et qui relèvent de ces mythes historiques qui finissent par s'imposer indépendamment des faits. L'usage du terme « devoir de mémoire », étudié par Sébastien Ledoux, fonctionne quant à lui comme un remède et comme un poison. Il s'est même révélé, petit à petit, comme un obstacle dans la relation complexe qui se joue entre un passé traumatique et le présent, avec des crimes de masse dont il s'agit d'empêcher le retour.

S'agissant des mots de la souffrance, Geneviève Dreyfus-Armand examine le cas des vaincus de la guerre civile espagnole et les conditions de leur exil en France, autour de la qualification des camps d'internement français qui, du côté espagnol, sont toujours appelés des camps de concentration, le terme officiel de l'époque, même par ceux qui ont ensuite connu les camps nazis. Elle plaide pour que ces usages sémantiques différents d'une culture à l'autre soient inscrits dans l'histoire des mémoires de l'exil et bien expliqués par les historiens.

Le concept d'Hannah Arendt de « banalité du mal » a été forgé au moment du procès d'Adolf Eichmann. Rémi Baudouï montre toutefois que cette formule a été à la fois mal comprise dans l'espace public et pas suffisamment approfondie par son auteure. Il constate qu'à l'instar de la notion de « totalitarisme », fondée pour sa part sur l'idée de radicalité du mal, cette

25. À ce propos, voir par exemple Ernesto Laclau, *La raison populiste*, Paris, Seuil, 2008 (2005) ; Catherine Colliot-Thélène et Florent Guénard (dir.), *Peuples et populisme*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. La vie des idées, 2014 ; Jan-Werner Müller, *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, Paris, Premier Parallèle, 2016.

notion ne fait plus partie des idées qui attirent le plus l'attention dans l'œuvre arendtienne. De son côté, Carol-Ann Bellefeuille examine l'usage récemment réaffirmé du concept de totalitarisme dans le contexte de la réunification allemande. Elle montre qu'il n'a guère rendu possible une appréhension complète de ce qu'ont été la société est-allemande et son histoire.

Enfin, partant du paradoxe entre d'une part la quête d'une compréhension des mécanismes du mal des années 1940 qui a caractérisé Germaine Tillion et Geneviève De Gaulle, d'autre part la manière dont elles ont été célébrées par François Hollande au moment de leur entrée au Panthéon, Cécile Vast s'interroge sur les effets contre-productifs de la sidération et de la sacralisation des maux du passé, en particulier de la Shoah.

Au-delà de ces contributions, au-delà de la question des génocides et des crimes contre l'humanité qui mériteraient bien des approfondissements, d'autres questions encore, d'autres mots du mal, ne sont pas traités dans ce dossier. Et pourraient l'être dans un prochain prolongement.

C'est le cas par exemple de la notion de « populisme », qui se donne constamment à lire et à entendre dans le monde contemporain, mais qui désigne des phénomènes tellement différents les uns des autres qu'elle finit peut-être par engendrer plus de confusions que d'éclaircissements<sup>25</sup>.

Le « communautarisme » correspond aussi à un terme récemment forgé pour désigner un « mal » d'une autre nature, c'est-à-dire discutable, voire chimérique, utilisé en tout cas dans un sens bien précis, et tout sauf neutre, dans l'espace public français<sup>26</sup>.

Enfin, dernier exemple, et sans doute pas le moins complexe, le concept de « fascisme » donne lieu depuis longtemps à des usages multiples postulant des associations entre des situations qui sont à la fois diverses et marquées par des éléments communs. L'usage récurrent de ce terme est sans doute suggéré, et à juste titre, par la fameuse formule de Bertolt Brecht comme quoi « Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde »<sup>27</sup>. Il exprime en quelque sorte le sentiment de la menace constante d'un retour possible de la barbarie. Dans l'actualité française la plus récente, c'est précisément le

propos d'un auteur, Gérard Mordillat, qui vient de rééditer un texte de Benito Mussolini définissant le fascisme en 1933 et de le commenter dans un livre portant comme sous-titre « Le retour du fascisme dans la France contemporaine »<sup>28</sup>. La question se pose en effet, même si elle n'appelle pas pour autant des réponses simples et définitives, de la nature des menaces qui pèsent aujourd'hui sur les droits de tous et de chacun. Mais sans nous dispenser non plus de cette quête du changement et des différences qui caractérise le travail d'histoire.

Entre les crimes de masse du passé et les atteintes aux droits humains du présent, entre les états d'exception et les manifestations contemporaines de l'autoritarisme, entre la montée et la banalisation de l'extrême droite, se profilent en tout cas une interrogation et une préoccupation centrales pour *En Jeu. Histoire et mémoires vivantes*.

**26.** Voir Fabrice Dhume-Sonzogni, *Communautarisme. Enquête sur une chimère du nationalisme français*, Paris, Demopolis, 2016.

**27.** Elle se trouve dans l'épilogue de *L'irrésistible ascension d'Arturo Ui*, une pièce écrite en 1941.

**28.** Gérard Mordillat présente *Le fascisme de Mussolini*, Paris, Demopolis, 2016.

## EJ Investigations sur quelques formules pour dire les maux présents, passés ou futurs : « nouveau Moyen Âge » et « retour au/du Moyen Âge »

*Laurent BROCHE - docteur en histoire, enseignant-chercheur au département de Langue et Civilisation françaises de l'Université du Zhejiang à Hangzhou.*

**Résumé :** Dans les années 1920 et 1930, de nombreuses plumes ont usé et abusé des formules « nouveau Moyen Âge » et « retour au/du Moyen Âge » pour décrire et dénoncer des faits du présent ou un avenir inquiétant. Dans le même temps, d'autres recouraient à ces expressions pour s'opposer à la modernité, cause d'une décadence toujours plus profonde, et appeler à des valeurs inspirées d'un passé dit médiéval. L'ambivalence de ces formules a continué pendant la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, les usages positifs de ces locutions persistent, mais de manière très marginale. Par contre, le recours péjoratif à ces expressions est toujours très en vogue. On les retrouve aussi dans des discours qui analysent l'évolution des relations internationales et l'actualité. En apparence plus neutres dans ce champ, ces formules ne peuvent y avoir, en raison de leur généalogie trouble, que des rôles ambigus et aisément manipulables.

**Mots-clés :** médiévalisme, nouveau Moyen Âge, formules, antisémitisme, géopolitique.

**R**etur au Moyen Âge», « nouveau Moyen Âge», « retour du Moyen Âge», ces expressions, et leurs variations et dérivées – sous des formes verbales telles que « revenir au Moyen Âge » et « renvoyer au Moyen Âge » ou d'unités lexicales légèrement différentes comme « prochain Moyen Âge », « futur Moyen Âge » – sont très en vogue pour décrire et dénoncer des maux et problèmes du présent ou de l'avenir. Des personnalités politiques de tous bords, des organisations et des institutions diverses, des intellectuels médiatiques, des universitaires, des journalistes, des quidams de divers niveaux culturels y recourent. Avec elles, on glose sur la géopolitique, l'économie, les conflits, les questions de société, mais aussi sur les sujets les plus triviaux. Des bandes dessinées d'anticipation, des romans et des films de science fiction les mettent en scène. Ces usages disparates véhiculent l'idée, vécue comme une crainte, d'un retour à certains traits, réels, exagérés ou carrément légendaires, du Moyen Âge, et plus précisément de ses débuts – les invasions barbares – et de sa fin – la grande crise du XIV<sup>e</sup> siècle. Dans leurs versions les plus extrêmes, ces vocables annoncent des catastrophes d'ampleur avec un recul durable et radical des modes de vie. Cet article n'étudie ni les façons dont les sociétés se sont souvenues et se souviennent du Moyen Âge ou s'y réfèrent<sup>1</sup> ni l'ensemble des idées de

retour de cette période. Il propose une réflexion sur quelques usages problématiques de la « formule »<sup>2</sup> « nouveau Moyen Âge » et de ses apparentées.

#### **PENDANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES : DES FORMULES OMNIPRÉSENTES ET AU-DESSUS DES CLIVAGES POLITIQUES POUR DÉNONCER LES MENACES CONTRE LA MODERNITÉ**

Pendant l'entre-deux-guerres, ces expressions péjoratives médiévales étaient encore plus actives qu'aujourd'hui. Dans les journaux et revues, dans les discours politiques, dans les essais et les romans, etc., elles dénonçaient une grande variété de maux, présents, potentiels ou futurs, tels que le recul des libertés, la montée d'idéologies dangereuses et de l'antisémitisme, les risques d'un ralentissement du progrès, voire d'une dégradation des conditions de vie. Signe indéniable de leur popularité parmi les gauches, le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA), créé au lendemain des violences antiparlementaires du 6 février 1934, l'intégra dans son manifeste fondateur titré « Aux travailleurs » : « Camarades, sous couleur de révolution nationale, on nous prépare un nouveau Moyen Âge. »

Communes aux voix de gauche, ces formules péjoratives œuvraient aussi à droite comme le montrent ces trois variations sur le même thème. En 1919, l'écrivain royaliste, future forte plume de

1. Voir Tommaso Di Carpegna Falconieri, *Médiéval et militant. Penser le contemporain à travers le Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015 (1<sup>re</sup> éd. en italien, 2012).

2. Définie comme « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire », in Alice Krieg-Planque, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 7.

l'antisémitisme, Georges Batault, avertit : « Le bolchevisme ou maximalisme pose des problèmes d'ordre international que le monde doit résoudre sous peine de sombrer dans la barbarie d'une sorte de nouveau moyen âge. »<sup>3</sup> Dix ans plus tard, un journaliste explique : « Il y a des mystiques destructrices qui, si elles s'imposaient au monde, le plongeraient pour longtemps dans la nuit. Le communisme en est une [...]. S'il triomphait, on reverrait sur la terre un nouveau Moyen Âge. »<sup>4</sup> En 1931, Edmond Giscard d'Estaing s'inquiète : l'URSS va bientôt vendre des produits à bas prix au monde. Aussi, ce pays, « qui a déjà provoqué une effrayante dégradation de la civilisation intellectuelle et morale », va ajouter « le trouble d'éléments qui font rétrograder le progrès économique jusqu'aux conditions les plus précaires d'une humanité misérable ». En conséquence, la « Russie tend à nous ramener à ce nouveau moyen âge qui assombrît l'Europe orientale. L'organisme capitaliste est, sans exagération et à proprement parler, le rempart qui protège le peuple contre la contagion de la détresse et de la faim. »<sup>5</sup> Pour ces trois auteurs, l'URSS peut entraîner un « nouveau Moyen Âge », entendu ici comme une régression des libertés et des conditions de vie. Mais, de l'autre

côté de l'échiquier politique, la même expression célèbre l'URSS comme seule barrière contre les méfaits du capitalisme. Ainsi, un hebdomadaire du Parti communiste écrit :

« En octobre 1917, la Révolution russe a sauvé le monde du chaos. [...] De nouveau, après dix ans, le monde se trouve devant la guerre. D'un côté les bourgeois, les possédants qui veulent affirmer leur pouvoir, asservir le monde entier, renverser la Russie des Soviets, plonger dans l'esclavage, l'abrutissement et la misère tous les travailleurs du monde, dans l'enfer d'un nouveau Moyen Âge. [...] De l'autre, la Révolution des Soviets qui a résisté à tous les assauts et qui, patiemment, construit le socialisme. »<sup>6</sup>

Ubiquistes, les formules péjoratives médiévales ne sont donc pas ancrées à une identité politique. Elles dépassent les clivages idéologiques et expriment de part et d'autre l'anathème. Elles se connectent à l'image négative du Moyen Âge forgée par les humanistes, renforcée par les Lumières puis l'école laïque. Déjà actives au XIX<sup>e</sup> siècle, ces formules atteignent leur acmé dans l'entre-deux-guerres. Certains considèrent alors que leur usage gêne l'analyse sereine de l'actualité<sup>7</sup>. D'autres s'en agacent,

3. Georges Batault, « Le "bolchevisme" et la Suisse », *Mercure de France*, 16 janvier 1919, p. 356.

4. Eugène Le Breton, « "Europe, ma patrie !" », *L'Ouest-Éclair*, 18 mai 1929, p. 1.

5. Ed. Giscard d'Estaing, « L'ours en cette bleue », *Journal des débats politiques et littéraires*, 26 mai 1931, pp. 1-2.

6. « Il y a dix ans ! », *La Provence ouvrière et paysanne*, 5 novembre 1927, p. 4.

7. « C'est une question qui commence à se poser un peu trop souvent à l'attention de nos contemporains. On la retrouve dans la conclusion de presque tous les ouvrages de politique, et il y a déjà longtemps que la littérature s'en est emparée. Mais, cette question si actuelle, on n'aime pas beaucoup l'examiner en elle-même ; on préfère généralement accuser ses adversaires, quels qu'ils soient, de préparer ce moyen âge horrifique et vague, auquel tant de gens croient déjà sans s'en douter », Arnaud Dandieu, « Allons-nous vers un moyen âge », *Le Monde nouveau*, 15 avril 1925, p. 141.

tel ce journaliste : « Dans le nouveau moyen âge qu'une mode littéraire plus faite de snobisme réactionnaire que de réelle intellectualité, s'efforce de nous imposer »<sup>8</sup>, dont le commentaire pointe un sens différent de celui qui dénonce des situations ou orientations jugées mauvaises : le « nouveau Moyen Âge » peut aussi exprimer des espérances.

### **DES FORMULES QUI SERVENT ALORS AUSSI POUR CRITIQUER LA MODERNITÉ ET EXPRIMER LA VOLONTÉ D'UN RETOUR AU PASSÉ**

En 1927, paraît au « Roseau d'or », collection d'accointance catholique et de sympathie maurrassienne, l'essai qui donnera, par son titre – *Un nouveau Moyen Âge*<sup>9</sup> –, le plus de retentissement à l'expression. Nicolas Berdiaev, philosophe russe, souhaite ce nouveau Moyen Âge, non restauration de l'ancien, mais passage à une ère vraiment dirigée vers le transcendant et l'au-delà. Des siècles d'humanisme éloigné du christianisme ont rompu le lien unissant l'homme à Dieu, l'ont entraîné vers des idéologies, une société et des événements qui l'ont débilité. Heureusement, de nombreux symptômes, pénibles, marquent l'usure,

l'échec et la disparition prochaine de l'humanisme et de ses réalisations délétères. Les chrétiens doivent se battre pour faire advenir ce changement, car d'autres concurrents s'empressent de prendre la place bientôt laissée vacante par l'humanisme : les superstitions de toutes sortes et les religions politiques, mauvaises et dangereuses, fascisme<sup>10</sup> et communisme. Ce « nouveau Moyen Âge » suscitera « un surrationalisme de type médiéval » nécessaire pour bâtir un « type religieux plus élevé », un système « démotique [...] pas du tout démocratique »<sup>11</sup>, une société chrétienne.

Orthodoxe, mais grand lecteur d'écrivains catholiques français du XIX<sup>e</sup> et du début XX<sup>e</sup> siècles désireux de renouer avec l'intensité spirituelle du Moyen Âge, Berdiaev, parfaitement francophone, devient, quand il s'installe dans la capitale en 1925, une figure intellectuelle parisienne. Il n'était ni le premier ni le dernier à user positivement de cette formule. Ainsi, quand le maurassien Henri Massis, dans sa *Défense de l'Occident*, publié également en 1927 dans le Roseau d'or qu'il codirige, en appelle à « l'idéal du moyen âge » contre « l'idéal moderne »<sup>12</sup> pour défendre la civilisation chrétienne et occidentale contre

8. A.-L. Bittard, « Chronique du vieux-neuf. Fénelon contemporain », *Le Radical*, 28 septembre 1930, p. 7.

9. Nicolas Berdiaeff, *Un nouveau Moyen Âge. Réflexions sur les destinées de la Russie et de l'Europe*, Paris, Plon, 1927 (1<sup>re</sup> éd. à Berlin, en russe, en 1924). Aujourd'hui, l'orthographe « Berdiaev » est plus courante.

10. Berdiaev admire le vitalisme du fascisme, le voit comme un des signes de l'avènement d'un nouveau Moyen Âge car basé sur le « principe de la force » et le « sursaut vital des groupes sociaux » (*ibid.*, p. 121), mais il le considère comme un concurrent des institutions chrétiennes.

11. *Ibid.*, p. 97, 141 et 156. Souligné par l'auteur. Pour Berdiaev, le suffrage universel n'exprime pas les aspirations du peuple, mais les agitations provisoires des masses ; la nature du pouvoir fait qu'il s'exerce toujours par quelques-uns, même dans les démocraties représentatives ; la représentation par des unions professionnelles, corporatives, économiques et spirituelles est souhaitable.

12. Henri Massis, *Défense de l'Occident*, Paris, Plon, 1927, p. 256.

### **Investigations sur quelques formules pour dire les maux présents, passés ou futurs...**

le poison de l'Orient qui s'incarne dans l'idéalisme germanique et le mysticisme slave dégénéré en bolchevisme, il fait allusion au nouveau Moyen Âge de Berdiaev, mais renvoie surtout à un article d'Achille Mestre paru en juillet 1925 dans une revue de la constellation maurassienne (*La Revue fédéraliste*). Le célèbre professeur à la faculté de droit de Paris réitère l'idée de « demander une leçon » au Moyen Âge dans *Le Figaro* peu après. Reprenant une image peut-être biblique (Daniel 4 : 10-17) et surtout barrésienne<sup>13</sup>, il compare la France « à un arbre splendide qui ombrageait le monde et qui abritait les oiseaux du ciel » mais qui a perdu sa splendeur par les méfaits de la modernité. Il ne désespère cependant pas car divers signes indiquent que « nous marchons vers une sorte de nouveau moyen âge, vers une ère qui s'accommodera mieux des complexités de l'histoire et qui n'aura plus la superstition de la construction classique », une époque capable de refonder les liens sociaux et familiaux, de restimuler l'intelligence, car tendue vers « l'Universel »<sup>14</sup>.

En bref, dans les années 1920, portées par le néo-thomisme, de nombreuses plumes catholiques, désireuses de conjurer la décadence et de surmonter la crise spirituelle, intellectuelle et morale, recourent

largement à ces formules. Par elles, sans tout à fait y mettre le même sens, ces intellectuels « rêvent de restaurer un "nouveau Moyen Âge", aspiration signifiant soit retour à l'unité spirituelle d'une Chrétienté sous l'autorité d'une théocratie pontificale soit unité temporelle autour d'un Empire d'origine romaine à prétention universelle »<sup>15</sup>. Dans cet apogée des formules « nouveau Moyen Âge » et apparentées, leur ambivalence apparaît radicale. Les uns s'en servent pour dire qu'autrefois était supérieur à aujourd'hui et qu'il faut y revenir, ou au minimum s'en inspirer afin de sortir de la décadence, du marasme. Les autres y recourent pour brandir un repoussoir et annoncer une catastrophe à venir. Avec elles, les défenseurs de la modernité dénoncent les menaces qu'ils voient fondre, tandis que ses pourfendeurs clament leur espoir de libérer la civilisation de la délinquance inhérente à la modernité.

### **LE NOUVEAU MOYEN ÂGE AU TEMPS DES DICTATURES ET DU FRACAS DES ARMES**

L'ambivalence fut encore plus forte dans les années trente et la Seconde Guerre. Ce « néomédiévalisme de l'intelligence catholique de la fin des années vingt recouvre [...] des interprétations bien différentes de "la primauté du spirituel". S'il se veut d'abord une

13. Maurice Barrès, *Les Déracinés*, Paris, Fasquelle, 1897, pp. 198-200.

14. Achille Mestre, « Élégie sur un arbre malade », *Le Figaro*, 31 mai 1926, p. 1.

15. Albert Kechichian, *Les Croix-de-feu à l'âge des fascismes : Travail Famille Patrie*, Paris, Champ Vallon, 2006, p. 23.

réaction au libéralisme et au laïcisme, il se présente aussi, au moins en puissance, comme un garde-fou contre les tentations totalitaires de la décennie à venir. »<sup>16</sup> Le garde-fou ne tint pas. Le nazisme, dans sa rhétorique, ses pratiques et ses projets, prôna le retour au Moyen Âge<sup>17</sup> et valorisa « les prétendus héritages germaniques venus du Moyen Âge » dans un « médiévalisme » « anti-chrétien »<sup>18</sup>. De nombreux opposants dénoncèrent le nouveau Moyen Âge nazi ou fasciste, en particulier dans leurs dimensions antisémites<sup>19</sup>. Exemple surprenant, mais indice du partage de cette formule pour condamner l'inacceptable, sous le titre « Retour au moyen âge », la revue de presse de *L'Humanité* du 15 novembre 1938 reprend, non pour les critiquer mais pour les approuver, des extraits d'un article en première page du *Figaro*

de la veille où Wladimir d'Ormesson condamnait la « violence odieuse » contre les Juifs et la désignait comme un « retour aux plus fanatiques excès du moyen âge »<sup>20</sup>. Dans le même temps, des intellectuels, catholiques et autres, en France et ailleurs, supportaient les régimes totalitaires et se réjouissaient de les voir travailler à un nouveau Moyen Âge. Ainsi, au Québec, dans une revue à l'orientation politique fascisante, un auteur partisan d'un curieux syncrétisme – « J'admiré Lénine, Mussolini, Hitler, Kémal » – loue le « soviétisme russe » qui a réussi à faire « du fascisme au carré, ou plutôt du corporatisme, du socialisme intégral, de l'économie dirigée » et annonce que l'« évolution simultanée et parallèle du soviétisme et du fascisme finira nécessairement par produire la courbe qui rattachera à un même

16. Philippe Chenaux, *Entre Maurras et Maritain. Une génération intellectuelle catholique (1920-1930)*, Paris, Cerf, 1999, p. 197.

17. Voir François Perroux, *Des mythes hitlériens à l'Europe allemande*, Lyon, Bosc Frères, M. & L. Riou, 1935. La section « Nouveau moyen-âge » étudie les conceptions économiques du régime : « Une école préconise le retour délibéré aux formes de production et d'échange pré-capitalistes. Lorsque ces formes régnent, la communauté nationale était plus unie, la nation démographiquement plus forte et plus indépendante. Un Nouveau Moyen Âge, tel est donc [...] le mot d'ordre que lancent quelques économistes [...]. A cette tendance se rattache la politique de réagrégation et de protection de la paysannerie pratiquée par le troisième Reich », François Perroux, *Des mythes hitlériens à l'Europe allemande*, Paris, Librairie générale de droit et jurisprudence, 1940, pp. 182-183. Cette réédition augmentée de 1940 finira sur la liste Otto.

18. Joseph Morsel, *L'Histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat... Réflexions sur les finalités de l'Histoire du Moyen Âge destinées à une société dans laquelle même les étudiants d'histoire s'interrogent*, LAMOP-Paris 1, 2007, pp. 51-52. (<http://lamop.univ-paris1.fr/W3/JosephMorsel/Sportdecombat.pdf>).

19. Dans la presse d'exil des antifascistes italiens au lendemain des lois antisémites de 1938 « [t]ous les courants ou presque parlent de retour au moyen-âge, les anarchistes usant d'images en fait comparables », in Éric Vial, « Les antifascistes italiens en exil en France face aux lois antisémites mussolinianes de 1938 », *Cahiers de la Méditerranée*, N° 61, 2000, p. 230.

20. « Retour au Moyen Âge », *L'Humanité*, 15 novembre 1938, p. 4 qui cite le « P. S. » de l'article « Discipline nationale » de Wladimir d'Ormesson, *Le Figaro*, 13 novembre 1938, p. 1. En juin 1938, le chimiste Harold C. Urey, président de la Fédération de l'université Columbia pour la démocratie et la liberté intellectuelle, accompagne l'appel à des collèges et universités des États-Unis demandant d'accueillir gratuitement des étudiants fuyant les pays totalitaires d'une lettre qui indique qu'ils sont chassés de « pays qui paraissent retourner à un nouveau moyen-âge de l'esprit », « Pour les étudiants chassés par les fascismes », *L'Humanité*, 19 juin 1938, p. 4. Une pétition de la même organisation déclare : « Such brutality has been unparalleled since the Middle Ages », in « Students, Faculty Flay Nazi Terror As 1000 Sign Petition To President », *Columbia Daily Spectator*, Vol. LXII, n° 34, 15 nov. 1938, p. 1.

vertex Mussolini et Lénine – les deux fanaux rouges d'un nouveau Moyen Âge »<sup>21</sup>.

En bref, alors que de nombreux opposants jetaient l'anathème sur les régimes nazis et fascistes comme parangons d'un retour au Moyen Âge désastreux pour les libertés et la civilisation, leurs propagandes et certains de leurs soutiens annonçaient avec joie leur volonté de renouer avec le Moyen Âge. Dans ces conditions, quelques-uns de ceux qui avaient usé de ces formules se firent prudents. Par exemple, dans les années 1920, Jacques Maritain, alors lié aux milieux maurassiens et coéditeur de Berdiaev au Roseau d'or qui devint un habitué de sa maison de Meudon, avait largement employé l'expression<sup>22</sup>, en précisant toujours qu'il souhaitait non un retour matériel ou politique au Moyen Âge mais « s'inspirer de ses principes »<sup>23</sup>. En août 1928 encore, dans une conférence donnée à Constance devant le congrès de l'Association des universitaires catholiques allemands, il évoquait ses conversations sur l'avenir de la civilisation occidentale avec Berdiaev et le philosophe Peter Wust

et souhaitait un retour vers un nouveau Moyen Âge, « où l'unité et l'universalité de la culture chrétienne seraient retrouvées, et étendues cette fois à l'univers tout entier »<sup>24</sup>. Mais, en 1937, il préféra abandonner la formule :

« On a pu appeler un "nouveau Moyen Âge" l'âge au seuil duquel nous nous trouvons. Mais ce mot peut faire illusion. Il conviendrait plutôt de l'appeler un troisième âge [...], du troisième âge de notre ère de civilisation, on pourrait à peine dire qu'il a commencé, mais plutôt que nous assistons [...] aux lointaines préparations qui l'annoncent [...] on peut penser que ce troisième âge assisterait d'abord à la liquidation générale de l'humanisme post-médiéval, et nul ne sait combien de siècles il durerait ensuite. Nous ne l'imaginons nullement comme un âge d'or, à la façon de certaines rêveries millénaristes. L'homme y resterait ce qu'il est, mais il resterait sous un régime temporel, un ciel historique nouveau destiné à décliner aussi à la fin [...] ; et c'est seulement sous ce régime que commencerait de s'épanouir l'humanisme intégral, l'humanisme de l'Incarnation [...] et qui ne comporterait d'autre théocratie que celle du divin amour. »<sup>25</sup>

21. Jean-Louis Gagnon, « Politique », *Vivre*, 16 avril 1935, p. 2. Cinquante ans après, l'auteur décrira son parcours : « Je suis né à droite, maurassien et nationaliste. La crise économique et la guerre civile d'Espagne m'ont fait basculer à gauche. La dictature du prolétariat et la nature antidémocratique du socialisme m'ont conduit au libéralisme, comme l'ethnocentrisme de tous les nationalismes m'a convaincu que seul le fédéralisme offre [...] à tous les hommes, le moyen de vivre dans la dignité et la paix », Jean-Louis Gagnon, *Les apostasies. T. I. Les Coqs de village*, Montréal, La Presse, 1985, p. 17.

22. Jacques Maritain, *Antimoderne*, Paris, Édition de la Revue des jeunes, 1922, p. 194.

23. Jacques Maritain, *Primauté du spirituel*, Paris, Plon, 1927, cité d'après *Œuvres complètes*, t. 3, Fribourg Éditions universitaires, Paris, Ed. Saint-Paul, 1985, pp. 853-854.

24. Jacques Maritain, « Saint Thomas et l'unité de la culture chrétienne », *La vie intellectuelle*, oct. 1928, pp. 71-72.

25. Jacques Maritain, *Humanisme intégral. Problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté*, Paris, Fernand Aubier, 1936, pp. 259-260.

Dans son plaidoyer pour une nouvelle chrétienté, profane et séculière, ou laïque, le philosophe renonce à une expression qui a pris des tonalités trop réactionnaires et favorables aux régimes totalitaires. D'ailleurs, dans « L'impossible antisémitisme », défendant comme un acquis irréversible l'émancipation des Juifs par la Révolution française, il s'oppose à tout retour en arrière vers une ségrégation de type « ghetto » et défend « un pluralisme fondé sur la dignité des personnes humaines » contre « l'absurde parodie médiévaliste hitlérienne »<sup>26</sup>.

L'ambivalence gagna encore en intensité durant la Seconde Guerre. On n'en finirait pas de citer des opposants et résistants au nazisme dénonçant l'avènement des valeurs nazies en des termes similaires aux tracts trouvés dans des établissements parisiens ou saisis sur des élèves en mai 1942 :

« Les boches renouvelant dans l'étoile jaune des Juifs la sonnette des lépreux tiennent certainement à nous prouver qu'ils sont capables de réaliser dans les faits ce "Moyen Âge" qu'ils prônent tant dans leur propagande. Etudiants, nous ne laisserons pas déshonorer notre pays par ces mesures médiévales. »<sup>27</sup>

26. Jacques Maritain, « L'impossible antisémitisme », dans Daniel-Rops (éd.), *Les Juifs*, Paris, Plon, 1937, repris dans Jacques Maritain, *L'impossible antisémitisme*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, p. 97.

27. Documents des Archives nationales (AJ 16 7116-7118) cités par Alain Wagneur, *Des milliers de places vides*, Arles, Actes Sud, 2014, p. 42.

28. Johann Chapoutot, « Comment meurt un Empire : le nazisme, l'Antiquité et le mythe », *Revue historique*, 2008/3 (n° 647), pp. 668-669 qui renvoie à « des propos privés d'Hitler rapportés par Goebbels, in Joseph Goebbels, *Tagebuch*, 8 avril 1941 », donc au début de la campagne de Russie.

29. Rémi Brague, *Le propre de l'homme. Sur une légitimité menacée*, Paris, Flammarion, 2013, pp. 35-37, 42.

Et pourtant, Hitler lui-même craignait un retour au Moyen Âge : « Hitler ne cesse depuis *Mein Kampf* de prophétiser la fin de toute civilisation humaine en cas de victoire du judéobolchevisme [...] Hitler prophétise une nuit de mille ans comparable à la nuit médiévale qui a frappé l'Europe après la fin du monde antique. Hitler n'a rien d'un amateur de Walter Scott : le Moyen Âge constitue à ses yeux une régression culturelle inouïe, un âge obscurantiste et oppressant après la clarté de la culture, du paganisme et de l'humanisme antique, qui ne préfigure qu'imparfaitement ce qui guette l'Europe en cas de victoire de la bestialité soviétique. »<sup>28</sup>

#### AU DÉBUT DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE, DE RARES USAGES POSITIFS DE CES FORMULES SUBSISTENT

Il existe toujours des usages positifs des formules médiévales. En voici deux. Convaincu de l'échec du projet de l'humanisme exclusif athée qui, « incapable de répondre à la question de la légitimité de l'homme » et de dire « pourquoi il est bon qu'il y ait des hommes sur la terre », a entraîné l'humanité vers des idées destructrices et des menaces totales<sup>29</sup>, Rémi Brague souhaite un « retour au Moyen Âge ».

#### Investigations sur quelques formules pour dire les maux présents, passés ou futurs...

Ce philosophe et universitaire revendique le « goût de la provocation »<sup>30</sup> de la formule dont il connaît le potentiel répulsif constamment exploité par des « pluminis » et autres « imbéciles », bienheureux de lui accoler l'adjectif « réactionnaire » sans argumenter. Il ne renie pas certains aspects de la modernité et ne veut pas un retour aux conditions du Moyen Âge qui, sans être celles dénoncées par ses pires détracteurs, n'incitent guère à la nostalgie. Mais il désire renouer avec « la vision du monde » de ce temps, donc remettre à une place prééminente le supra-humain et le divin. Cette solution est « inévitable » si l'humanité veut sortir de son impasse destructrice et prendre un « nouveau départ »<sup>31</sup>. En 2013, un roman, signé par un médiéviste russe, mettant en scène un homme saint de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, a obtenu un grand succès en Russie et ailleurs (traduit en plus de quinze langues)<sup>32</sup>. L'atmosphère spiritualiste a beaucoup plu aux milieux conservateurs russes et américains, mais aussi à des sensibilités plus libérales qui l'ont vu comme une exaltation du contre-courant. Certains l'ont associé au désir d'un « nouveau Moyen Âge », entendu comme un renouveau spirituel chrétien<sup>33</sup>.

Le recours à ces formules dans un sens positif est cependant aujourd'hui très marginal, juste le fait de groupes ou auteurs minoritaires, nationalistes,

conservateurs, ultra écologistes, chrétiens ou de religiosités singulières. Le basculement vers un usage péjoratif quasi unilatéral doit certainement beaucoup au discrédit durable que le nazisme et Vichy ont jeté sur les usages positifs du « nouveau Moyen Âge » et de ses apparentées, ainsi qu'au recul de l'influence du catholicisme et à l'éloignement des conditions de vie et des mentalités du vrai Moyen Âge à cause de la modernisation.

#### LE NOUVEAU MOYEN ÂGE DANS LES DISCOURS ACTUELS D'ANALYSE : UN USAGE RÉPANDU, PROBLÉMATIQUE ET AMBIGU

Le corpus analysé jusqu'ici comporte avant tout des textes et propos d'opinion. Terminons par des discours qui affirment étudier de façon neutre l'actualité.

En 1993, Alain Minc, dans *Le nouveau Moyen Âge*, propose un diagnostic du présent et des perspectives sur l'avenir. Avec la chute du Mur de Berlin, l'humanité s'engage vers un « nouveau Moyen Âge », c'est-à-dire un monde totalement déstructuré, en proie au tribalisme, aux crises, sans centre, où se développent des « zones grises » dominées par les mafias et la corruption, où vivent de plus en plus d'exclus, où la raison recule au profit d'idéologies primaires, de superstitions et de peurs ancestrales, où les souverainetés

30. *Ibid.*, p. 248. Voir aussi Rémi Brague, *Modérément moderne*, Paris, Flammarion, 2014, p. 10.

31. *Ibid.* pp. 186-189.

32. Evguéni Vodolazkine, *Les quatre vies d'Arséni*, Paris, Fayard, 2015.

33. Voir par exemple les articles de Rod Dreher sur le site du bimensuel *The American Conservative* : « For a New Middle Age », 29 june 2015 (sur Berdiaev) ; « The End of Our Time », 17 nov. 2015 ; « People Need Other Things To Live By », 2 dec. 2015.

s'effilochent et les structures s'effacent, où l'émettement et le désordre gagnent<sup>34</sup>. Jacques Delors commenta : « un de nos plus brillants essayistes [...] lance une expression qui pourrait bien connaître le succès : celle du "nouveau Moyen Âge", dans lequel nous serions entrés depuis la chute du communisme. La formule frappe parce que, sous la plume de Minc, elle revêt une connotation péjorative – trop péjorative à mon sens, mais passons, ce serait un autre débat. »<sup>35</sup> Dans une conférence à la Sorbonne le 18 janvier 1994, Jacques Derrida, qui avait apprécié l'essai, déclara que parmi les trois motifs « secondaires » pour lesquels il était « obligé d'objecter », mais sur lesquels il ne s'étendrait pas, figurait : « la référence au Moyen Âge, la rhétorique très subtile d'Alain Minc à ce sujet, une rhétorique dans l'usage de cette référence qui le met sans doute à l'abri de certaines objections d'historiens mais non peut-être de toute objection »<sup>36</sup>. Le philosophe avait oublié que Jacques Le Goff n'avait pas laissé passer et

avait pris la suite des réserves de Jacques Delors<sup>37</sup>. Tout en reconnaissant de « l'intérêt » au livre, l'historien déplorait qu'un « esprit de la qualité d'Alain Minc » ne tienne aucun compte des travaux qui, sans en négliger « les ombres et faiblesses », ont largement rectifié l'image unilatérale d'un Moyen Âge « période catastrophique ». Le pire lui paraissait que cette expression ne saisit pas notre époque par un prudent comparatisme mais « ferme [...] la compréhension de l'essentiel de ce qu'elle est, et qui est spécifique », car « [r]ecourir à une formule qui est d'autant plus frappante qu'elle est facile et profite de la mode que connaît un Moyen Âge toujours englué dans les ignorances d'autan, c'est remplacer un effort d'analyse original nécessaire à la compréhension de notre temps par un slogan démagogique »<sup>38</sup>.

Dans cette polémique, le plus important n'est pas la dénonciation – récurrente<sup>39</sup> – de la reprise de clichés éculés bien qu'invalidés par la science historique, mais la critique

34. Alain Minc, *Le nouveau Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1993.

35. Jacques Delors, « L'avenir invisible », *Le Monde*, 7 novembre 1993.

36. Jacques Derrida, « Penser ce qui vient », in René Major (dir.), *Derrida pour les temps à venir*, Paris, Stock, 2007, pp. 33-34.

37. Jacques Le Goff, « Les vieux habits du Moyen Age », *Le Monde*, 20 nov. 1993, p. 2. Les inventaires des archives de Jacques Delors mentionnent « Lettre et projet de commentaire de l'historien Jacques Le Goff au sujet de l'article de Jacques Delors et de l'ouvrage d'Alain Minc [07/11] », voir <http://archives.eui.eu/en/fonds/240074?item=JD-04.01.06-1807>

38. Avis similaire du médiéviste Pierre Monnet : « A. Minc [...] ne voit pas qu'une fausse conception du Moyen Âge engage en dernier lieu une fausse conception de la modernité ? », « Conclusions », in Jean Claude Schmitt, Otto Gerhard Oexle, (sous la dir. de), *Les tendances actuelles de l'histoire médiévale en France et en Allemagne*, Paris, publications de la Sorbonne, 2002, n° 19, p. 630.

39. Jacques Le Goff (« Les fantasmes de Jacques Attali », *Libération*, 15 mai 2000) fut plus virulent avec Jacques Attali quand ce dernier utilisa la formule (« La nouvelle économie est par nature anticapitaliste », *Libération*, 5 mai 2000). L'essayiste répliqua que le « plus grand médiéviste français » avait mal lu son article et jouait au mauvais « douanier » des savoirs et enfonce le clou : « La science française crève de ces ridicules défenses de territoires [...] On y retrouve là le pire du Moyen Âge, celui de la Sorbonne et de ses docteurs rancis, confondant le savoir avec la préservation obstinée des dogmes, envoyant au bûcher tous les vagabonds de la pensée » (« Moyen Âge : défense d'entrer », *Libération*, 23 mai 2000). Pour un usage récent de la formule, voir Jacques Attali, « Un planétaire Moyen Âge », *L'Express*, 7 avril 2014, p. 146.

du danger intellectuel de recourir à une analogie trompeuse pour analyser l'actuel. En effet, recourir aux formules « nouveau Moyen Âge » et ses apparentées pour qualifier un phénomène ou une situation risque d'entraîner la confusion et d'empêcher la compréhension tant elles charrient de stéréotypes et de représentations<sup>40</sup>. De la même façon, des spécialistes de sciences humaines ont reproché l'usage de termes médiévaux pour parler de sociétés traditionnelles non-occidentales car ce vocabulaire trop marqué ne pouvait que manquer leurs spécificités<sup>41</sup> et d'autres ont expliqué que qualifier de « moyen-âgeux » les exactions et idées des fanatiques islamistes ne pouvaient que passer à côté de leurs réalités<sup>42</sup>.

Dans sa première page, Alain Minc rappelait que l'idée d'un « nouveau Moyen Âge » n'était « étrangement pas neuve et Berdiaev se l'était, en son temps, appropriée ». La référence est surprenante car les deux auteurs utilisent la formule pour désigner un changement considérable mais ne lui donnent absolument pas le même sens. Minc redoute ce nouveau Moyen

Âge puisqu'il s'attaque à des valeurs qu'il faut défendre – humanisme, raison, héritage des Lumières, État-nation – alors que Berdiaev le désire car il redonnera à l'humanité une société capable de renouer avec le divin en remplaçant ces valeurs néfastes. Minc était plutôt dans la mouvance des études en relations internationales. Un an plus tôt, interrogé sur la chute du bloc communiste, le politologue Pierre Hassner avait donné au « nouveau Moyen Âge » un sens qu'on retrouvera chez beaucoup : une époque chaotique, où la scène d'un monde sans centre est partagée par de multiples acteurs<sup>43</sup>. Mais la formule circulait depuis longtemps dans des exposés académiques. L'initiateur est probablement Arnold Wolfers de l'université de Yale, qui avança en 1962 l'idée d'une « sorte de "new medievalism" » – les guillemets sont de l'auteur – pour mieux saisir les récents changements dans le champ international<sup>44</sup> car, comme à l'époque médiévale, les situations complexes tendent vers un effacement des lignes de démarcation entre politique intérieure et politique étrangère. En 1977,

40. Ou être utilisé à des fins très éloignées de la pensée de l'auteur. Voir par exemple, pour Minc, le site Colmar régionaliste, qui déclare : « Ce blog ne fait pas de pub mais le livre d'Alain Minc intitulé *Le nouveau Moyen Âge* me semble une bonne analyse de l'évolution de notre monde » avant de peindre de façon très xénophobe l'actualité : <http://colmardabord.hautefort.com/archive/2014/06/30/a-colmar-aussi-le-retour-au-moyen-age-se-fait-sentir-5401675.html> et <http://colmardabord.hautefort.com/archive/2014/12/28/2014-l-annee-du-retour-au-moyen-age-5521547.html>.

41. Jean-Pierre Chrétien, « Vocabulaire et concepts tirés de la féodalité occidentale et administration indirekte en Afrique orientale », in Daniel Nordman et Jean-Pierre Raison (éd.), *Sciences de l'homme et conquête coloniale*, Paris, Presses de l'ENS, 1980, pp. 47-64.

42. Voir par exemple : John Terry, « L'État islamique, ce n'est pas le Moyen Âge », *Slate*, 5 mars 2015, <http://www.slate.fr/story/98557/etat-islamique-daech-moyen-age>

43. « Nous entrons dans un nouveau Moyen Âge », entretien avec Pierre Hassner, *Le Monde*, 27 oct. 1992, p. 2.

44. Arnold Wolfers, *Discord and Collaboration: Essays on International Politics*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1962, p. 242.

Hedley Bull, titulaire d'une chaire d'études des relations internationales à Oxford, creuse le concept. L'idée de « New Medievalism » n'apparaît que dans la troisième partie – prospective – de *The Anarchical Society*. Il y examine des « chemins alternatifs à l'ordre mondial », en particulier la fin d'un système fondé sur les États-nations. Il utilise alors le conditionnel et reste prudent : « Si les États modernes devaient partager leur autorité sur leurs citoyens et leur aptitude à commander leurs loyautés, d'une part avec les autorités régionales et mondiales et d'autre part avec des autorités sub-étatiques et sub-nationales à un point tel que le concept de souveraineté cesserait d'être applicable, alors l'on pourrait dire qu'une forme néo-médiévale d'ordre politique a émergé. »<sup>45</sup> Il envisage de dangereuses conséquences – « si cela ressemblait au précédent de la chrétienté occidentale, cela contiendrait plus d'insécurité et de violence continues et ubiquistes qu'il y en a dans le système des États modernes »<sup>46</sup> – non sur le ton de la prophétie mais avec la réserve de l'hypothèse de travail. Un peu plus loin, il décrit cinq caractéristiques de la politique mondiale contemporaine qui tendraient à dessiner la tendance au remplacement du « système des États » par « une réincarnation séculière du système d'autorité entremêlée ou segmentée qui caractérisait la

chrétienté médiévale » : « l'intégration régionale des États », « la désintégration des États », « le rétablissement de la violence internationale privée », « les organisations transnationales » et « l'unification technologique du monde »<sup>47</sup>.

Décédé en 1985, Hedley Bull n'a pas pu voir le franc succès de son concept, sa reprise et ses applications – mais souvent avec moins de prudence que lui – pour expliquer qu'à la simplicité de la Guerre froide ont succédé la confusion et l'éparpillement des dangers : rôle des mafias, effondrement des États dans certaines parties du monde, origine et fonctionnement de l'Union européenne, etc. Surtout, il n'a pas pu agréer ou contrer ce que certains jugent comme des détournements de sa pensée. Le médiéviste Bruce Holsinger a avancé que les néoconservateurs américains ont utilisé abusivement son « New Medievalism »<sup>48</sup>. Pour eux, les terroristes et les groupes islamistes sont médiévaux car tribaux, sous-développés, barbares, fanatiques et ultra-violents. Les Think Tanks conservateurs, le département d'État et particulièrement Donald Rumsfeld mettent en avant le caractère médiéval de leurs ennemis, moins pour s'insurger contre leur obscurantisme que pour qualifier leur capacité d'intervention transnationale où ils agissent astucieusement à la manière des groupes de maraudeurs du Moyen

Âge en embuscade. Ces organisations rejettent l'État et relèvent de ces organisations internationales criminelles qui entraînent le monde dans un scenario néomédiéval semant le chaos. Conséquences : puisque ces ennemis sont dans le Moyen Âge, l'Amérique ne peut les combattre efficacement qu'en abandonnant le droit international et l'État de droit d'aujourd'hui ; recourir contre eux à des moyens que notre époque condamne – « guerre préventive », détention arbitraire, torture, etc. – n'est pas illégitime.

De ce parcours, il apparaît que ces formules médiévales ne sont pas d'anodins tics de langage. Capables de participer à tout et son contraire, parfois outils rhétoriques pour des idées et des groupes opposés, elles se révèlent extrêmement complexes, ambiguës, récupérables et ambivalentes. Leur généalogie trouble et longue les ont affublées de significations et fonctions variées, certaines

très persistantes, d'autres moins visibles aujourd'hui, mais qui affleurent toujours et peuvent resurgir. Pourvues de forts ressorts rhétoriques, elles font réagir, elles rassemblent, elles divisent et, à certains moments, elles ont servi de signes de ralliement ou d'identification, voire de slogans.

Eric J. Hobsbawm constatait que « les historiens de métier [...] sont démunis face à ceux qui choisissent de croire au mythe historique »<sup>49</sup>. La prégnance de ces formules en dépit des dénégations des historiens renvoient à leur nature. Elles se sont développées, et ont prospéré, à partir de mythes construits et entretenus sur cette période, et, pour une part, relèvent de cette catégorie. Et s'il existe des usages conscients, volontaires, intentionnels de ces expressions, assurément elles ont acquis une certaine autonomie qui fait qu'elles échappent largement à ceux qui y recourent.

45. Hedley Bull, *The Anarchical Society. A Study of Order in World Politics*, London, McMillan, 1977, pp. 254-255.

46. *Ibid.*, p. 255.

47. *Ibid.*, pp. 264-276.

48. Bruce Holsinger, *Neomedievalism, Neoconservatism, and the War on Terror*, Chicago, Prickly Paradigm Press, 2007, en particulier pp. 55-79.

49. Eric J. Hobsbawm, « L'historien entre la quête d'universalité et la quête d'identité », *Diogène*, oct-déc. 1994, n° 168, pp. 57, 62.

## EJ La formule « devoir de mémoire » comme *pharmakon*

Sébastien LEDOUX - Paris 1/Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle

**Résumé :** L'expression « devoir de mémoire » est instituée en France en formule du discours au début des années 1990. Ce partage de plus en plus large des usages du terme traduit le pouvoir qui lui est accordé : remédier aux maux du passé comme à ceux du présent. Cet article analyse comment le *devoir de mémoire* est ainsi employé comme un *pharmakon* censé réguler le corps social et préserver la société de nouveaux maux, en n'omettant pas d'évoquer le caractère ambigu de ce nouveau mot d'ordre.

**Mots-clés :** devoir de mémoire, Shoah, témoin, école, justice.

**S**i l'expression *devoir de mémoire* apparaît en France dans les années 1970 comme une figure de style produite par une élite culturelle sans référence historique particulière, son imposition comme formule du discours intervient au cours des années 1990 dans le cadre de la mémorialisation du génocide des Juifs<sup>1</sup>. *Devoir de mémoire* est alors mobilisé dans l'espace public pour la reconnaissance politique d'un crime identifié depuis plusieurs années comme représentant le mal absolu, l'extermination des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette injonction ainsi formulée est perçue dans le même temps comme un remède agissant sur différents maux touchant la société française (amnésie collective, antisémitisme, négationnisme, montée du Front national). Publicisée dans une rhétorique de la dénonciation contre un ordre établi, le terme *devoir de mémoire* est situé comme un véritable *pharmakon*<sup>2</sup> susceptible de former des citoyens éclairés en leur instillant une conscience historique qui prémunirait de la répétition des crimes de masse.

#### **DEVOIR DE MÉMOIRE : REMÈDE POUR UNE FRANCE MALADE DE SON PASSÉ**

Les premiers emplois du *devoir de mémoire* relatifs au génocide des Juifs interviennent au milieu des années 1980. S'ils restent quantitativement

très limités, ces usages indiquent le souci de lutter contre l'effacement des traces propre à l'entreprise génocidaire et à sa négation. La polarisation sur l'extermination des Juifs fait alors émerger la question de la responsabilité des auteurs d'un crime qualifié de mal absolu. Lancée du point vue historique par le livre de Robert Paxton paru en France en 1973, et juridiquement par les actions pénales de Serge Klarsfeld à partir de 1978, la question de la responsabilité propre du gouvernement de Vichy dans la persécution des Juifs en France se construit en problème public au début des années 1990. C'est à ce moment-là, et directement lié à ce contexte, que le *devoir de mémoire* entre en scène comme formule en réponse à un diagnostic sur la France porté par des médias, des historiens et des acteurs politiques. Le pays souffrirait d'un mal, l'amnésie collective à l'égard de la participation active de Vichy dans la déportation et l'extermination des Juifs. Les lenteurs de la justice pour juger des responsables français (Touvier, Bousquet, Papon), les ambiguïtés du président de la République François Mitterrand (ses pressions sur la chancellerie pour retarder ces procès, sa relation avec Bousquet, son passé vichyste), les actes antisémites (profanation du cimetière juif de Carpentras en mai 1990) et le discours négationniste porté par un parti politique en plein

essor, le Front national, sont présentés comme les stigmates d'une France qui n'arrive toujours pas à faire face à son passé, cinquante ans après les faits. Le *devoir de mémoire* est alors mobilisé comme un remède urgent pour la collectivité nationale dans une rhétorique de la dénonciation portée contre les dogmes, contre les pouvoirs en place et contre l'occultation de l'histoire<sup>3</sup>. Les principaux locuteurs de la formule de cette période – Michel Noir, Jean Le Garrec, Jean-Marie Cavada – qui vont lui permettre sa publicisation partagent le sentiment de contester un ordre établi en dévoilant une vérité que l'on cherche toujours à occulter<sup>4</sup>. À côté de l'institution judiciaire et du pouvoir en place avec Mitterrand, l'institution scolaire est alors désignée comme appartenant à cet ordre établi en omettant toujours d'enseigner aux élèves le rôle actif de Vichy dans la persécution des Juifs. Au lendemain de la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' de juillet 1992, un débat télévisé sur TF1 intitulé « La mémoire du Vel' d'Hiv' » met en scène six adolescents de 12 à 17 ans et différentes personnalités du monde politique,

associatif et intellectuel. L'un des adolescents explique : « On nous a toujours dit que c'étaient les Allemands qui avaient fait le mal. On ne nous a jamais dit que les Français y étaient pour quelque chose. Pourquoi on nous a caché cette vérité ? »<sup>5</sup> Les réponses des invités adultes reprennent les mots employés souvent lors de cette période qui fabriquent un « contexte de sens »<sup>6</sup> : « Oui le statut des Juifs de 1940 restera "une tâche sur l'honneur" de notre pays. Indélébile. Oui, la France "ne sait pas assumer les pages noires de son histoire" ; [...] C'est vrai, il arrive que les sociétés humaines soient atteintes de "pourrissement de la conscience". Oui, il incombe à chacun, cinquante ans après, un "devoir de mémoire". Un devoir individuel et collectif qui devrait comporter le procès de la collaboration. »<sup>7</sup>

Comme l'illustre cet exemple, le *devoir de mémoire* est alors largement référé à la tenue de procès de criminels français qui apparaissent comme un vecteur essentiel du dévoilement nécessaire de la vérité historique, un dévoilement au nom des droits de l'homme qui contribuerait à

3. Pour Luc Boltanski, la dénonciation d'une injustice s'accompagne d'une rhétorique de dévoilement pour convaincre et mobiliser d'autres personnes et les associer à la protestation, Luc Boltanski, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 51, mars 1984, pp. 3-44.

4. Nous renvoyons aux entretiens menés avec ces acteurs cités dans *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, op.cit.

5. Propos cité par Alain Rollat, « La commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' sur TF1. "Devoir de mémoire" », *Le Monde*, 21 juillet 1992. Voir notre analyse sur la question de l'absence de l'enseignement de ce fait à l'école comme *topos* de la rhétorique de la dénonciation dans *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, op.cit., pp. 106-107.

6. Nous renvoyons aux travaux sur l'action collective de Nina Eliasoph qui insiste sur l'importance des mots dans toute action recherchant une mobilisation. La forme verbale *devoir de mémoire* employée dans l'espace public a des conséquences sur la définition de la situation et fait émerger un contexte de sens ; Nina Eliasoph, *L'évitement du politique*, Paris, Economica, coll. Études sociologiques, 2010.

7. Cité par le journaliste Alain Rollat dans son article intitulé « La commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' sur TF1. "Devoir de mémoire" », *Le Monde*, 21 juillet 1992.

l'instruction civique auprès des jeunes générations. C'est dans ce cadre que les témoins apparaissent dans l'espace public comme les dépositaires de la vérité d'un crime occulté et les transmetteurs d'une expérience humaine édifiante pour les jeunes dans une logique de prévention.

### TÉMOIGNER CONTRE LE MAL

Un détour par les notions d'« espace public » et du « règne de l'Anonyme » développées par Hannah Arendt éclairent davantage la fonction du *devoir de mémoire* dans le discours social à partir de 1992-1993. Hannah Arendt définit l'espace public comme un espace « où les hommes n'existent pas simplement comme d'autres objets vivants ou animés, mais font explicitement leur apparition »<sup>8</sup>. Par ailleurs, dans son texte *Sur la violence*<sup>9</sup> dans lequel elle traite de la violence d'État au XX<sup>e</sup> siècle, celle-ci évoque l'aspect bureaucratique du crime de masse opéré par le régime le plus tyrannique qui soit et qu'elle dénomme le « règne de l'Anonyme, puisqu'on ne voit personne en fin de compte qui soit susceptible

de répondre de ce qui a été accompli. Cet état de choses qui rend impossible la localisation de la responsabilité et de l'identification de l'adversaire »<sup>10</sup>. Cet anonymat de ces « bourreaux de bureaux » fait pendant à l'anonymisation des victimes du génocide. Or, *devoir de mémoire* surgit dans le discours médiatique pour donner du sens à l'« apparition » dans l'espace public des témoins du génocide<sup>11</sup> : à la fois des expériences individuelles de victimes incarnées par des paroles singulières, et d'individus « identifiés », accusés, et pour certains condamnés, de crimes contre l'humanité : Klaus Barbie, René Bousquet et Paul Touvier<sup>12</sup>. Pour le journal *Le Monde* par exemple, les deux premières occurrences de *devoir de mémoire* datent de 1992 et concernent les poursuites à l'encontre de Paul Touvier et de René Bousquet pour crimes contre l'humanité<sup>13</sup>. Pour l'année 1993, sur douze occurrences relevées du terme dans le quotidien, huit concernent les témoignages publics de rescapés des camps de la mort (livre, films, émissions télévisées)<sup>14</sup>. Parmi ces occurrences, on retiendra plus particulièrement celle du dossier

radio-télévision du *Monde* du 6 septembre 1993 consacré à la diffusion du film *Le procès Barbie, justice pour la mémoire et l'Histoire*, montrant des extraits du procès pour la première fois à la télévision. En grand titre sur la couverture, on peut lire « Le devoir de mémoire » avec une photographie en dessous de deux témoins du procès, prise en 1987, deux témoins qui sont nommés par le journal<sup>15</sup>. À l'intérieur du dossier, on trouve « Le devoir de mémoire » en titre couvrant une double page. En dessous, des photos de quatre témoins du procès avec leur nom indiqué en légende pour chacun d'entre eux : Ennat Léger, Elie Nahmias, Sabine Zlatin et Marcel Stourdze. Les six témoins choisis par le quotidien qui apparaissent ainsi nommément sont tous des témoins victimes de la déportation de persécution à l'encontre des Juifs et non de la déportation de répression visant les résistants. Il s'agit de donner voix à l'expérience génocidaire<sup>16</sup>. Dans l'article qui relate le projet de ce film et sa mise en œuvre, on peut lire le commentaire du journaliste-réalisateur du film, Paul Lefèvre, justifiant ainsi son choix de montage : « Qu'y avait-il d'important ? Ce n'était pas Barbie lui-même.

Toutes les victimes entendues lors du procès évoquaient un devoir de témoigner. J'ai choisi non de faire un résumé du procès ou un rappel des querelles juridiques, mais de rassembler quelques témoignages – ceux qui étaient les plus aptes à remplir la seconde mission, celle de témoigner à l'écran – racontant les arrestations, les tortures personnelles, le transfert vers Drancy, les souffrances du voyage et la vie dans les camps »<sup>17</sup>. Le soir de la diffusion du film, dans l'émission *La marche du siècle*, ce sont près de six millions de téléspectateurs qui voient « apparaître » les témoins chaque fois nommés, faisant le récit de leur expérience singulière de la déportation<sup>18</sup>. Notons que, du point de vue juridique, le procès intégralement filmé et enregistré à la demande Robert Badinter, alors Garde des Sceaux, en 1983, ne pouvait être diffusé que cinquante ans après<sup>19</sup>. Un amendement voté au Parlement le 29 juin 1990 modifia l'article 8 de la loi en permettant la diffusion d'images d'un procès pour crimes contre l'humanité, dès sa clôture, sous réserve de différentes garanties et après autorisation judiciaire. À la suite de la demande de diffusion par la société de production de *La marche du*

8. Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, rééd., Paris, Calmann-Lévy, 1983, p. 256.

9. Hannah Arendt, « Sur la violence », repris dans *Du mensonge à la violence*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Agora », 1972, pp. 105-187.

10. *Ibid.*, p. 138.

11. Pour l'apparition du témoin dans l'espace public, voir Renaud Dulong, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, EHESS, 1998.

12. Klaus Barbie est condamné pour crimes contre l'humanité en 1987, Paul Touvier en 1994. Quant à René Bousquet, inculpé pour crimes contre l'humanité en 1991, il est assassiné en 1993 avant la tenue d'un éventuel procès.

13. « Après le non-lieu en sa faveur. L'affaire Touvier. Une cérémonie à l'île de la Cité. Le devoir de mémoire », *Le Monde* du 16 avril 1992, p. 8 ; « La commémoration de la rafle du Vel'd'Hiv' sur TF1. Devoir de mémoire », *Le Monde*, 21 juillet, p. 8.

14. *Le Monde* : 19 février 1993; 29 mars 1993, p. 19; 3 juillet 1993, p.2; 11 juillet 1993; 6 septembre, pp.16-17; 10 septembre 1993, p. 28 ; 18 novembre 1993, p. 61.

15. Il s'agit de Rosa Halaumbrenner et de Fortunée Benguigui, mères d'enfants de la maison d'Izieu déportés et gazés à Auschwitz-Birkenau en 1944.

16. Lors de l'extradition de Barbie en France en 1983, ce sont exclusivement les victimes résistantes qui sont évoquées dans les discours médiatiques et universitaires concernant la figure de Jean Moulin. Dix ans plus tard, le procès Barbie porte en priorité la mémoire de la déportation des Juifs. Voir Sébastien Ledoux, « Les témoins du procès Barbie, acteurs de la mémorialisation », dans Charles Heimberg, Frédéric Rousseau et Yannis Thanassakos (dir.), *Témoins et témoignages. Figures et objets dans l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 67-75.

17. *Le Monde*, 5-6 septembre 1993, p. 17.

18. Outre les témoins du procès Barbie (Simone Lagrange, Sabine Zlatin, Marcel Stourdze, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Elie Wiesel), Pierre Truche, Alain Jacobowicz et Paul Lefèvre participent à l'émission.

19. Loi « tendant à la constitution d'archives audiovisuelles de la justice » promulguée le 11 juillet 1985.

siècle, une ordonnance du Tribunal de grande instance de Paris du 1<sup>er</sup> juillet 1993 autorise cette diffusion en soulignant « le caractère pédagogique que revêt la diffusion publique d'extraits de l'enregistrement d'un procès pour crimes contre l'humanité »<sup>20</sup>. Ce caractère pédagogique est mis en scène par un dispositif plaçant sur le plateau de télévision de jeunes français et européens de 18 à 25 ans face aux témoins qui répondent à leurs questions. Cette soirée télévisée est présentée au préalable par son producteur-présentateur Jean-Marie Cavada comme « un acte de pédagogie [...] qui parlera de la nécessité de la justice et des témoins pour organiser la mémoire et établir l'histoire »<sup>21</sup>.

L'« apparition » à vocation pédagogique des témoins dans l'espace public est encadrée dans le champ sémantique par le *devoir de mémoire*. La formule devient alors un tiers langagier « convoyeur de sens »<sup>22</sup> qui légitime les actions produites pour mettre fin au « règne de l'Anonyme » décrit par Hannah Arendt. La formule est en effet mobilisée autour de trois référents constitutifs de ce règne : la poursuite d'individus « identifiés » comme responsables de crimes contre l'humanité ; la prise de parole publique des témoins évoquant leur propre expérience dans une finalité pédagogique, et enfin la dette des contemporains

envers ces morts qui ne doivent plus rester anonymes.

### L'ÉCOLE, DÉPOSITAIRE DU DEVOIR DE MÉMOIRE

Au-delà du prétoire et des plateaux télévisés, cette configuration du témoignage à caractère pédagogique encadrée par le terme *devoir de mémoire* se déploie à partir du milieu des années 1990 au sein de l'institution scolaire soupçonnée d'avoir elle aussi participé à l'occultation de la vérité historique. En mars 1994, le magazine télévisé *Envoyé spécial* consacre par exemple une émission sur la déportation des Juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale intitulée « Devoirs de mémoire »<sup>23</sup>. En guise d'introduction, le journaliste Bernard Benyamin s'adresse aux téléspectateurs en ces termes :

« Depuis plusieurs semaines, vous l'avez sans doute remarqué, c'est toute une époque de l'histoire de France qui semble resurgir, une histoire marquée par l'Holocauste, avec le film de Steven Spielberg, et la Collaboration, avec le procès Touvier. Une histoire qui a été trop longtemps cachée et que découvrent, parfois avec horreur, des millions de jeunes. Le reportage que vous allez voir, ce sont eux qui l'ont provoqué. Ils nous ont écrit à *Envoyé spécial*, par centaines, avec des

questions comme “À quoi sert l'histoire ? À quoi a servi l'Holocauste si on laisse faire les choses aujourd'hui en Yougoslavie ? Qui sont les gens qui ont caché l'histoire ou qui s'amusent à la réécrire ?” Nous sommes donc allés voir ces jeunes, eux et quelques historiens, pour tenter de répondre à ces questions. En commençant notre enquête par un lycée parisien, le lycée Jean-Baptiste Say où des élèves avaient déjà entrepris ce devoir de mémoire. »

Le reportage débute par un plan sur des lycéens dans l'amphithéâtre de leur établissement. En fond sonore, on entend les premières notes particulièrement dramatiques de *La jeune fille et la mort* de Frantz Schubert et, en voix off, la phrase d'une élève : « Oublier, c'est la pire des choses, parce que si on oublie ce qui s'est passé, c'est le meilleur moyen pour recommencer après. » Puis le téléspectateur voit différentes photographies de déportés dans un camp – corps brûlés, enfants squelettiques, femmes nues – avec la musique toujours présente. La lycéenne parle de nouveau, cette fois face caméra : « On n'a pas à supprimer l'histoire ; elle a existé, on n'a pas le droit de couper comme ça. Chaque pays a, plus ou moins, une partie un petit peu sombre, un peu honteuse ; c'est pas une raison pour la cacher ; il faut que cela serve d'exemple pour

les générations futures. » D'autres photographies de déportés sont présentées, avant qu'une autre lycéenne, en gros plan, déclare : « Il y a une névrose véritablement à propos de cette époque de Vichy, et tout ça, et cette affaire Touvier, c'est comme un peu une psychanalyse : faire resurgir à la surface pour pouvoir mettre après au clair notre histoire. » La musique s'estompe ensuite progressivement, tandis qu'une photographie de l'entrée du camp d'Auschwitz avec les rails apparaît en zoom avant, accompagnée du son de plus en plus fort d'une locomotive. Le téléspectateur voit alors une nouvelle image sur fond blanc sur laquelle s'imprime en lettres noires capitales : « DEVOIRS DE MÉMOIRE ».

On retrouve dans ces prises de parole de lycéens l'emprunt de notions psychanalytiques utilisées par Henry Rousso<sup>24</sup> qui se sont diffusées pour identifier la situation-problème de la France face à ce passé. Une telle séquence télévisée illustre également les réflexions du sociologue Patrick Pharo sur les scènes de sollicitation publique dans les médias. Ce n'est pas directement la victime du crime passé qui sollicite l'écoute, la compassion du destinataire, mais la présentation qui est faite du malheur de la victime dans l'image et le commentaire. Patrick Pharo insiste ainsi sur le fait que « dans le spectacle médiatique de l'injustice et du malheur, le

20. Cité dans *Le Monde*, 5-6 septembre 1993, p. 17.

21. Interview de Jean-Marie Cavada dans le *Journal du dimanche*, 5 septembre 1993.

22. Nicole Lapierre, « Échos », dans « À propos de "Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie. Un génocide aux déserts de l'inconscient" de Janine Altounian », *Les Papiers du Collège international de Philosophie*, n° 32, p. 28.

23. « Devoirs de mémoire », *Envoyé spécial*, France 2, 31 mars 1994, INA.

24. Dans *Le syndrome de Vichy*, qui paraît en 1987, l'historien présente l'histoire de la mémoire de Vichy par une grille freudienne : cette mémoire est diagnostiquée comme relevant d'une « névrose » qui voit une « phase de deuil » (1944-1954), puis une phase de « refoulement » (1954-1971) avant de connaître un « retour du refoulé » (1971-1974) qui conduit, à partir de 1974, à l'« obsession » de ce passé. Si Henry Rousso prend bien soin de préciser que « les emprunts à la psychanalyse [n'ont] valeur que de métaphore, non d'explication » (*Le syndrome de Vichy*, rééd., Seuil, coll. « Points Histoire », 1990, p. 19), la théorie freudienne apparaît bien nourrir sa lecture et son analyse des temporalités de la mémoire.

rôle des images et des intermédiaires sémantiques est en effet crucial, car c'est essentiellement le sens des descriptions ou des présentations qui entraîne la compassion du sujet pour les injustices et les misères et influe ainsi sur ses capacités d'engagement »<sup>25</sup>. En ce sens, la formule *devoir de mémoire* fait alors fonction d'intermédiaire sémantique censée favoriser la compassion des téléspectateurs et influer sur leurs capacités d'engagement concernant la (re)connaissance du génocide des Juifs en tant que crime commis avec la participation active du régime de Vichy.

Du côté de l'Éducation nationale, la transmission du génocide des Juifs aux élèves de l'école de la République est alors perçue comme une priorité par différents acteurs. Dominique Borne publie l'article « Faire connaître la Shoah à l'école » dans *Les Cahiers de la Shoah* en 1994. Il est alors le doyen du groupe histoire-géographie de l'Inspection générale et responsable de la rédaction des programmes d'histoire entre 1994 et 1998. Cette priorité se traduit dans les nouveaux programmes scolaires de lycée de 1995<sup>26</sup>. L'événement dénommé Shoah est porteur d'enjeux civiques dépassant largement le contenu d'un savoir historique. Parmi les outils pédagogiques mobilisés par les personnels de l'institution scolaire pour favoriser la transmission de la Shoah aux élèves, les visites des camps d'extermination se développent au cours de ces années. Ces visites sont

perçues à la fois par les enseignants, les politiques et les médias comme des actions éducatives propres à former l'élève comme un citoyen éclairé. À partir du milieu des années 1990, ces actions éducatives sont régulièrement dénommées – et justifiées – par la formule *devoir de mémoire*. Rappelons que le moment de naissance du *devoir de mémoire* en tant que formule s'est produit lors d'émissions télévisées mettant en scène des rencontres entre des témoins déportés et des jeunes. Le sujet de philosophie du baccalauréat donné en juin 1993, « Pourquoi y a-t-il un devoir de mémoire ? », a également légitimé a posteriori de telles pratiques pédagogiques. Des usages du terme sont donc venus ensuite prolonger ces scènes inaugurales en qualifiant ces actions éducatives en plein essor du nom de *devoir de mémoire*. Les visites des camps par les élèves accompagnés des témoins ont par conséquent élargi le champ sémantique de la formule. Le corpus de l'INA mentionne plusieurs occurrences de *devoir de mémoire* directement associées à ces pratiques scolaires à partir de 1996. Le traitement médiatique de la visite du camp d'Auschwitz par Jacques Chirac accompagné de lycéens, en septembre 1996, semble avoir apporté un cadre référentiel d'ordre sémantique à cette pratique sociale. Employé par le président de la République lors de son discours à Cracovie le 13 septembre 1996, le terme *devoir de mémoire* est diffusé par les rédactions des journaux télévisés le

soir même pour présenter cette visite d'Auschwitz comme une action éducative. En reprenant la formule, les médias audiovisuels semblent avoir ainsi initié cette référence en septembre 1996. Dans les années qui suivent, ces usages du terme proviennent souvent des médias eux-mêmes. Les visites des camps d'extermination qualifiées de *devoir de mémoire* sont présentées à la télévision non seulement comme le moment privilégié pour les élèves d'une éducation citoyenne, mais également comme l'occasion de leur forger une conscience historique autour d'un rituel commémoratif au cours duquel on crée une communauté éducative pour l'avenir. Le magazine intitulé « Le devoir de mémoire »<sup>27</sup>, diffusé au journal télévisé de France 3 Haute-Normandie, le 4 octobre 1997, illustre cette dimension. Les journalistes de la chaîne, Thierry Bercault et Frédéric Gatineau, consacrent un reportage de trente minutes à une ancienne rescapée d'Auschwitz, Denise Holstein, accompagnant des élèves de troisième au camp d'extermination. Le journaliste commence par indiquer dans son reportage que « l'Éducation nationale a longtemps ignoré cette page sombre de l'histoire de France. Il a fallu beaucoup de courage et d'obstination aux combattants de la mémoire pour dire la vérité sur la Collaboration et l'Holocauste ». Le reportage se conclut par une scène montrant les élèves et Denise Holstein sur les rails, à l'entrée du camp. On leur distribue des roses alors que l'image est diffusée au ralenti. Entourée des collégiens, Denise Holstein prononce gravement ces mots : « 76 000 personnes ont été déportées de France. Sur les 76 000, il y avait 11 000 enfants. Sur les 76 000, nous sommes revenus à 2 500 ; et à l'heure actuelle, nous sommes à peu près 300 survivants [on voit des collégiens en larmes]. Je vais vous demander de vous recueillir quelques instants en pensant à toutes ces personnes qui ont fini ici. Vous savez que d'habitude, quand on a perdu quelqu'un, on va au cimetière. Moi, je ne sais pas où aller. » L'image montre au ralenti les élèves qui déposent leur rose à tour de rôle sur les rails, et en off la voix de Denise Holstein : « Je voudrais aussi que chacun dépose une rose. Je voudrais que toute votre vie, vous pensiez, que vous en parliez autour de vous. Vous savez que malheureusement, à l'heure actuelle, [fin du off, retour gros plan sur Denise Holstein] il y a des gens qui disent que ça n'a jamais existé, que c'était de l'invention. Je pense que quand on est ici il est difficile de penser que c'est de l'invention [plan sur les visages graves et tristes des collégiens]. Vous lutterez toute votre vie contre ces gens et... vous n'oublierez pas tous ces gens qui ont disparu. Vous voyez, c'est la troisième fois que je viens, mais c'est pas plus facile. » Le film se termine sur l'image des roses sur les rails au premier plan, de Denise Holstein entourée des collégiens debout, tête baissée, le regard porté vers les roses. Sur cette image précise, le titre du reportage apparaît au centre de l'écran en surimpression :

25. Patrick Pharo, « Sollicitation et déréalisation du malheur. Problèmes de sensibilisation », *L'année sociologique*, n° 44, 1994, p. 61.

26. Voir Patricia Legris, *Qui écrit les programmes ?*, Grenoble, PUG, 2014.

27. « Le devoir de mémoire », journal télévisé de France 3 Haute-Normandie, 4 octobre 1997, INA.

« Le devoir de mémoire ». La formule désigne d'une part la nécessaire connaissance pour les élèves d'une vérité historique longtemps occultée et toujours niée par les négationnistes. Elle est aussi le signe sémantique d'un « pacte testimonial »<sup>28</sup> contracté lors de la visite du camp qui crée une communauté éducative entre le témoin oculaire et les élèves, des élèves devenus par ce rituel sacré effectué sous le sceau du serment les « témoins de témoins » à même de lutter à leur tour, à l'avenir, contre le mal.

Ces pratiques scolaires reçoivent le soutien du ministère de l'Éducation nationale qui emploie lui aussi *devoir de mémoire* à cette occasion. En 2001, une coopération pédagogique entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Défense est mise en place pour « réaliser des actions pédagogiques liées aux conflits contemporains et au devoir de mémoire »<sup>29</sup>. Parmi les actions pédagogiques promues se trouvent en bonne place les « voyages » ou « sorties scolaires ». Le pouvoir exécutif s'inspire lui aussi de la formule pour mener sa politique éducative dans un contexte de mondialisation de la mémoire de la Shoah. La politique éducative relative à la connaissance de la Shoah prend en effet une dimension internationale à la fin des années 1990. En 1998, un

« Groupe d'action international » se constitue. Il s'agit de la « Task Force for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance and Research » (« Groupe d'action pour la coopération sur l'éducation, la mémoire et la recherche sur l'Holocauste »), créé à l'initiative du Premier ministre suédois Göran Persson. Ce groupe organise en janvier 2000 un forum à Stockholm, réunissant les représentants des quarante-cinq pays dont huit chefs d'État et quatorze chefs de gouvernement. Présent à ce forum pour représenter la France, le Premier ministre Lionel Jospin y prononce un discours le 26 janvier 2000. Si les politiques éducatives relatives à la Shoah s'inscrivent désormais dans un cadre international, le chef du gouvernement français nomme celle de la France par la formule *devoir de mémoire* :

« L'enseignement de la Shoah, la compréhension des causes qui l'ont permise, l'hommage rendu à ceux qui l'ont combattue, constitue un devoir. En France, nous souscrivons désormais pleinement à ce devoir de mémoire et d'éducation. »<sup>30</sup>

Les États membres rédigent lors de ce forum une déclaration dans laquelle ils s'engagent à promouvoir l'enseignement de l'Holocauste et à instituer une Journée internationale de commémoration. En France, le

28. Notion de la psychanalyste Régine Waintrater pour qui « le témoignage est une cocréation fondée sur un contrat entre le témoin et celui qui recueille son témoignage, désigné sous le terme de "témoignaire", Régine Waintrater, « Le pacte testimonial, une idéologie qui fait lien ? », *Revue française de psychanalyse*, n° 64, janvier-mars 2000, p. 206.

29. « Coopération pédagogique entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Défense », 2001, en accès libre sur le site de l'Éducation nationale éduscol, [eduscol.education.fr/D0090/memoire.htm](http://eduscol.education.fr/D0090/memoire.htm), consulté le 20 février 2008.

30. Discours du Premier ministre Lionel Jospin le 26 janvier 2000 au Forum de Stockholm sur la Shoah, l'éducation et la mémoire.

ministère de l'Éducation nationale honore les engagements de Stockholm notamment par l'envoi en 2002 d'un livre à destination de tous les élèves de troisième et de terminale sur l'histoire de la Shoah intitulé *Dites-le à vos enfants*<sup>31</sup>. Le livre est préfacé par Serge Klarsfeld et l'on peut trouver, dans certaines académies, l'ajout d'une introduction rédigée par des représentants de l'Éducation nationale et des élus des collectivités territoriales. Dans le livre distribué aux élèves du département de l'Essonne par exemple, l'inspecteur d'académie et le président du Conseil général s'adressent aux élèves de troisième en faisant référence au terme *devoir de mémoire*<sup>32</sup>. L'enseignement de la Shoah est ainsi présenté comme une propédeutique à la formation du citoyen éclairé, ainsi mieux armé pour lutter contre l'intolérance.

Les ministres européens de l'Éducation nationale, réunis au Conseil de l'Europe à Strasbourg en octobre 2002, adoptent le principe d'une journée de commémoration de l'Holocauste. Celle-ci est mise en place en France par une circulaire de décembre 2003 instituant dans les

écoles une « Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité »<sup>33</sup>. La date de la journée est fixée au 27 janvier, « anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz ». La dimension civique d'une telle commémoration est clairement affirmée dans la circulaire<sup>34</sup>. L'occasion offerte par la journée n'est pas d'apprendre un fait historique, mais de favoriser l'adhésion aux valeurs des droits de l'homme pour mieux les défendre au présent. Les enseignants partagent alors, depuis plusieurs années, la même lecture de ce savoir scolaire perçu par eux comme « l'exact envers des droits de l'homme » qu'il faut transmettre pour « prémunir contre une barbarie à venir et éduquer les élèves à un regard et un esprit critique, citoyen »<sup>35</sup>. Comme les autres acteurs institutionnels, les enseignants font, eux aussi, usage de la formule *devoir de mémoire* pour marquer leur adhésion aux valeurs des droits de l'homme et signifier leur vocation à les transmettre à leurs élèves par ce biais historique<sup>36</sup>.

Le consensus autour de cette dénomination partagée *devoir de mémoire*, censée favoriser la transmission

31. Stéphane Bruchfeld et Paul Levine, « *Dites-le à vos enfants* ». *Histoire de la Shoah en Europe, 1933-1945*, Paris, Ramsay, 2002.

32. Roger Chudeau, inspecteur d'Académie de l'Essonne, et Michel Berson, président du Conseil général de l'Essonne, « Aux élèves de troisième de l'Essonne », *Ibid.*, p. 2.

33. Note de service n° 2003-211 du ministère de l'Éducation nationale, 3 décembre 2003.

34. « Cette journée n'a pas pour but de perpétuer la mémoire de l'horreur, mais d'apprendre aux élèves à être vigilants, à défendre les valeurs démocratiques et à combattre l'intolérance », *ibid.*

35. Laurence Corbel et Benoît Falaize, *Entre mémoire et savoir : l'enseignement de la Shoah et des guerres de décolonisation*, rapport de recherche INRP/IUFM de Versailles, 2003, p. 63. Des éléments du rapport ont fait l'objet d'une publication par les deux auteurs : « L'enseignement de l'histoire et les mémoires douloureuses du XX<sup>e</sup> siècle. Enquête sur les représentations enseignantes », *Revue française de pédagogie*, n° 147, 2004, pp. 43-55.

36. Voir le n° 379 de la revue des *Cahiers pédagogiques* de décembre 1999.

d'une conscience historique référée aux valeurs des droits de l'homme et l'évitement de la répétition des crimes de masse cesse dès la fin des années 1990. Victime de son succès et de ses usages institutionnels exponentiels, le *devoir de mémoire* connaît des critiques de plus en plus vives qui entraîneront sa mise à distance progressive par les institutions, notamment le ministère de l'Éducation nationale, au cours des années 2000. C'est sa fonction pédagogique et la croyance en ses effets sur la prévention des crimes qui sont mises en cause<sup>37</sup>. Cependant, le *devoir de mémoire* n'est

pas seulement qualifié d'inopérant. On lui attribue des effets négatifs. Il est accusé d'opacifier l'histoire et son enseignement, d'instrumentaliser la parole des victimes, de tomber dans un conformisme moralisant et/ou de générer une concurrence des mémoires victimaires. Le statut de *pharmakon* acquis par la formule pour dévoiler le crime absolu, ses auteurs et ses victimes, et pour se prémunir par sa transmission de sa possible répétition, se confirme ainsi en recouvrant cette fois l'autre sens du terme grec, le poison, renvoyant le *devoir de mémoire* à son ambiguïté irréductible<sup>38</sup>.

## EJ Les mots de la souffrance. Les camps français dans la mémoire des républicains espagnols

Geneviève DREYFUS-ARMAND - Présidente du CERMI (Centre d'études et de recherches sur les migrations ibériques).

**Résumé :** La mémoire des républicains, vaincus de la guerre civile espagnole et européenne de 1936-1939, est encore aujourd'hui mal cicatrisée. Réfugiés en France en 1939 pour sauver leur vie et leur liberté, ils sont considérés comme des « étrangers indésirables » et, à ce titre, internés dans des camps par les autorités alors qu'ils ont été les premiers à se battre contre les fascismes. Le texte analyse les terminologies utilisées par les pouvoirs publics et par les historiens, notamment français, puis la formation de la mémoire de cette période chez les réfugiés espagnols qui, toujours, utilisent le terme officiel de l'époque – camp de concentration – alors même que certains ont connu les camps nazis. Des exemples issus d'un ample corpus de presse et de publications attestent de ce choix revendiqué de vocabulaire, que les historiens se doivent d'expliquer et de comprendre.

**Mots-clés :** camps français d'internement, 1939-1945 ; exil républicain espagnol de 1939, internement ; exil républicain espagnol en France, mémoire.

<sup>37</sup>. En 1996, Antoine Prost conclut ses leçons d'histoire ainsi : « On fait valoir sans cesse le devoir de mémoire : mais rappeler un événement n'est à rien, même pas à éviter qu'il ne se reproduise, si on ne l'explique pas [...]. Si nous voulons être les acteurs responsables de notre propre avenir, nous avons d'abord un devoir d'histoire », *Douze leçons sur l'histoire*, rééd., Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 2007 [1996], p. 306.

<sup>38</sup>. En ce sens, rappelons que, pour Ricœur, « le devoir de mémoire constitue à la fois le comble du bon usage et celui de l'abus dans l'exercice de la mémoire », Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, op.cit., p. 106.

**L**ongtemps occultée en France comme en Espagne, la mémoire des républicains espagnols, vaincus de la terrible guerre civile européenne de 1936-1939, est encore aujourd’hui mal cicatrisée. Les politiques publiques ont tardivement et incomplètement – particulièrement en Espagne – pris en compte leur histoire souvent tragique et mesuré à leur juste valeur leurs apports innombrables au devenir démocratique des deux pays.

En ce qui concerne la France, la reconnaissance officielle, au plus haut niveau de l’État, de leur rôle pendant la guerre mondiale dans des unités combattantes aux côtés des Alliés ou dans la Résistance a tardé. C'est le 25 août 2014, soixante-dix ans après les faits, qu'un président de la République française a, pour la première fois, reconnu officiellement le rôle de la *Nueve* et des républicains espagnols dans la libération de Paris et de la France. Au-delà de ce déficit de reconnaissance ou, du moins, de son caractère tardif, les républicains espagnols et, présentement, leurs descendants, considèrent de façon amère tant la politique française de non-intervention pendant la guerre d'Espagne que les conditions de leur arrivée dans l'Hexagone.

À la conscience douloureuse d'avoir, les premiers, combattu les fascismes avec leurs seules forces et à l'incompréhension d'avoir été abandonnés face à cette noire coalition, s'ajoute l'humiliation d'avoir été des « étrangers indésirables » sur le sol d'un pays qu'ils considéraient comme la patrie des droits de l'homme. C'est

pourquoi, dans leurs têtes et dans leurs cœurs, les camps institués par le décret du 12 novembre 1938 restent intitulés comme ils étaient officiellement désignés alors, des camps de concentration ; et ce, même après la révélation de l'existence des camps nazis qu'un certain nombre d'entre eux ont, par ailleurs, connus.

Une brève exploration des termes utilisés par les pouvoirs publics et par les historiens français précédera une présentation de la terminologie constante employée par les républicains espagnols exilés eux-mêmes et par leurs descendants.

#### LES CAMPS FRANÇAIS : LES MOTS DU POUVOIR ET DES HISTORIENS

Que l'on ne se méprenne pas. Les mots du pouvoir et des historiens ne sont pas les mêmes. Les pouvoirs publics français ont adopté des expressions différentes pendant la période 1939-1945, pour des raisons d'opportunité politique. Quant aux historiens, ils ont eu la nécessité d'utiliser un terme générique permettant de désigner l'ensemble des camps français de ces années de guerre, même si une périodisation a été indispensable pour caractériser l'évolution de ces lieux et leurs fonctions successives. À cela s'ajoute, pour l'historien, sa responsabilité sociale – civique pourrait-on dire – d'aider ses lecteurs et notamment un jeune public à ne pas confondre toutes les notions et à ne pas mélanger des situations historiques différentes. Dans un pays comme la France qui a vu partir pour

#### Les mots de la souffrance. Les camps français dans la mémoire des républicains espagnols

les camps nazis, de concentration et d'extermination, des dizaines de milliers de personnes, dont de nombreux Juifs, la clarification de la terminologie s'impose. En cela, les historiens anglo-saxons et espagnols, moins soumis à cette injonction, adoptent divers termes, ceux de l'époque ou ceux retenus préférentiellement aujourd'hui, avec une relative indifférence lexicale.

Comme on le sait, ce sont les Espagnols qui ont, les premiers à l'époque contemporaine, mis en place des « camps de reconcentration » à Cuba, pendant la guerre d'indépendance de l'île à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le terme « camp de concentration » apparaît en anglais en 1901 lors de la guerre menée contre les Boers par les Britanniques en Afrique du Sud au début du siècle dernier<sup>1</sup>. Des camps de concentration et, pour la première fois, de travail forcé, sont ouverts en 1905 par les colons allemands pour les Hereros, dans le sud-ouest africain, l'actuelle Namibie. Dans cette lignée, une série de camps de concentration s'ouvriront dans ce premier XX<sup>e</sup> siècle en période de guerre, disparaissant ensuite sans laisser des traces profondes dans la mémoire collective, comme ceux de la Première Guerre mondiale en France et en Grande-Bretagne. Dans ces deux pays, on interne à partir de 1914

les Allemands, les Austro-Hongrois ou les Ottomans qui y résident.

En 1939, lorsque la guerre mondiale éclate, aussi bien en France qu'en Grande-Bretagne, des mesures administratives de détention sont prises à l'encontre des ressortissants d'Allemagne ou d'Autriche. Mais les deux pays n'adoptent pas tout à fait la même politique. Instruite par les conséquences néfastes des camps d'Afrique du Sud, marqués par de nombreux morts, ce qui a fait scandale à Londres, et par les internements indifférenciés pratiqués lors de la Première Guerre mondiale, analysés au plus haut niveau de l'État, la Grande-Bretagne procède, au moins dans un premier temps, à des internements ciblés des ressortissants des puissances étrangères<sup>2</sup>.

Sans avoir la même expérience historique que la Grande-Bretagne ni une réflexion analogue sur les camps de concentration, la France se trouve, dès avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte différent de celui du pays d'outre-Manche. Une fois la parenthèse du Front populaire close, en avril 1938, le gouvernement d'Édouard Daladier multiplie les mesures à l'encontre des « étrangers indésirables » : le 2 mai suivant, l'assignation à résidence et la surveillance sont prescrites pour

1. Annette Wieviorka, « L'expression *camp de concentration* au XX<sup>e</sup> siècle », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 54, avril-juin 1997, pp. 4-12. Geneviève Dreyfus-Armard, « De quelques termes employés [camps d'internement, de concentration, d'extermination] : de leur signification historique à leur poids mémoriel », in *De l'exil et des camps. Écrire et peindre, de Max Aub à Ramón Gaya*, Bernard Sicot (éd.), Regards [Centre de recherches ibériques et ibéro-américaines (CRIBA-EA 369)], Groupe de recherches résistances et exils (GREX), université Paris-Ouest Nanterre La Défense], n° 12, 2008, pp. 19-31.

2. Anne Grynberg, « 1939-1940 : l'internement en temps de guerre. Les politiques de la France et de la Grande-Bretagne », *Vingtième siècle*, op. cit., pp. 23-33. David Cesarani, « Camps de la mort, camps de concentration et camps d'internement dans la mémoire collective britannique », *ibid.*, pp. 13-23.

les étrangers frappés par un arrêté d'expulsion et qui ne parviennent pas à obtenir un visa pour quitter la France. Le 12 novembre 1938, un décret prévoit, pour ces mêmes « étrangers indésirables », l'internement dans des « centres spéciaux » où ils feront l'objet d'une surveillance permanente<sup>3</sup>. Comme le souligne Anne Grynberg, « la confusion s'est instaurée progressivement, tout au long des années trente, entre étranger/réfugié/ennemi »<sup>4</sup> : la politique d'immigration devient de plus en plus restrictive au fur et à mesure que la crise économique et sociale frappe le pays, doublée d'une crise d'identité marquée par la montée de l'instabilité politique et de la xénophobie.

Si bien que les pouvoirs publics français emploient tout naturellement, pour désigner ces « centres spéciaux » prescrits par le décret de novembre 1938, le même terme que pendant la Première Guerre mondiale, celui de camp de concentration. Après la *Retirada*, ce grand exode de près d'un demi-million de civils et de militaires espagnols survenu fin janvier et début février 1939, les hommes en âge de porter les armes – et, parfois aussi des femmes et des enfants – sont conduits vers ces « centres » prévus par le décret. À la mi-février 1939, ils sont quelque 275 000 réfugiés espagnols à être internés dans les camps

improvisés à la hâte sur les plages du Roussillon. La tradition administrative ne fait que reprendre un terme usité pour les nommer. C'est ainsi qu'Albert Sarraut les définit au début du mois de février :

« Le camp d'Argelès-sur-Mer ne sera pas un lieu pénitentiaire mais un camp de concentration. Ce n'est pas la même chose. Les asilés qui y prendront séjour n'y resteront guère que le temps nécessaire pour préparer leur refoulement ou, sur leur option, leur libre passage de retour en Espagne. »<sup>5</sup>

Le terme de « camp de concentration » est employé constamment à l'époque dans les documents administratifs, qu'ils émanent des différents ministères, de l'armée ou des municipalités. Il s'agit bien de la définition qu'en donne le *Larousse* de 1927 : « Les camps de concentration sont des camps de refuge dans lesquels on rassemble, sous la surveillance de troupes, soit des populations civiles de nationalité ennemie, soit des suspects, soit des soldats prisonniers. »<sup>6</sup> Les réfugiés républicains espagnols n'étant pas des ressortissants de nationalité ennemie ni des soldats prisonniers, ils sont, de toute évidence, des suspects qu'il faut surveiller et contrôler.

Au cours des années suivantes, où les réfugiés espagnols seront encore, pour beaucoup, à nouveau internés,

3. *Journal officiel. Lois et décrets*, 3 mai 1938, pp. 4967-4969 et 13 novembre 1938, pp. 12920-12923.

4. *Ibid.*

5. *La Dépêche* du 2 février 1939, cité par Marie-Claude Rafaneau-Boj, *Odyssée pour la liberté. Les camps de prisonniers espagnols, 1939-1945*, Paris, Denoël, 1993, p. 117.

6. Cité par Grégory Tuban, *Contrôle, exclusion et répression des réfugiés venus d'Espagne dans les camps du sud de la France. 1939-1944*, thèse de doctorat d'histoire, université de Perpignan, 2015, p. 30.

les dénominations officielles des camps changent considérablement, en fonction d'impératifs politiques. Si le camp de Rieucros, en Lozère, est appelé en septembre 1939 « centre de rassemblement d'étrangères », il devient « camp de concentration » en janvier 1941<sup>7</sup>. En revanche, le camp de Rivesaltes est considéré comme un « centre de regroupement familial », un centre d'hébergement, lors de son ouverture massive aux familles, notamment espagnoles, en janvier 1941. Le camp de Djelfa, en Algérie, est intitulé « centre de séjour surveillé »<sup>8</sup>. Les exemples de changement de dénomination administrative sont nombreux.

Quant aux historiens, ils se sont penchés assez tardivement sur les camps français, à partir du milieu des années 1980 et surtout dans les années 1990. Leur souci légitime est alors de trouver une terminologie qui ne prête pas à confusion avec les camps nazis dont l'étude scientifique commence à se développer<sup>9</sup>. L'un des premiers à étudier un camp français, Claude Laharie, ne cache pas son embarras, en 1985, à propos de la première période du camp de Gurs, celle de l'année 1939 :

« Gurs n'est pas [...] un « camp de concentration ». Le terme, largement utilisé en 1939 [...] a pris, depuis, une toute autre signification. [...] Gurs

7. Maëlle Maugendre, *Les Réfugiées espagnoles en France (1939 - 1942) : des femmes entre assujettissements et résistances*, thèse de doctorat d'histoire, université Toulouse-2, 2014, p. 280.

8. Bernard Sicot, *Djelfa, 41-43 : un camp d'internement en Algérie*, Paris, Riveneuve, 2015.

9. Le livre de Raul Hilberg, *The Destruction of the European Jews*, passé inaperçu lors de sa publication en 1961 à Chicago, n'a été publié en français qu'en 1988.

10. Claude Laharie, *Le Camp de Gurs 1939-1945. Un aspect méconnu de l'histoire du Béarn*, Pau, Infocompo, 1985, p. 120 éd. de 1993 (Pau, J & D Éditions).

11. Jean-Claude Villegas (coord.), *Plages d'exil. Les camps de réfugiés espagnols en France, 1939*, Nanterre/Dijon, BDIC/Hispanística XX, 1989, p. 11.

n'est pas davantage un simple « centre d'accueil » ou « centre d'hébergement » à l'intérieur duquel les internés peuvent attendre en toute quiétude des jours meilleurs. Et « l'accueil » offert aux arrivants évoque davantage l'emprisonnement que l'hospitalité. À vrai dire, on cherche vainement un terme pour désigner ce camp. »<sup>10</sup>

De même, en 1989, Pierre Vilar, grand historien spécialiste de l'Espagne, précise dans sa préface à *Plages d'exil. Les camps de réfugiés espagnols en France* :

« Je n'aime pas l'usage extensif du terme camp de concentration, assez souvent appliqué aux camps que ce livre décrira. Au sens strict, le terme n'est pas exact : à Argelès ou Saint-Cyprien, on concentra bien, en effet, plusieurs dizaines de milliers d'hommes. Mais les mots ont une histoire. Auschwitz ou Mauthausen ont donné à ceux de camp de concentration une charge telle qu'il faut en faire un emploi prudent. »<sup>11</sup>

À juste titre, les historiens français sont soucieux de ne pas introduire de confusion, auprès de leurs lecteurs, entre des camps où l'on interne, où l'on souffre, où l'on meurt, par indifférence, incurie ou rigidité administrative, et des « camps concentrationnaires » relevant d'un système, d'un

« univers concentrationnaire »<sup>12</sup> dont l'objet est de soumettre, de broyer et d'éliminer l'individu. Ces historiens appellent donc « camps d'internement » les camps français d'avant et d'après la Seconde Guerre mondiale, qu'ils répondent à des situations exceptionnelles ou qu'ils correspondent, sous le régime de Vichy, à des logiques d'exclusion, de répression ou de persécution. Ainsi, pour Annette Wieviorka, « l'expression "camp de concentration" est trop erratique pour permettre d'appréhender des phénomènes différents », n'obéissant pas à des logiques de même nature, ce qui risque d'interdire leur étude<sup>13</sup>. Denis Peschanski, qui s'est longuement penché sur l'histoire des camps français, opte pour l'expression générique « camp d'internement » :

« La difficulté croît si l'on considère les statuts qu'ont connus les camps français d'internement : certains sont dits d'internement, mais d'autres d'hébergement, de transit, voire de concentration. Ils relèvent tous de notre objet d'étude, même si la différence de terminologie ne relève pas que du discours. Nous parlerons indifféremment de "camps d'internement". Cela vaut spécialement pour l'expression de "camps de concentration" pourtant

utilisée par certaines autorités locales, surtout en 1939 et 1940, et plus largement par les internés eux-mêmes ou la presse. Les autorités gouvernementales évitèrent de le faire, pour des raisons politiques évidentes. La querelle de mots n'est pas innocente. »<sup>14</sup>

Les historiens anglo-saxons ou espagnols, qui écrivent dans un contexte socio-historique différent, se posent aussi la question de la terminologie pour désigner les camps français dans lesquels ont été internés les républicains espagnols ; mais ils utilisent souvent l'expression en vigueur dans les textes administratifs et militaires de l'époque et toujours employée par les anciens internés espagnols ou par leurs descendants, celle de « camp de concentration ». D'une certaine façon, en reprenant l'expression courante en 1939 et 1940, et même s'ils analysent ces camps avec les mêmes précautions méthodologiques que leurs confrères français, ils prennent en compte le terme ancré dans la mémoire des réfugiés de la guerre d'Espagne. C'est le cas, par exemple, des historiens anglais Paul Preston, Helen Graham ou Scott Soo mais aussi de l'historienne madrilène de l'exil espagnol Alicia Alted Vigil<sup>15</sup>. De

12. L'expression est de David Rousset qui a connu, comme résistant, les camps nazis et a dénoncé aussi les camps du goulag soviétique (*L'univers concentrationnaire*, Paris, Éd. du Pavois, 1946 ; pp. 113-115 dans l'édition des Éd. de Minuit de 1965).

13. Annette Wieviorka, « L'expression camp de concentration au XX<sup>e</sup> siècle », *art. cit.*, p. 12.

14. Denis Peschanski, *Les camps français d'internement, 1938-1946*, thèse de doctorat d'État, 2000, p. 5.

15. Helen Graham, *The War and his Shadow : Spain's Civil War in Europe's Long Twentieth Century*, Eastbourne, Sussex Academic Press, 2012 ; Paul Preston, *Doves of War : Four Women of the Spanish Civil War*, New York, Harper Collins, 2010 ; Paul Preston, *El Holocausto español. Odio y exterminio en la Guerra Civil y después*, Barcelone, Debate, 2011 ; Scott Soo, *The Routes of exile. France and the Spanish Civil War refugees, 1939-2009*, Manchester, Manchester University Press, 2013 ; Alicia Alted Vigil, *La voz de los vencidos. El exilio republicano de 1939*, Madrid, Aguilar, 2005 ou, avec Lucienne Domergue, *La cultura del exilio anarcosindicalista español en el sur de Francia*, Madrid, Cinca, 2012.

jeunes chercheurs français prennent également ce parti présentement<sup>16</sup>. Pour notre part, ayant choisi en 1989, avec Jean-Claude Villegas, le terme de « camp de réfugiés espagnols » pour le sous-titre de *Plages d'exil*, nous avons essayé d'expliquer, d'abord avec Émile Temime puis ultérieurement, en analysant la mémoire de ces camps, l'emploi récurrent de l'expression « camp de concentration » chez les internés espagnols, ne nous interdisant pas personnellement de l'employer pour certaines périodes et toujours en expliquant pourquoi<sup>17</sup>.

#### COMMENT S'EST FORGÉE LA MÉMOIRE DES CAMPS FRANÇAIS CHEZ LES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLES ?

Contrairement aux camps ouverts en période de conflit, comme cela a été le cas pendant la Première Guerre mondiale, les lieux d'internement aménagés dans la précipitation pour les réfugiés de la guerre d'Espagne n'ont pas de lien direct avec la défense du pays. Certes, le nombre de réfugiés dépasse largement les prévisions envisagées depuis des mois par les observateurs et également celles évoquées à la mi-janvier 1939 par le ministre espagnol des Affaires étrangères<sup>18</sup>. Mais, compte tenu de la politique de repli, de fermeture et de suspicion généralisée envers les étrangers entreprise depuis

le printemps 1938, aucun préparatif n'a été effectué, même pour l'accueil d'un nombre moindre de réfugiés. L'idée d'utiliser, au moins temporairement, les infrastructures et camps militaires alors inoccupés, comme au Larzac par exemple, a été immédiatement rejetée aussitôt qu'entrepris. La méfiance domine largement à l'égard des réfugiés républicains qui, pourtant, se sont battus pendant plus de deux ans et demi contre des ennemis communs que l'on essaie encore d'amadouer en multipliant les concessions.

Autant, entre l'été 1936 et le printemps 1938, sous le gouvernement du Front populaire, l'accueil des quelque 150 000 réfugiés espagnols venus chercher asile en France au fur et à mesure de l'avancée des troupes franquistes – marquée à chaque étape par des massacres sans nombre – a été solidaire et humaine, autant, en 1939, l'arrivée de ceux qui viennent en France pour sauver leur vie et leur liberté a été accompagnée de mesures vexatoires. Certes, le droit d'asile est accordé, mais tellement à contre-cœur que seules des dispositions pour assurer l'ordre et la sécurité du pays ont été prises. Assurément, la situation est exceptionnelle mais l'absence de politique prospective, la crainte et l'indifférence – déjà Prague remplace Madrid dans les préoccupations françaises – font que l'État y

16. Voir les travaux de Maëlle Maugendre ou Grégoire Tuban cités plus haut.

17. *Plages d'exil. Les camps de réfugiés espagnols en France, 1939*, *op. cit.* ; Geneviève Dreyfus-Armard, Émile Temime, *Les camps sur la plage, un exil espagnol*, Paris, Autrement, 1995 ; Geneviève Dreyfus-Armard, *L'Exil des républicains espagnols en France, de la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999.

18. Julio Alvarez del Vayo demandait alors à la France d'accueillir quelque 150 000 réfugiés ; mais, pour lui comme pour le reste du gouvernement Negrín, la guerre n'était pas terminée.

répond en ne s'appuyant que sur les dispositifs législatifs dont il vient de se doter pour contrôler et réprimer les étrangers.

C'est ce profond malentendu qui résonne encore aujourd'hui, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, dans la mémoire des descendants de l'exil républicain espagnol. Même s'ils avaient été profondément déçus par la politique de non-intervention, les républicains espagnols espéraient arriver dans la France des droits de l'homme et ils se voient traités comme des suspects, voire des malfaiteurs et des criminels. Aux souffrances physiques dues aux mauvaises conditions matérielles de vie dans les camps – qui s'ajoutent aux années de guerre et à l'exode – se surimposent surtout chez eux les souffrances morales combien insoutenables que sont la désillusion par rapport à l'image ancrée en eux d'une France des Lumières et, surtout, l'humiliation de se voir considérés comme des « indésirables ». Passe encore la vie précaire et difficile dans les camps, pour laquelle on peut alléguer l'improvisation d'un pays dépassé par le flot des réfugiés ; mais ce dont ces derniers gardent douloureusement le souvenir, ce sont la rudesse et les vexations ressenties à leur arrivée, voire l'hostilité, ainsi que la suspicion permanente dans lesquelles ils ont été tenus. Comme l'écrivit l'ancienne ministre de la Santé du gouvernement républicain Federica Montseny, qui a vécu avec sa famille

– des parents âgés et de jeunes enfants – les mêmes conditions de l'exode que ses compatriotes :

« Rien n'avait été prévu ni préparé pour eux, c'est certain. Mais compte tenu du débordement de toutes prévisions [...] on aurait pu avoir davantage d'humanité, moins de raffinement dans les humiliations, moins de cruauté dans le traitement. »<sup>19</sup>

Ensuite, le tragique exode des républicains espagnols a été enseveli sous les autres tragédies qu'allait générer la Seconde Guerre mondiale. Le voile de l'oubli s'est étendu assez rapidement sur cette année 1939 qui a vu s'ouvrir les premiers camps d'internement en France, lieux de privation de liberté et de non-droit, puis sur la création, pour utiliser ces internés, des Compagnies de travailleurs étrangers (CTE) placées sous commandement militaire. C'est précisément cet embrigadement dans les CTE envoyées travailler à l'organisation défensive des frontières, particulièrement à la ligne Maginot, qui vaudra aux républicains espagnols d'être les premiers déportés vers les camps nazis à partir d'août 1940. Non reconnus prisonniers de guerre comme leurs compagnons de captivité français, les Espagnols sont extraits des stalags par les autorités allemandes. Ils sont alors envoyés en Autriche, à Mauthausen, classé camp de catégorie 3 par l'administration nazie, au régime particulièrement sévère. Ils y sont rejoints dès l'été 1940 par des

civils espagnols raflés en représailles à Angoulême par les Allemands ; sur les quelque 927 personnes déportées, le camp absorbera les hommes et les garçons de plus de 13 ans, les femmes et les enfants sont remis aux autorités franquistes. Le camp de Mauthausen comme d'autres camps du Reich seront la destination de nombreux résistants espagnols arrêtés dans la France occupée.

Ainsi, l'écrivain Virgilio Botella Pastor, réfugié au Mexique où l'accueil a été plus chaleureux qu'en France, explique les motifs qui le poussent, dans ses romans à caractère historique, à laisser un témoignage écrit de la guerre d'Espagne et de l'exil :

« Je souhaite exposer les causes de notre guerre et la défaite, narrer la geste des républicains espagnols qui, en exil, passèrent par les *camps de concentration* de France pour continuer à lutter ensuite, non pour leur liberté mais pour la liberté des autres, et mourir pour elle, depuis les sables du Sahara et de Bir Hakeim jusqu'aux neiges de Narvik en Norvège ; de l'île de Crète, comme parachutistes de l'armée anglaise, jusqu'aux plages normandes du débarquement, encadrées dans des unités anglaises et françaises ; depuis le maquis, la guérilla et la Résistance en France, jusqu'aux camps d'extermination d'Allemagne, alors qu'ensuite les survivants reçurent le prix et la récompense que nous connaissons tous et dont nous continuons encore à bénéficier. »<sup>20</sup>

Cette trajectoire, qui part des camps français, passe par les Compagnies de travailleurs étrangers et aboutit à Mauthausen, est restée gravée dans la mémoire des républicains espagnols comme une spirale fatale unique. D'autant que ces derniers sont persécutés par les nazis avec l'appui du régime franquiste. Ramón Serrano Suñer, ministre de l'Intérieur et beau-frère de Franco, est à Berlin en septembre 1940 quand est émise la consigne écrite de mettre les anciens « combattants rouges d'Espagne » dans des camps du Reich, l'exécution ayant précédé l'ordre formel. Le régime de Vichy, qui s'emploie à les réprimer, ne les a, bien entendu, pas mentionnés dans la convention d'armistice. Les républicains espagnols ont connu également une longue répression dans l'Espagne franquiste après la fin « officielle » des combats : des milliers de fusillés, plus d'une centaine de *campos de concentración*, une multitude de prisonniers employés à des travaux forcés dans des bataillons disciplinaires, des centaines de fonctionnaires évacués. Dans les camps de concentration franquistes, on « rééduquait » les prisonniers, on les torturait, afin d'annihiler toute velléité de résistance. Tout cet enchaînement répressif fait que la mémoire des républicains espagnols n'a retenu que l'expression unique de « camp de concentration ». Comme le précise, cinquante ans après la *Retirada*, le socialiste Antonio Gardó Cantero,

19. Federica Montseny, *Pasión y muerte de los Españoles en Francia*, Toulouse, Espoir, 1969, p. 22. Texte paru en plusieurs livraisons dans *El Mundo al día* en 1950 et rassemblé dans cette édition.

20. Virgilio Botella Pastor, « Porque escribo sobre la guerra y el destierro », *Anales. Ateneo ibérico-americano*, 1969, n° 5, pp. 1-9 ; conférence prononcée le 13 décembre 1969.

l'un des animateurs du travail culturel entrepris dans le camp d'Argelès, puis résistant dans les maquis du Languedoc :

« J'ai toujours pensé que ces camps que nous appelons camps de concentration devaient être placés au troisième rang de la souffrance du peuple espagnol. Il y eut en premier lieu les camps allemands où beaucoup d'Espagnols sont morts. Puis les camps de concentration d'Espagne et enfin les camps français. »<sup>21</sup>

Après la guerre mondiale, après les combats ou à leur sortie éventuelle des camps nazis, la plupart des résistants antifascistes survivants ont pu retrouver leur pays, que ce soit les Français, les Italiens, les Allemands ou les ressortissants des pays de l'est de l'Europe. Même si cela n'a pas toujours été simple pour ces tout derniers, les exilés espagnols n'ont pu, eux, regagner leur pays d'origine. Ils sont restés en France ou y sont retournés à leur retour de déportation. La longue dictature franquiste, l'une des plus sanglantes d'Europe, n'a pas revendiqué leur action pendant la guerre mondiale et n'a cessé de les poursuivre de sa vindicte. En France, les gouvernements issus de la Résistance ont soutenu, jusqu'en 1948, les exilés espagnols qui avaient combattu avec les Français dans les maquis et pris une part importante à la lutte contre l'occupant. Mais aucun des pays vainqueurs de la guerre mondiale n'a souhaité remettre en cause le statu quo en Espagne et les condamnations du régime franquiste

sont restées purement morales, donnant aux républicains espagnols le sentiment amer d'un second abandon international après la non-intervention. Puis, la survenue de la guerre froide, les changements de majorité politique, le souci des pays anglo-saxons, mais également de l'URSS, de ne pas provoquer de bouleversements dans la Péninsule ibérique et l'entrée de l'Espagne franquiste à l'ONU en 1955 firent que la voix des républicains espagnols se heurta peu à peu à l'indifférence générale.

Les républicains espagnols ont ressenti, durant leur interminable exil, le lourd poids du silence qui, en France comme en Espagne, s'est abattu sur leur histoire et leur tragédie tant collective qu'individuelle. Ainsi, vaincus et stigmatisés en Espagne, ils sont passés en France du statut d'indésirables à celui d'anciens combattants oubliés et ce, pendant des décennies. Se mêle sans doute dans l'inconscient collectif français, se superposant, la mauvaise conscience éprouvée pour les camps d'internement érigés lors de l'arrivée des réfugiés espagnols et pour une dette de sang non honorée. Les exigences du pragmatisme politique d'État l'ont emporté ensuite sur toute autre considération.

En Espagne, pendant des décennies, les républicains étaient considérés comme des vaincus dont il fallait effacer toute trace. Après le retour de la démocratie en Espagne, ce n'est que progressivement que l'histoire de la guerre et de l'exil a ressurgi. C'est

## Les mots de la souffrance. Les camps français dans la mémoire des républicains espagnols

seulement au XXI<sup>e</sup> siècle que l'exil et la répression franquiste sont entrés dans le débat public avec la fameuse déclaration des Cortès en 2002. La loi de Mémoire historique adoptée en 2007 permet certaines avancées par rapport à la reconnaissance des républicains persécutés par le franquisme mais les sentences des tribunaux d'exception qui s'étaient érigés en juges des « délits politiques » ne sont toujours pas abrogées. La loi d'amnistie de 1977 constitue jusqu'à ce jour un verrou juridique.

En France, les républicains espagnols, considérés en 1939 comme des « étrangers indésirables », ont participé en nombre à la guerre mondiale aux côtés des Alliés et à la Résistance au coude à coude avec les Français et d'autres étrangers. Mais pendant des décennies, leur participation à la Seconde Guerre mondiale aux côtés des Français – et particulièrement à la Résistance – a été longtemps un fait peu connu, oublié des historiens français jusqu'à une date fort récente<sup>22</sup> et, en tout cas, largement absent de la mémoire collective française. Les raisons de cet « oubli historique » sont multiples et on ne peut les évoquer ici, mais cette longue amnésie les concernant a figé les mémoires et cette histoire encore

22. Le premier colloque scientifique à l'étudier est celui consacré aux *Italiens et Espagnols en France, 1938-1946* tenu à Paris en novembre 1991 (publié sous le titre *Exils et migration*, chez L'Harmattan, en 1994).

23. Geneviève Dreyfus-Armand, « La memoria en el exilio español en Francia : de una generación a la otra, en un contexto memorial específico », *Migraciones e Exilios*, n° 15, 2015, pp. 13-29.

24. Depuis les années 2004-2005, de nombreuses régions ou villes françaises ont reconnu le rôle des républicains espagnols dans la libération du pays. Ainsi, la Ville de Paris, en 2004, pour la libération de la capitale où, depuis, des plaques jalonnent le parcours de la Nueve de la 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc, compagnie composée majoritairement d'exilés espagnols.

25. *Les guerres de mémoires. La France et son histoire*, Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson (éds), Paris, La Découverte, 2008.

21. « Entretien avec Antonio Gardó », in *Plages d'exil*, op. cit., p. 227.

en suspens n'a pas permis une cicatrisation des blessures morales.

C'est donc une mémoire encore à vif qui a commencé à émerger à la fin du siècle dernier, tant en Espagne qu'en France, et qui a acquis, en cette première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, un fort développement et une certaine visibilité<sup>23</sup>. Les pouvoirs publics français rendent depuis quelques années des hommages aux républicains espagnols<sup>24</sup>. De nombreuses associations mémorielles se sont créées dans les deux pays. En France, Caminar, une coordination nationale d'associations mémorielles espagnoles s'est créée en 2014, regroupant présentement une quinzaine d'associations. Il n'est pas indifférent que l'une des premières associations créées, au tournant des deux siècles, se soit appelée FFREEE, Fils et Filles de républicains espagnols et enfants de l'exode, calquant son nom sur celui de l'association créée par Serge et Beate Klarsfeld, afin de prendre exemple sur ce dynamisme associatif pour faire connaître et reconnaître l'histoire de l'exil espagnol. Car, en France comme dans une grande partie du monde occidental, le contexte mémoriel a connu des évolutions notables. Il s'est développé, depuis les années 1990, une intense concurrence de mémoires<sup>25</sup>. La

mémoire juive s'est convertie en paradigme, en modèle, de « régime victimo-mémoriel » et les autres groupes qui sentaient une identité particulière – comme les descendants d'Arméniens, d'esclaves ou de colonisés – ont commencé à apparaître dans l'espace public. De fait, comme l'analyse Esther Benbassa : « La mémoire de la Shoah servit d'exemple à différents groupes qui, à juste titre, demandent que leur mémoire de souffrance trouve sa place dans la mémoire collective française. »<sup>26</sup>

#### LES MOTS POUR LE DIRE

Pendant toute la durée de l'exil, les républicains espagnols utilisent l'expression de « camp de concentration » pour désigner les camps français et c'est le cas aujourd'hui encore de leurs descendants. Et cela, même après la terrible expérience des camps nazis – que nombre d'entre eux ont par ailleurs connue. Ce choix linguistique, inconscient ou revendiqué, exprime la profondeur de la blessure ressentie et montre que sont englobés dans une même réprobation les camps français et nazis, quels que soient le degré et la nature de l'horreur. Alors que les républicains espagnols savaient par l'expérience de la guerre d'Espagne, pour les avoir affrontés, qu'ils n'avaient rien à attendre et tout à redouter des nazis, ils sont extrêmement blessés de « l'accueil » français.

26. Esther Benbassa, « La concurrence des victimes », in *Culture post-coloniale, 1961-2006*, Pascal Blanchard et Nicolas Bancel (dir.), Paris, Autrement, 2006, pp. 102-112.

27. Lluís Montagut, *J'étais deuxième classe dans l'armée républicaine espagnole*, Paris, François Maspero, 1976, p. 58.

28. Plaque inaugurée par Anne Hidalgo, alors première adjointe au maire de Paris.

Aussi, le même terme sert-il à désigner les camps français et allemands, en dépit de la connotation ultérieure donnée par les génocides programmés dans les seconds. Comme l'écrit Lluís Montagut dans son témoignage :

« Bien avant que les Allemands la pratiquent à grande échelle dans leurs camps de concentration, on a expérimenté avec nous cette science du rabaissement moral des individus, de la destruction méthodique de toutes les valeurs morales, faisant de la personne humaine... une bête affamée, sale, obsédée par ses besoins les plus élémentaires. »<sup>27</sup>

Dans la langue castillane, l'expression « camp de concentration » est toujours employée pour désigner ces lieux d'internement et, au-delà de son contenu véritable, ce qui est en jeu, dans son emploi récurrent – y compris en français – c'est le poids mémoriel d'un vécu longtemps oublié voire occulté. Et l'on peut constater que, plus le temps passe et plus cet emploi est réaffirmé. Les associations mémorielles espagnoles émergentes ont dû se contenter, en 1999, d'un monolithe indiquant l'emplacement d'un « camp » pour réfugiés espagnols sur la plage d'Argelès-sur-Mer, sans autre précision. Mais, en 2009, sous leur pression, la grande plaque apposée à la limite nord de l'ancien camp le dénomme comme en 1939, à savoir « camp de concentration »<sup>28</sup>.

#### Les mots de la souffrance. Les camps français dans la mémoire des républicains espagnols

L'un des tout premiers témoignages publiés sur les camps est un long poème écrit en 1944 au Mexique par Miguel Giménez Igualada, libertaire espagnol émigré à Mexico, après trois ans d'internement en France. L'auteur du poème proclame que sa religion est de croire en l'homme et il est cependant obligé d'évoquer la vie des réfugiés espagnols dans les camps français, « ce cercle de la haine », cette « muraille de vilenie » ; ces camps qui, en fait, renfermaient « des peintres, des musiciens, des sculpteurs, des médecins, des écrivains, des hommes qui vécurent dévorés de nobles idéaux, des humanistes [...], le meilleur et le plus noble de la pensée hispanique ». C'est de ce contraste entre les conditions de l'accueil en France confrontées à la riche expérience politique et culturelle vécue en Espagne, à la guerre menée courageusement contre un ennemi intérieur et extérieur et, pour certains, aux tentatives de transformation révolutionnaire de la société que naissent « la douleur, l'angoisse, la tristesse et le désespoir, entre la boue et le sable, le fumier et les loques, les injures et le mépris ».

« Il est des noms français que les Espagnols ont gravés, pour toujours, dans leur cœur. Des noms français que les parents apprendront à épeler à leurs enfants ; qui seront sculptés dans la roche nue des crêtes pyrénéennes afin qu'ils se perpétuent à

29. Miguel Giménez Igualada, « Dolor », in Antonio Berna Salido, *Somos : homenaje de los republicanos españoles a las representaciones diplomática y consular de México en Francia*, Mexique, Publicaciones Somos, 1944.

30. Geneviève Dreyfus-Armand, *Lémigration politique espagnole en France au travers de sa presse, 1939-1975*, thèse de doctorat, Institut d'études politiques de Paris, 1994.

travers le temps et maintiennent vivant et frais le souvenir de la douleur ; qui se répandront par les chemins et inonderont la Péninsule afin que tous sachent et que nul n'oublie ce que sont la haine et le crime ; qui protestent éternellement contre le manque de solidarité et l'indifférence. Il est des noms français que les Espagnols ont gravés, pour toujours, dans leur cœur. Argelès-sur-Mer, Le Barcarès, Gurs, Bram le maudit, l'inférial Vernet, le château de la mort de Collioure, Rivesaltes (ramassis de femmes espagnoles, pâture pour Sénégalais), la tuilerie des Milles, où la crasse et la douleur atteignirent des sommets, Saint-Cyprien... *Camps de concentration* dont la France a semé son territoire pour étouffer, dans l'opprobre, la pensée hispanique. Des barbelés ! Encore des barbelés ! »<sup>29</sup>

Cependant, les camps d'internement en France sont peu évoqués dans l'abondante presse de l'exil espagnol éditée dans l'Hexagone, quelque 650 titres<sup>30</sup>. Les modestes bulletins confectionnés dans les camps ne contiennent pas de critiques sur les conditions de vie des internés. Leur contenu, exclusivement culturel, leur permet seul d'exister au grand jour et de braver la censure exercée par les autorités. Aussi, l'humour comme la volonté éducative y introduisent-ils une certaine distance. Le journal *Voz de Madrid*, édité à Paris en 1939 par le gouvernement républicain lui-même,

entreprend une série de reportages sur les camps ; mais, pour faire pièce au journal *Le Matin* qui évoque des « étrangers indésirables », ces articles souhaitent surtout montrer la diversité sociale des Espagnols internés : fonctionnaires ou « soldats d'une grande armée victorieuse vingt fois de la non-intervention et des Espagnols de toutes les classes qui ont défendu l'Espagne. »<sup>31</sup>

Au lendemain de la guerre mondiale, un journal catalan comme *Foc Nou* parle, dans une série d'articles, des charmes et des disgrâces de l'exil sur un ton qui se veut distancié<sup>32</sup>. D'après l'auteur, les Catalans internés à Agde n'ont pas perdu leur inépuisable bonne humeur et leur fine ironie jusqu'au moment où se sont constituées les premières Compagnies de travailleurs étrangers, « incarnation de l'esclavage moderne [qui] va blesser encore plus la susceptibilité et la dignité des exilés en France que ne l'avaient fait jusqu'alors le sable et la boue et les barbelés des camps de concentration. » En 1946, un article de *L'Espagne républicaine* se penche à son tour sur « Ce que les réfugiés vont oublier ». Il est rappelé que des centaines de réfugiés sont morts de faim et de froid, notamment au cours des nuits de tramontane glacée, faute de baraquements suffisants. L'auteur demande au gouvernement en exil de rechercher, pour une évaluation précise, la liste des réfugiés décédés dans les camps, car « pour aussi macabres que soient ces

statistiques, elles doivent être faites car elles aideront à calibrer les angoisses des camps de concentration du sud de la France ». Le souhait est exprimé d'une histoire des Compagnies de travailleurs et du maquis espagnol, car il ne s'agit pas de faire œuvre « d'animosité et de reproches », mais de servir à l'histoire de l'émigration espagnole et d'écrire « le Livre de la Mort, le Livre du Travail et le Livre de la Gloire »<sup>33</sup>. Ultérieurement, on trouve peu d'évocations des camps dans les journaux de l'exil, surtout consacrés à la lutte antifranquiste, à la préservation d'une identité culturelle hispanique et à la transmission d'un héritage historique ; probablement aussi l'effet d'une certaine autocensure par rapport aux autorités françaises de qui dépend l'autorisation de paraître limité-t-elle les témoignages sur les camps à quelques rares récits individuels.

Ce sont donc essentiellement des ouvrages, parfois simples brochures, souvent édités en supplément de revues, qui contribuent à forger les mémoires de l'exil. Mais, à part quelques publications parues immédiatement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ces témoignages sont édités tardivement. Il faudra attendre la fin des années 1960 pour que d'autres récits sur les aléas de l'exil voient le jour, tant les exilés espagnols sont surtout préoccupés alors par la lutte contre la dictature franquiste et le quotidien de leur exil et peu enclins à se pencher sur leur

31. *Voz de Madrid*, n° 38, 1<sup>er</sup> avril 1939.

32. Josep Torrents, « Gracies i desgracies de l'exili », *Foc nou*, n° 12 (25 novembre), n° 13 (2 décembre), n° 15 (16 décembre 1944).

33. *L'Espagne républicaine*, n° 56, 20 juillet 1946 (article signé Simone Martin).

vécu<sup>34</sup>. Les camps français sont toujours désignés comme des « camps de concentration ».

Selon le corpus que Bernard Sicot a entrepris d'établir sur la littérature espagnole relative aux camps français<sup>35</sup>, quelque 122 titres publiés ont pu être recensés, Mémoires et témoignages comme œuvres à caractère littéraire. Sur les 75 étudiés, 31 ont été édités au Mexique, 26 en Espagne, 7 en France – généralement en castillan ou en catalan – ou dans d'autres pays. Les titres sont souvent éloquents. Quelques exemples : *Argelès-sur-Mer (campo de concentración para españoles)* de Jaime Espinar (Caracas, 1940) ; *Alambradas : mis nueve meses por los campos de concentración de Francia* de Manuel García Gerpe (Buenos Aires, 1941) ; *Saint-Cyprien, plage... (campo de concentración)* de Manuel Andújar (Mexico, 1942)<sup>36</sup> ; *Campos de concentración, 1939-194...* de Narcís Molins i Fábrega et Josep Bartolí (Mexico, 1944) ; *Cartes des dels camps de concentració* de Père Vives i Clavé<sup>37</sup> (Barcelone, 1972) ; *Mis campos de concentración* de Cesáreo de la Cruz y Gómez (Ségovie, 1978) ; *Derrière les barbelés. Journal des camps de concentration en France (1939)* de Eulalio Ferrer (Limonest, 1993) ; ou *Campo de*

*concentración* (1939) de Lluís Ferran de Pol (Barcelone, 2003).

Souvent peu connus en France, ces nombreux textes font référence à une période d'histoire pourtant partagée entre Espagnols et Français et que ces derniers ont longtemps occultée ou, pour le moins, effacée de leur mémoire collective : c'est avec l'asile accordé avec une telle réticence aux défenseurs d'une démocratie amie que fut inaugurée la triste histoire des camps français de la Seconde Guerre mondiale. Ces zones de non-droit, où la dignité humaine était souvent bafouée, où l'on pouvait mourir à 20 ans d'une épidémie causée par une eau insalubre ou d'affection pulmonaire contractée à cause des intempéries.

L'historien a le devoir d'utiliser une terminologie qui ne prête pas à confusion, d'éclairer le public sur les différences de nature entre les divers systèmes concentrationnaires et s'il emploie une expression historiquement datée il doit toujours, inlassablement, la contextualiser. Mais il a aussi pour mission de comprendre et d'expliquer pourquoi, depuis près de quatre-vingts ans, les républicains espagnols et leurs descendants désignent immanquablement les camps français par l'expression « camps de concentration ».

34. Excepté *Le Grand voyage* de Jorge Semprún (Paris, Gallimard, 1963), qui concerne uniquement la déportation dans les camps nazis ; Manuel Razola, Mariano Constante, *Le Triangle bleu. Les républicains espagnols à Mauthausen*, Paris, Gallimard, 1969 ; Antonio Vilanova, *Los Olvidados. Los exiliados españoles en la Segunda Guerra mundial*, Paris, Ruedo Ibérico, 1969.

35. Voir [www.cermi.fr](http://www.cermi.fr), liens. Bernard Sicot, « Literatura española y campos franceses de internamiento. Corpus razonado (le inconcluso) », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine* [En ligne], 3 | 2008, mis en ligne le 20 juin 2011, consulté le 29 octobre 2016.

36. Édité en français récemment par Rose Duroux : Manuel Andújar, *Saint-Cyprien, plage... (camp de concentration)*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2003.

37. Il s'agit des camps français, l'auteur est mort à Mauthausen en 1941. Bernard Sicot en a édité une traduction française en 2013.

## EJ La banalité du mal arendtien : controverses et limites d'usage d'une formule

*Rémi Baudouï - Historien et docteur de l'Institut d'études politiques de Paris, il est professeur ordinaire au département de Science politique et relations internationales de l'université de Genève.*

**Résumé :** Dans son analyse du totalitarisme, la philosophe Hannah Arendt fait du concept kantien de mal radical le modèle de référence pour décrire la violence étatique des régimes autoritaires. Avec le procès Eichmann, le concept de mal radical cède la place à celui de banalité du mal. Ce nouveau concept engage rapidement une polémique aux États-Unis et en Europe. Le refus de la philosophe de s'expliquer sur ce qu'elle nomme « une simple formule » explique l'inachèvement de cette polémique et la difficulté pédagogique de s'en saisir. Les enseignants du secondaire soucieux d'offrir à leurs élèves les analyses historiques et philosophiques pertinentes se sont retrouvés piégés par les termes d'un débat sans conclusion avérée. Entre l'introduction d'Arendt dans le programme de terminale en philosophie en 2003 et aujourd'hui, la place de la philosophe a évolué. Ses analyses de la banalité du mal et du totalitarisme ont cédé la place à ses réflexions sur la morale, le devoir, le droit et la justice.

**Mots-clés :** banalité du mal, mal radical, totalitarisme, programme pédagogique.

Dans son analyse du totalitarisme, Hannah Arendt fait du concept kantien de mal radical le référentiel pour décrire la violence étatique des régimes autoritaires. Son approche au cœur de l'ouvrage *Le système totalitaire*, conçu autour de 1948, voit en éclat en 1963 lors de la publication *d'Eichmann à Jérusalem*. Le mal radical cède place à la formule de « banalité du mal ». Cette dernière résulte d'« un manque de pensée » qui conduit au déploiement de la violence instrumentale. La philosophe rappelle les conditions élémentaires de son emploi dans les totalitarismes : une forme extraordinaire de gouvernement, la capacité à transformer l'espace public par la dramatisation des griefs, la gestion immédiate sans long terme, l'impossibilité de produire les réformes démocratiques nécessaires et le refus de répondre aux sollicitations de la population.

En premier lieu, il s'agit d'interroger la formule de banalité du mal pour désigner le processus par lequel il fut apporté une explication sur la production de l'Holocauste. Même si pour certains auteurs la notion de mal radical ne serait en rien différente de la notion de banalité du mal, nous souhaitons réinterroger cette seconde formule qui, apparue dans l'ouvrage sur le procès Eichmann, possède sa propre histoire qui trouve son origine dans le concept de mal absolu forgé par la philosophe dans le cadre de la découverte des camps nazis d'extermination. Le second objectif est de rendre compte de sa réception critique négative à l'origine d'un contre-

sens sémantique. Ce n'est plus l'impuissance de l'homme à penser et distinguer le bien et le mal au cœur de l'analyse arendtienne qui fut comprise, mais le fait de concevoir le mal absolu comme extrêmement banal qui prit le pas sur ses analyses. Au-delà du monde scientifique, l'analyse du mésusage de l'expression banalité du mal permettra de s'interroger sur l'infirmité du mot dans l'univers scientifique et scolaire.

#### AUX ORIGINES DE LA BANALITÉ DU MAL

L'histoire de l'expression banalité du mal est celle d'un long cheminement. Les philosophes s'accordent à la considérer dans un triple registre. Le premier est celui de sa constitution en prolongement de la question du mal radical, la seconde réside dans l'acception arendtienne forgée dans le procès Eichmann, la dernière réside dans la question même de son héritage.

Si ce triple registre consacre des temporalités différentes, elles n'en sont pas moins enchaînées les unes aux autres dans la mesure où la nature des débats portés à un moment détermine les constructions et problèmes à venir. Tout fonctionne en effet comme si les limites initiales imparties dans sa définition interagissaient directement dans l'identification de problèmes, de controverses et réserves pouvant aller jusqu'à motiver l'impossibilité de se saisir de cette expression à des fins éducatives et pédagogiques.

À l'origine de la banalité de mal se situe l'intérêt d'Arendt pour la théorie kantienne du mal radical développée

en 1792 dans *La religion dans les limites de la simple raison*. Si le mal existe en l'homme, ce n'est pas selon Kant par quelque inclinaison individuelle du bien vers le mal, mais bien plus parce que le mal procéderait d'une incrustation dans l'existence humaine. Le philosophe se situe hors jeu du pessimisme anthropologique de l'homme comme être mauvais et de son alternative, la bienveillance optimiste de l'homme à produire le bien<sup>1</sup>. Le mal posséderait une puissance liée à l'impossibilité de pouvoir, dans l'obéissance à toute loi morale, s'émanciper des principes de l'amour de soi et des inclinations qui altèrent la détermination de la volonté. L'homme fait usage du mal, non en raison de la disparition de la loi morale qui s'impose à lui mais plus simplement parce qu'il l'écarte sur son chemin au nom de son vouloir. Ce que rappelle Kant lorsqu'il oppose à l'idée du mal par penchant naturel, la réalité du mal par libre arbitre : « Il en résulte que ce n'est pas dans un objet déterminant l'arbitre par inclination, ni dans un penchant naturel, mais uniquement dans une règle que l'arbitre se donne à lui-même pour l'usage de la liberté, c'est-à-dire dans une maxime, que peut résider le fondement du mal »<sup>2</sup>. Kant rappelle que « le mal est radical parce qu'il corrompt le fondement de toutes les maximes ; en même temps, aussi, parce qu'il s'agit d'une propension

naturelle, ce mal ne peut être extirpé par des forces humaines, puisque cela ne pourrait se produire que par l'intermédiaire de bonnes maximes, ce qui ne peut intervenir quand le fondement subjectif suprême est présupposé corrompu ; mais il faut pourtant qu'il soit possible de le dominer, puisque c'est en l'homme comme être agissant librement qu'on rencontre le mal »<sup>3</sup>. La théorie kantienne reconnaîtrait l'impossibilité d'atteindre à la pure rationalité de comportement et donc de production du bien tant la subordination de la raison aux passions fait partie de l'existence humaine. À son époque, le questionnement kantien innove en s'opposant à la logique de la détermination et du jugement de penser le bien et le mal que fait peser sur l'homme la doctrine chrétienne depuis les pères de l'Église. En dépassant l'explication du rapport entre violence et causalité diabolique, le philosophe soulève la question de l'impossibilité de se soustraire à la mise en œuvre du mal, ou mieux, à la responsabilité de sa réalisation quand bien même nous n'en soyons pas acteur. Au-delà de la méchanceté et de la volonté diabolique de faire du mal, il y aurait place pour certaines dispositions ou malices du cœur humain, soit à agir en se trompant sur ses intentions, en n'interrogeant pas les objectifs de l'action ou en acceptant d'autorité la justification de la loi<sup>4</sup>.

1. Myriam Revault d'Allones, « Kant et l'idée du mal radical », *Lignes*, 1994/2, n° 22, p. 164.

2. Emmanuel Kant, *La religion dans Les limites de la seule raison*, Paris, PUF, 2016, p. 53

3. Emmanuel Kant, *La religion dans les limites de la seule raison*, op. cit., p. 73.

4. Jean-Claude Poizat, *Hannah Arendt, une introduction*, Paris, Pocket, 2003, p. 279.

Pour quelles raisons Arendt mobilise-t-elle le philosophe de la critique de la *Raison pratique* pour comprendre le totalitarisme du XX<sup>e</sup> siècle ? Selon Bernstein<sup>5</sup>, la référence initiale au mal radical kantien s'enracine dans le concept de mal absolu qu'Arendt forge en 1948 avec la découverte des camps de concentration<sup>6</sup>. Comprendre les camps de la Shoah se heurte à l'impossibilité de pouvoir se saisir d'un objet qui échappe à toute forme de rationalité élémentaire et axiologique relevant de la conceptualisation scientifique : « Les chercheurs en sciences sociales, qui sont des gens normaux, auront beaucoup de mal à comprendre que les limites assignées d'ordinaire à la condition humaine ont pu être franchies »<sup>7</sup>. Le mal absolu serait donc à situer dans une situation de violence extrême et de perte de tout sens allant au-delà de l'Histoire et de toute forme d'expérience humaine connue : « Ce qui reste sans précédent, ce n'est ni le meurtrier lui-même ni le nombre de ses victimes, ni même le nombre de personnes, qui se sont unies pour commettre ses crimes. C'est bien plutôt l'absurdité idéologique qui les a provoqués, l'aspect mécanique de leur exécution et l'institution minutieusement programmée d'un monde de mourants ou plus rien n'avait aucun sens. »<sup>8</sup> Arendt reprend à son compte

5. Richard J. Bernstein, *Hannah Arendt and the Jewish Question*, Cambridge, Polity Press, 1996, p. 152.

6. Hannah Arendt, « The Concentration Camps », *Partisan Review*, July 1948, p. 743-763.

7. Hannah Arendt, « Social Science Techniques and The Study of Concentration Camps », *Jewish Social Studies*, 12/1, New York, 1950, pp. 49-64 traduit par Sylvie Courtine-Denamy, « Les techniques de la science sociale et l'étude des camps de concentration », in *Auschwitz et Jérusalem*, Paris, Poche Pocket, 1998, p. 213.

8. Hannah Arendt, « Les techniques de la science sociale et l'études des camps de concentration », *op. cit.*, p. 215.

9. Hannah Arendt, *The Origins of Totalitarianism*, New York, Harcourt Brace & Co, 1951, traduction Jean-Loup Bourget, Robert Davreu et Patrick Lévy, *Les origines du totalitarisme*, Paris, Gallimard, 2002, p. 811.

l'argumentation kantienne du mal radical pour décrire dans l'Holocauste la production contemporaine d'un oubli de soi engageant l'abandon des principes de conscience et révolte individuelle dans la production de l'innommable.

La mutation initiale de langage est menée par la philosophe avec la publication en 1951 de *The Origins of Totalitarianism*. La référence kantienne surgit dans la formule de mal radical adoptée pour décrire à la fois les camps de concentration et d'extermination. Bien qu'elle concède à Kant la puissance de son analyse, Arendt s'interdit de s'en approprier tous les éléments. Si elle lui reconnaît l'intelligence d'avoir soupçonné l'existence d'un tel mal, elle le critique pour n'être parvenu à le conceptualiser et surtout pour s'être empressé de le « rationaliser par le concept d'une volonté perverse, explicable à partir de mobiles intelligibles »<sup>9</sup>. En s'appropriant les analyses du mal absolu, le concept de mal radical formulé par Arendt relève moins d'une refondation conceptuelle que d'un processus d'approfondissement de son vocabulaire : « C'est l'apparition d'un mal radical, inconnu de nous auparavant, qui met un terme à l'idée que des qualités évoluent et se transforment. Ici, il n'existe ni critères politiques, ni historiques, ni

simplement moraux, mais tout au plus la prise de conscience qu'il y a peut-être dans la politique moderne quelque chose qui n'aurait jamais dû se trouver dans la politique au sens usuel du terme, à savoir le tout ou rien – tout c'est-à-dire une infinité indéterminée de formes humaines de vie commune ; ou rien, dans la mesure où une victoire du système concentrationnaire signifierait la même inexorable condamnation pour les êtres humains que l'emploi de la bombe à hydrogène aurait pour le destin de la race humaine »<sup>10</sup>. Alors qu'elle décrivait le mal absolu comme un mal sans profondeur, elle décrit le mal radical comme un mal « sans racine » dans la subjectivité. Les deux ont pour point commun de défier toute forme de pensée collective et politique<sup>11</sup>. Le mal absolu serait ipso facto mal radical. Ce dernier s'enrichit de la superfluité même de l'existence dans le camp car « le mal radical est, peut-on dire, apparu en liaison avec un système où tous les hommes sont, au même titre, devenus superflus »<sup>12</sup>. Dans la justification de sa conception de la violence totalitaire auprès de Karl Jaspers qui l'interroge de la disparition de Dieu dans ses analyses sur les formes de gouvernement par la terreur, Arendt témoigne de la continuité et interopérabilité entre mal absolu et mal radical employés indistinctement l'un de l'autre : « Le mal s'est avéré plus

10. Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme*, *op. cit.*, p. 790.

11. Jean-Claude Poizat, *Hannah Arendt, une introduction*, *op. cit.*, p. 275.

12. Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme*, *op. cit.*, p. 811.

13. Hannah Arendt, Karl Jaspers, *Briefwechsel, 1926-1969*, Munich, R.Piper, 1985 ; traduction Éliane Kaufholz-Messmer, *Correspondance, Hannah Arendt et Karl Jaspers*, Paris, Payot, 1996, p. 243.

radical que prévu. Exprimé superficiellement : le Décalogue n'a pas prévu les crimes modernes. Ou : la tradition occidentale souffre du préjugé que le pire mal que puisse commettre l'homme naît des vices de l'égoïsme ; alors que nous savons que le pire mal ou le mal absolu n'a plus rien à voir avec ces thèmes du péché que peuvent comprendre les hommes. Je ne sais pas ce qu'est le mal absolu mais il me semble qu'il a en quelque sorte à faire avec des phénomènes suivants : déclarer les êtres humains superflus en tant qu'êtres humains – non pas les utiliser comme des moyens, ce qui n'entame pas leur humanité et ne blesse que leur dignité d'hommes, mais les rendre superflus bien qu'ils soient des êtres humains. »<sup>13</sup>

La réception critique de *The Origins of Totalitarianism* fut des plus élogieuses aux États-Unis. En Europe, l'impossibilité de parvenir dans des délais rapides à la traduction de son ouvrage en allemand et français ne permit pas de mesurer avant les années 1970 les apports d'Arendt dans l'analyse du nazisme et du stalinisme. En 1954, Raymond Aron fut toutefois le premier à critiquer la philosophe allemande pour ses descriptions sur l'irrationalité du processus de destruction des Juifs, la construction du système hitlérien mu par le seul fanatisme et l'interprétation du totalitarisme stalinien comme

détaché du marxisme de Lénine<sup>14</sup>. La seule polémique déployée par Eric Voegelin ne porta pas sur le concept de mal radical ou mal absolu mais sur la place qui méritait d'être accordée à l'agnosticisme dans le déploiement du totalitarisme<sup>15</sup>. Le concept de mal radical s'enracina dans les analyses de la philosophe jusque dans l'ouvrage *The Human Condition* paru en 1958<sup>16</sup>.

#### LA BANALITÉ DU MAL : CONTROVERSE ET INFORTUNES DE LA FORMULE

L'ultime approfondissement d'analyse d'Arendt sur le mal se déploie dans son suivi épisodique du procès Eichmann à Jérusalem débuté le 7 avril 1961. Elle attendait voir un bourreau et elle observe « un clown » qui se réfugie derrière l'exécution parfaite des ordres donnés pour s'amender de toute responsabilité dans l'assassinat des Juifs d'Europe<sup>17</sup>. L'ellipse sur la conceptualisation du mal ouverte en 1948 est achevée. Du qualificatif d'« absolu » puis de « radical » le mal se voit adjoindre le substantif de « banalité » comme en témoigne le sous-titre de *Eichmann in Jerusalem : A Report on the Banality of Evil* publié aux États-Unis en mai 1963.

14. Raymond Aron, « L'essence du totalitarisme. À propos de Hannah Arendt », in *Critique*, 1954, reproduit in *Commentaire*, n° 112, 2005/4, pp. 943-954.

15. Sylvie Courtine-Denamy, *Hannah Arendt*, Paris, Hachette, 1997, p. 231.

16. Hannah Arendt, *The Human Condition*, Chicago, University of Chicago Press, 1958, traduction Georges Fradier, *La Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1961, p. 271.

17. Hannah Arendt, *Eichmann in Jerusalem : A Report on the Banality of Evil*, New York, Viking Press, 1963, traduction Anne Guérin, *Eichmann à Jérusalem, rapport sur la banalité du mal*, Paris, Gallimard, 1966, p. 67.

18. Michelle-Irène Brudny, « Anatomie de la banalité du mal », in Michelle Irène Brudny et Jean-Marie Winkler [dir.], *Destins de la « banalité du mal »*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2011, p. 139.

19. Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem, rapport sur la banalité du mal*, op. cit., p. 277.

20. Hannah Arendt, Joachim Fest, « Eichmann était d'une bêtise révoltante », Paris, Fayard, 2013, pp. 51-52.

Sans délivrer d'explication de cette évolution ni même le définir, Arendt substantialise en propriété le mal lui-même<sup>18</sup>. Elle rappelle en fin d'ouvrage que les dernières minutes de la vie d'Eichmann sur l'échafaud résumaient « l'effrayante, l'indicible, l'impensable banalité du mal »<sup>19</sup>. La violence de la polémique engagée à la suite de la parution de cet ouvrage l'oblige à éclairer son propos. Dans son entretien à la radio allemande du 9 novembre 1964, Arendt témoigne que la banalité du mal résiderait dans l'inaptitude d'Eichmann à penser l'événement (*Thoughtlessness*) : « Mais cette bêtise a quelque chose de vraiment révoltant... Eichmann était tout à fait intelligent mais il avait cette bêtise en partage. C'est cette bêtise qui était si révoltante. Et c'est précisément ce que j'ai voulu dire par le terme de banalité. Il n'y a là aucune profondeur, rien de démoniaque ! Il s'agit simplement du refus de se représenter ce qu'il en est véritablement de l'autre... »<sup>20</sup> Le mal possède une banalité qui, loin de renvoyer à l'insignifiance de la vie de ce fonctionnaire de l'holocauste qualifiée de « grotesque », s'interprète dans l'absence de « faculté de penser » au sens kantien du terme : « C'est dans

la mesure même où nous omettons de penser le mal auquel nous participons que nous pourrons l'accomplir au mieux. » Eichmann ne serait donc animé d'aucun esprit diabolique ni d'aucun penchant pour la perversion. La banalité résulterait d'un ordinaire de sa condition d'homme incapable de penser le bien et le mal. La continuité évidente entre le mal absolu et son absence de profondeur et le mal radical comme mal « sans racine » dans la subjectivité se restitue pleinement dans l'expression banalité du mal. Dans le cas d'Eichmann, ce mal indicible logé en lui témoigne d'une inhumanité de l'homme qui ne peut toutefois concerner l'ensemble des êtres humains<sup>21</sup>.

Ce qu'Arendt considéra comme « une tempête dans un verre d'eau »<sup>22</sup> relève de la critique de fond. Son ami Gershom Scholem lui reproche à la fois de porter offense à la mémoire des Juifs, de travestir la réalité des faits et d'avoir fait de la banalité du mal une « formule toute faite » : « Du mal radical dont votre analyse de l'époque apportait un témoignage et une connaissance éloquents, la trace s'est à présent perdue dans une formule qui, si elle doit être plus que cela, devrait sans doute tout de même être introduite à une autre profondeur de la théorie de la morale politique ou de la philosophie morale »<sup>23</sup>. En

retour, Arendt argumente l'emploi de ce dernier terme : « Vous avez parfaitement raison, *I changed my mind*, et je ne parle plus du mal radical... J'estime effectivement aujourd'hui que seul le mal est toujours extrême, mais jamais radical, qu'il n'a pas de profondeur, et pas de caractère démoniaque. S'il peut ravager le monde entier, c'est précisément parce que, tel un champignon il se propage à sa surface. Ce qui est profond en revanche, et radical, c'est le bien – et lui seul. Si vous lisez ce que Kant écrit du mal radical vous verrez qu'il ne désigne pas beaucoup plus que la malignité ordinaire, or il s'agit d'un concept psychologique, pas métaphysique »<sup>24</sup>. La banalité du mal s'offrirait comme prolégomènes pour repenser, au-delà de Kant, la nécessité morale politique d'un monde commun menacé de l'indistinction du bien et du mal.

Derrière la critique de la banalité du mal, ce n'est plus l'impuissance de l'homme à penser et distinguer le bien et le mal au cœur de l'analyse arendtienne qui fut comprise mais le fait de concevoir le mal absolu comme extrêmement banal. Au-delà de ce contresens, la critique majeure a poursuivi le double questionnement initial de Scholem sur la place réelle de la collaboration forcée des Conseils juifs avec les nazis et sur la personnalité d'Eichmann jugée au travers du concept de

21. Myriam Revault d'Allones, « L'impensable banalité du mal », *Cités*, 2008/4, n° 36, p 22.

22. Hannah Arendt, Heinrich Blücher, *Briefwechsel, 1936-1968*, Munich, Piper Verlag, 1996 ; traduction Anne-Sophie Astrup, *Correspondance 1936-1968*, Paris, Calmann-Lévy, 1999, p. 514.

23. Hannah Arendt, Gershom Scholem, *Der Briefwechsel*, Berlin, Suhrkamp Verlag, 2010 ; traduction Olivier Mannoni et Françoise Mancip-Renaudie, *Correspondance Hannah Arendt, Gershom Scholem*, p. 423.

24. Correspondance Hannah Arendt, Gershom Scholem, op.cit., p. 432-433.

banalité du mal, trop falote et timorée. En créditant ce dernier de la seule rationalité purement instrumentale derrière laquelle l'accusé s'abrite lui-même pour se proclamer irresponsable du génocide des Juifs, Arendt est accusée de faire sienne sa propre défense. Elle produit une sorte de déresponsabilisation de l'accusé qui ne serait plus auteur de ses actes mais le seul bras armé d'un système bureaucratique. Marie Syrkin s'étonne que le responsable du bureau des affaires juives apparaisse sous les traits d'un personnage falot. Et de rajouter : « À la fin du scénario, la seule personne qui s'en sorte mieux qu'au début est l'accusé. Et le pire sort est celui de la victime. La métamorphose de cet agent hyperactif de la terreur nazie en automate ne concorde pas non plus avec la représentation qu'Eichmann a de lui-même. »<sup>25</sup> La parution en 1964 de la traduction allemande du livre déplace la polémique sur le Vieux Continent. Arendt multiplie les mises au point. Elle précise qu'elle « n'a parlé de banalité du mal qu'au niveau des faits, de ce qui crève les yeux ». Elle rappelle qu'elle n'a pas ôté à Eichmann tout « caractère démonique ». Golo Mann, fils de Thomas Mann, l'accuse de travestir les faits et de rendre les Juifs responsables de leur propre élimination. En 1964, *Die Kontroverse. Hannah Arendt*,

*Eichmann und die Juden* rassemble les critiques menées contre elle. Malgré l'avertissement de l'éditeur et le post-scriptum de la philosophe, la traduction française en 1966 d'*Eichmann à Jérusalem* relance le scandale. Dans une lettre collective parue dans *Le Nouvel Observateur* du 26 octobre 1966 intitulée *Hannah Arendt est-elle nazie ?*, des intellectuels d'horizons divers<sup>26</sup> critiquent ses analyses sur la banalité du mal<sup>27</sup>. L'incapacité de penser le mal pourrait-elle rendre compte du système des camps de la mort ? Au cœur de la critique se niche la question de la violence comme acte pensé intentionnel. Arendt est récusée à la fois par les historiens du nazisme et les philosophes se revendiquant de l'approche kantienne du mal radical. De la publication initiale d'*Eichmann in Jerusalem* jusqu'à aujourd'hui, la banalité du mal demeure un point d'achoppement mobilisant ses partisans et détracteurs. Pionnière dans l'étude du système concentrationnaire, l'historienne Olga Wormser-Migot, bien qu'elle cite en bibliographie de la publication de sa thèse l'ouvrage d'Arendt sur Eichmann, n'évoque jamais la banalité du mal ni même ses polémiques<sup>28</sup>. Spécialiste de la violence de masse, Jacques Semelin substitue à la formule de banalité de mal notion d'« ambiguïté du mal »<sup>29</sup>. Dans sa biographie d'Adolf

Eichmann, David Cesarini rappelle que le discours « technique » et « professionnel » de l'accusé avait pour finalité de minimiser sa responsabilité dans la déportation des Juifs. Il rejette l'analyse arendtienne, jugée inapte à repérer les traces de l'idéologie fonctionnelle nazie<sup>30</sup>. Isabelle Delpla s'efforce de rendre compte de « la dimension affective de la banalité du mal » et affirme que « lorsqu'Arendt désigne ainsi l'absence de profondeur du mal, ce n'est plus d'Eichmann qu'elle parle, mais d'elle-même... »<sup>31</sup>

### LES USAGES LIMITÉS DE LA BANALITÉ DU MAL

Toute controverse intellectuelle a pour objet d'éclairer les termes d'un débat. Celle conduite sur la banalité du mal est demeurée inachevée. Pour les uns cette expression démontre-rait le génie philosophique arendtien, pour les autres elle est la preuve d'une grossière erreur et d'une vision tronquée de la Shoah. Comment du reste aurait-il pu en être autrement pour une expression dont la philosophe concède, a posteriori, qu'elle ne recouvrat « ni thèse, ni doctrine »<sup>32</sup> ? En dépit des exhortations de Jaspers et de Sholem, elle n'entreprit jamais le travail de conceptualisation de la

formule de banalité du mal<sup>33</sup>. S'y refuser a interdit à jamais la clôture du débat. Ce niveau d'analyse témoigne de la faiblesse de cette formule en philosophie et en sciences sociales. Après la disparition d'Arendt, ses questionnements sur les logiques mimétiques de violence entre nazisme et stalinisme apparaissent décontextualisés alors même qu'émerge le besoin de comprendre la spécificité des camps nazis par rapport aux goulags révélés par Soljenitsyne. Le débat historiographique mené à partir des années 1980 sur la Shoah bouleverse la nature des questionnements menés du temps du procès Eichmann. Avant toute nouvelle explication, l'étude des faits devient centrale. Elle engage la recherche du nombre de victimes, l'approfondissement des motivations antisémites et l'analyse des processus complexes de la déportation et de l'extermination. Selon François Bédarida, le débat sur les faits se serait clos en 1996 pour laisser place notamment à l'histoire de la mémoire du génocide<sup>34</sup>. Cette année-là paraît l'ouvrage *Les bourgeois volontaires d'Hitler*, qui témoigne qu'au-delà de la faiblesse intellectuelle et morale les acteurs ordinaires de l'extermination mus par un virulent antisémitisme agissaient en connaissance de cause<sup>35</sup>.

30. David Cesarini, *Adolph Eichmann*, Paris, Tallandier, 2010, p. 439.

31. Isabelle Delpla, *Le mal en procès. Eichmann et les théodicies modernes*, Paris, Hermann Éditeur, 2011, p. 19.

32. Hannah Arendt, *The Life of the Mind*, Vol. 1, *Thinking*, New York, 1978, traduction Lucienne Lotringer, *La vie de l'esprit*, tome 1, *La pensée*, Paris, Puf, 1981, p. 18.

33. Myriam Revault d'Allonnes, *Ce que l'homme fait à l'homme. Essai sur le mal politique*, Paris, Seuil, 1995, p. 22.

34. François Bédarida, « Le débat est clos sur les faits », *Le Monde*, 5-6 mai 1996.

35. Daniel Jonah Goldhagen, *Hitler's Willing Executioners. Ordinary Germans and the Holocaust*, New York, Knopf, 1996, 634 p.

L'expression banalité du mal pouvait-elle s'inscrire dans un débat sociétal plus large ? Moins de cinq ans avant la disparition d'Arendt débutent les crimes génocidaires des khmers rouges au Cambodge. Le nettoyage ethnique mené par Slobodan Milosevic contre les musulmans bosniaques en 1992-1993 comme le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 réactivent la redécouverte de la violence extrême<sup>36</sup>. Bien qu'il ait constaté dans les tueries de masse des Hutus des similitudes avec la Shoah, Jean Hatzfeld oppose à la banalité du geste meurtrier l'impossibilité de penser le bourreau comme « homme ordinaire »<sup>37</sup>. L'imprécision du vocabulaire, l'importance des polémiques entourant la banalité du mal ont imposé au fil du temps circonspection et défiance. Au plan institutionnel, la difficile émergence d'un droit pénal international et de juridictions appropriées pour sanctionner le crime contre l'humanité rend compte de l'impossibilité de se saisir d'un vocabulaire pouvant se prêter à tous les contre-sens et ne relevant pas au sens de la philosophe d'une intentionnalité d'action manifeste contingente à l'acte juridique d'accusation. Un second niveau d'explication est délivré par Isabelle Delpla. Elle rappelle que les cinq condamnés du Tribunal pénal international de l'ex-Yougoslavie (TPIY) qu'elle a étudiés ne se réfugient pas

pour se défendre derrière l'obéissance aveugle aux ordres et les rouages administratifs. En invoquant l'opacité des processus de décision, la finalité et arrière-pensées des responsables militaires, ils tentent d'affirmer l'impossibilité de mesurer en temps réel la gravité de la situation<sup>38</sup>. En ne s'exonérant pas de l'idée de posséder une conscience – certes mise à rude épreuve –, ils s'inscrivent en faux à l'énoncé de la banalité du mal. Aussi, à l'oubli contemporain de la banalité du mal a succédé depuis plus de trente ans le terme de barbarie<sup>39</sup>.

Le non usage et les risques de méususage dans la société de l'expression banalité de mal expliquent la manière dont est traité le cas Arendt dans les programmes scolaires des séries générales du lycée. La philosophe y a trouvé place dans les programmes de première en histoire dans le cadre de l'enseignement sur la genèse et l'affirmation des régimes totalitaires et sur la fin des totalitarismes. Le 19 juin 2003, Arendt est intégrée au programme de philosophie en classe de terminale générale pour les questionnements sur la morale, le devoir, le droit et la justice<sup>40</sup>.

C'est majoritairement sur la question du totalitarisme que la philosophe est requise dans les enseignements d'histoire. L'étude des totalitarismes fonctionne comme une thématique

36. Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, Paris, Seuil, 2003.

37. « Comment devient-on un bourreau ? », *Le Monde*, 3 mars 2014.

38. Isabelle Delpla, *Le mal en procès. Eichmann et les théodécées modernes*, op. cit., pp.184-187.

39. Il faut citer entre autres *La barbarie à visage humain* de Bernard-Henri Lévy (1977), *La barbarie* de Michel Henry (1987) ou *La barbarie intérieure* de Jean-François Mattéi (2004).

40. Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale, n° 25 du 19 juin 2003.

d'appel unificatrice qui permet aussi bien d'interroger la violence et ses formes instrumentales, la disparition du lien social, l'antisémitisme, la domination bureaucratique et politique, la disparition du droit public au profit de l'arbitraire, la fin de la justice et de la citoyenneté. La référence primordiale réside dans *Les origines du totalitarisme*. De fait si la référence kantienne au mal radical peut émerger, il ne peut en être de même pour la formule de la radicalité du mal uniquement contenue dans le livre *Eichmann à Jérusalem* qui n'est pas expressément recommandé.

L'introduction en 2003 d'Arendt en classe terminale de philosophie générale fut une véritable innovation. La philosophe devenait la seule représentante féminine de cette discipline parmi les cinquante-six auteurs du programme<sup>41</sup>. Par son inscription dans les questions de morale, de justice et d'éthique individuelle, les manuels scolaires ont fait peu de cas de la question de la Shoah, laissée à la libre appréciation des professeurs. L'introduction d'Arendt dans le programme de philosophie ne fut donc pas décisive en ce domaine. Dans un refus d'alourdir leur programme, bien des enseignants se sont refusés de traiter le sujet. Dans un contexte de montée en puissance des publications négationnistes, les enseignants sensibilisés faisaient le choix de travailler

41. Marie-Claire Cagnolo, *La Philosophie*, Le Cavalier Bleu, 2006, p.107.

42. Irène Saya, « Que peut-on enseigner de la Shoah dans une classe de philosophie ? 1969-2003 : un itinéraire », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 193, Édition Mémorial de la Shoah, 2010, p. 268.

43. Alain Douchevsky, *La place de la Shoah dans les manuels de philosophie de l'enseignement secondaire*, note dactylographiée, 2003, Institut français de l'éducation, p. 5. <http://ecehg.ens-lyon.fr/ECEHG/enjeux-de-memoire/Shoah-et-deportation/reflexions-generales/la-shoah-dans-les-manuels/shoahphilo.pdf/view>.

44. Alain Marchal et Christine Courme-Thubert, *Philosophie*, terminales ES-S, Magnard, 2003, pp. 442-443.

terrifiante ? » ; « Pourquoi aurait-il été réconfortant qu'il fût un monstre ? » Deux remarques sont à faire. La première porte sur le déficit d'explication de la formule arendtienne de banalité du mal présentée aux élèves. Seul un détour par son histoire leur eût été nécessaire pour interroger, dans une prise de distance méthodologique, l'usage de cette expression et la difficulté de sa mobilisation dans le contexte du procès Eichmann et de l'impossible question de la justice et la réparation des crimes contre l'humanité. La deuxième réside dans l'interprétation superficielle et le contre-sens latent que contient le présupposé d'Eichmann comme « un homme comme les autres », ce que conteste bien évidemment Arendt dans ses propres réponses aux polémiques déployées. Le questionnement à destination des élèves apparaît donc ici fausser la pensée de la philosophie en prenant simplement appui sur la critique la plus usuelle adressée de son vivant. Il préterite les manières de construire une réponse argumentée, originale et subtile qui prenne appui sur les assises kantiennes de la formule de la philosophie de l'action.

La difficulté ontologique à se référer au vocable de mal radical permet de comprendre sa disparition des manuels scolaires d'enseignements généraux de lycée. Le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* du 30 septembre

2010 pour l'enseignement de l'histoire en première économique et sociale et en première littéraire rappelle le défi de présenter aux élèves les débats historiographiques sur les origines et la nature des régimes totalitaires. Il prend acte que le concept de totalitarisme « développé par Hannah Arendt et les politologues américains durant la guerre froide dans le contexte particulier des rivalités idéologiques entre les deux grands (est) aujourd'hui largement remis en cause par les historiens »<sup>45</sup>. Désormais la philosophe ne possède plus de place centrale sur le totalitarisme comme elle ne semble plus en avoir sur la banalité du mal. L'évolution en 2014 de l'enseignement de la philosophie en terminale dans le cadre de la réforme du lycée du 30 septembre 2010 justifie la constitution d'un « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » qui permet de mobiliser sur les questions de tradition, d'héritage et de crise de la culture Arendt au même titre qu'Ernst Bloch, Walter Benjamin ou encore Paul Valéry...<sup>46</sup> Le programme des manuels actuels de philosophie par les questions posées consacre prioritairement la philosophie sur les seules questions de morale, de justice et d'éthique individuelles offrant ainsi la possibilité aux élèves d'accéder prioritairement tout aussi bien à *Les origines du totalitarisme*, la *Condition de l'homme moderne* et *La crise*

de la culture ou encore *Du mensonge à la violence*<sup>47</sup>. Ces mêmes ouvrages pédagogiques éprouvent les concepts d'action, d'histoire et d'espace public sans interroger la question du totalitarisme ni même la Shoah.

## CONCLUSION

Conçue par Arendt dans la continuité du mal radical kantien, la terminologie de banalité du mal qui émerge dans le cadre du procès Eichmann fut l'objet d'importantes polémiques du vivant et après le mort de son auteur. Le refus de la philosophe de souscrire à tout effort d'explication approfondie de ce qu'elle a présenté comme une simple formule témoigne de l'impossibilité ontologique de la banalité du mal à acquérir dans le domaine public le statut de concept explicatif incontestable du zèle déployé par l'appareil administratif nazi dans la persécution et la déportation des Juifs.

Cette faiblesse conceptuelle et la perpétuation de la polémique au fil du temps déterminent le premier niveau structurel permettant de comprendre la difficulté de s'en saisir au titre sociétal et dans le cadre de l'enseignement secondaire. Lorsque cela s'est fait, le risque fut pris de ne pouvoir rendre compte de manière impartiale de la complexité du débat historiographique sur l'usage légitime de cette notion. Dès lors les enseignants du secondaire soucieux d'offrir à leurs élèves les analyses historiques et philosophiques les plus pertinentes se sont retrouvés piégés par les termes d'un débat sans conclusion avérée. Entre l'introduction d'Arendt dans le programme de terminale en philosophie en 2003 et aujourd'hui, la place de la philosophe a évolué. Si la banalité du mal ni même le totalitarisme n'y sont plus guère enseignés, l'attention se fixe désormais sur d'autres éléments d'analyse de sa théorie de la modernité.

**45.** Bulletin officiel de l'Éducation nationale, n° 9 du 30 septembre 2010. [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/HG\\_series\\_ES\\_et\\_L\\_mise\\_a\\_jour\\_1ere/55/3/05\\_Hist\\_Th3\\_Q1\\_Gene\\_se\\_et\\_affirmation\\_VF\\_458553.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/HG_series_ES_et_L_mise_a_jour_1ere/55/3/05_Hist_Th3_Q1_Gene_se_et_affirmation_VF_458553.pdf)

**46.** Véronique Fabbri, « L'enseignement de la philosophie dans le cadre de la réforme du lycée ». Compte-rendu de stage, 26 novembre 2014, pp. 2-5. [http://disciplines.ac-montpellier.fr/philosophie/sites/philosophie/files/fichiers/2015/enseignement\\_de\\_la\\_philosophie\\_dans\\_le\\_cadre\\_de\\_la\\_reforme\\_du\\_lycee.pdf](http://disciplines.ac-montpellier.fr/philosophie/sites/philosophie/files/fichiers/2015/enseignement_de_la_philosophie_dans_le_cadre_de_la_reforme_du_lycee.pdf)

**47.** Voir à ce sujet le manuel de terminale L-E-S, Paris, Belin, 2012, p. 531 et le manuel de terminale technologique, Paris, Hachette Éducation, 2012, p. 211.



## **De l'usage d'une Allemagne de l'Est « totalitaire » : politique et historiographie après la réunification allemande**

*Carol-Ann Bellefeuille - Candidate au doctorat en études germaniques. Université de Cergy-Pontoise.*

**Résumé :** Alors que la grille d'explication totalitaire, jugée trop statique, avait été mise de côté par les historiens des années 1970 s'intéressant à l'étude des États socialistes, l'ouverture du mur de Berlin et la réunification allemande ravivent l'intérêt de chercheurs allemands et, surtout, de la sphère politique pour ce paradigme. En analysant le discours public et historiographique qui a été produit sur la RDA dans les premières années de l'Allemagne réunifiée, cet article montre que l'approche totalitaire a alors été utile pour délégitimer le régime est-allemand et l'histoire de la RDA, et pour célébrer la démocratie. Or, cela a produit un récit totalement négatif, souvent éloigné de l'expérience et des souvenirs des citoyens de l'ex-RDA.

**Mots-clés :** République démocratique allemande, réunification allemande, historiographie, totalitarisme, mémoire.

**L**a chute du mur de Berlin et la dissolution des régimes communistes d'Europe ont été perçues comme des césures historiques significatives. Pour certains, ces événements ont marqué la fin d'une ère ; pour d'autres, ils indiquaient même la fin de l'histoire<sup>1</sup>. Si cette seconde affirmation s'est certes révélée fausse, il n'en demeure pas moins qu'on a profondément senti, lors de la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle, qu'une époque était révolue et que le moment était venu d'écrire, ou de réécrire, l'histoire récente.

L'Allemagne a été tout particulièrement touchée par ce changement de paradigme à la fois historique et historiographique<sup>2</sup>. La fin de la guerre froide a en effet entraîné un profond chamboulement pour ce pays qui en avait été le premier théâtre : après plus de quarante ans de division, la République démocratique allemande (RDA) de l'Est et la République fédérale d'Allemagne (RFA) de l'Ouest étaient réunifiées au sein d'un même État. L'intégration des 16 millions de citoyens de l'ex-RDA à la démocratie libérale fédérale devenait alors un enjeu national prioritaire. Cette situation inédite a stimulé l'intérêt des sphères publique, politique et académique pour le passé de la RDA.

Dans ce contexte effervescent, l'histoire de l'Allemagne de l'Est a été

étudiée et réinterprétée à la lumière du modèle totalitaire. Or, le totalitarisme était critiqué par l'historiographie depuis la fin des années 1960. Son retour après 1989 apparaît donc surprenant et laisse place à des questions. Pour quelles raisons ce concept jugé dépassé a-t-il refait surface ? Par qui a-t-il été remis au goût du jour, et dans quels buts ? En analysant le discours et le vocabulaire des acteurs politiques et des historiens partisans de ce modèle dans la première moitié de la décennie 1990, on comprend que le totalitarisme est alors devenu utile, servant à désigner la RDA communiste comme la représentante de l'échec et du « mal ». Ce récit historique négatif devait discréditer cet État afin de promouvoir une nouvelle identité nationale commune pour l'Allemagne, basée sur la démocratie libérale triomphante. Dans ce contexte, la politique et l'histoire professionnelle se sont l'une et l'autre étroitement influencées.

#### LE PARADIGME TOTALITAIRE AVANT 1989

Le paradigme totalitaire avait d'abord connu son heure de gloire au cours des années 1950. La théorie inspirée des travaux d'Hannah Arendt<sup>3</sup> et de Carl Friedrich et Zbigniew Brzezinski<sup>4</sup> selon laquelle les États totalitaires s'approprient de façon monopolistique

1. Voir Eric Hobsbawm, *L'âge des extrêmes*, Bruxelles, Complexe, 1999 et Francis Fukuyama et Denis Canal, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.

2. Enzo Traverso, *L'histoire comme champ de bataille*, Paris, La Découverte, 2011, p. 5.

3. Hannah Arendt, *La nature du totalitarisme*, Paris, Payot, 1990, p. 77.

4. Carl Friedrich et Zbigniew Brzezinski, *Totalitarian Dictatorship and Autocracy*, Cambridge, Harvard University Press, 1956.

le contrôle étatique et social était profitable à l'anticommunisme de la jeune guerre froide<sup>5</sup>. En désignant les pays du bloc socialiste comme des dictatures totalitaires – au même titre que l'Allemagne nazie que l'on venait de vaincre et qui avait été le paroxysme du « mal » –, l'Occident libéral liait le fascisme et le communisme au sein d'une même catégorie « antidémocratique ». Cela justifiait que l'on se tourne contre l'ennemi soviétique, qui restait la seule menace totalitaire après 1945<sup>6</sup>.

Pour l'Allemagne de l'Ouest, géographiquement placée à l'avant-garde du combat anticommuniste, ce modèle d'explication put représenter une certaine rédemption : en se positionnant contre la seule incarnation encore vivante du totalitarisme, la RFA s'inscrivait du côté du bien et s'insérait dans le bloc démocratique sans avoir à questionner directement son passé nazi<sup>7</sup>. Elle se distinguait du même coup de la RDA socialiste, qui restait dans le camp totalitaire et qui, par ailleurs, n'obtenait aucune reconnaissance de la part du gouvernement ouest-allemand alors mené par la conservatrice *Christlich Demokratische Union Deutschlands* (CDU, Union chrétienne-

démocrate) de Konrad Adenauer. Le vocabulaire utilisé au sujet de l'Est était associé au « mal » totalitaire. Ainsi, en 1961, Adenauer assurait détenir « la preuve irréfutable qu'en dépit de seize années du régime de terreur exercé par les fonctionnaires communistes dans la zone [soviétique], plus de 90 % des Allemands qui y vivent rejettent le régime qui les opprime »<sup>8</sup>. Dans le domaine académique, les quelques études rédigées au sujet de la RDA la décrivaient également selon les termes du totalitarisme<sup>9</sup>.

Ce modèle fut cependant mis de côté dans l'étude des États communistes dès la fin des années 1960<sup>10</sup>. La détente internationale entre l'Est et l'Ouest et l'élection d'un gouvernement social-démocrate (SPD, *Sozialdemokratische Partei Deutschlands*) en RFA contribuèrent à la réorientation du discours que portait l'Allemagne fédérale sur la RDA. Dès son élection en 1969, le SPD de Willy Brandt entreprit en effet une *Ostpolitik* qui devait favoriser de meilleures relations avec le bloc socialiste<sup>11</sup>. Brandt estimait que « 20 ans après la fondation de la République fédérale d'Allemagne et de la RDA, [...] nous devons tenter

5. Friedrich et Brzezinski décrivent les régimes totalitaires par six caractéristiques : idéologie officielle, domination d'un parti unique, terreur, contrôle de l'information, monopole des forces armées et économie planifiée. On identifie alors ces critères chez les États fascistes et communistes.

6. Enzo Traverso, *Le totalitarisme*, Paris, Seuil, 2001, p. 51.

7. Jean Solchany, *Comprendre le nazisme dans l'Allemagne des années zéro*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 303.

8. Konrad Adenauer, « Déclaration du 18 août 1961 », dans A. Molter, *Berlin : 1944-1962*, Paris, Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, 1962, p. 46. Nous soulignons.

9. Par exemple Max G. Lange, *Totalitäre Erziehung*, Francfort-sur-le-Main, Verlag der Frankfurter Hefte, 1954. La recherche sur le III<sup>e</sup> Reich s'inscrivait également dans ce paradigme.

10. La recherche sur le nazisme adopte alors aussi une approche fonctionnaliste. Voir Martin Broszat, *Der Staat Hitlers*, Munich, Deutscher Taschenbuch, 1969.

11. Corey Ross, *The East German Dictatorship*, London, Arnold, 2002, p. 9.

de coexister et de coopérer de façon cordiale »<sup>12</sup>. Le vocabulaire utilisé par Brandt au sujet de l'Allemagne de l'Est était ainsi bien différent de celui d'Adenauer.

Mais ce n'est pas tout ce qui explique le rejet des thèses totalitaires, un phénomène qui se percevait d'ailleurs dans le monde académique occidental en général. L'opposition à l'imperialisme américain dans les cercles intellectuels de la *New Left*, l'essor des sciences sociales structuralistes et la conscience grandissante de l'exceptionnalité des crimes nazis stimulèrent l'abandon du totalitarisme<sup>13</sup>. On jugeait ce concept trop statique pour témoigner des dynamiques sociales et politiques, et ce même au sein de régimes dictatoriaux<sup>14</sup>. En RFA, plusieurs chercheurs remirent ainsi en question l'utilisation des mots « totalitaire » et « dictature » pour traiter de la RDA<sup>15</sup>, leur préférant des thèses structurelles traitant d'un processus d'industrialisation et de modernisation alternative. Des historiens issus de ce courant, tels que Jürgen Kocka, Peter Christian Ludz et Gert-Joachim Glaesner, obtinrent une grande visibilité dans la sphère académique<sup>16</sup>. Bien

sûr, d'autres chercheurs poursuivirent des analyses totalitaires, mais ce modèle ne fut plus dominant.

### 1989 : UNE HISTOIRE À RÉÉCRIRE

La recherche sur la RDA demeurait néanmoins peu populaire avant 1989, puisqu'il était difficile d'accéder aux archives de l'Allemagne de l'Est<sup>17</sup>. Cette situation se transforme cependant rapidement après l'ouverture du mur de Berlin. Un fort engouement pour l'histoire est-allemande se répand alors qu'on juge nécessaire de revoir le paradigme qui avait dominé l'historiographie depuis la fin des années 1960<sup>18</sup>.

Les études socio-structurelles produites entre 1970 et 1989 présentaient généralement la RDA comme l'État socialiste le plus stable et le plus économiquement fructueux<sup>19</sup>. Les événements de 1989 semblent pourtant prouver le contraire : entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 9 novembre, plus de 225 000 Allemands de l'Est fuient la RDA, et des manifestations illégales envahissent dès septembre les rues du pays<sup>20</sup>. Des centaines de milliers de citoyens réclament l'ouverture des frontières, un pluralisme démocratique

et l'accès à de meilleures conditions socio-économiques<sup>21</sup>. Le *Sozialistische Einheitspartei Deutschlands* (SED, Parti socialiste unifié) tente d'abord d'ignorer la colère des manifestants ou de la réprimer violemment. Abandonné par Moscou qui refuse d'intervenir en Allemagne de l'Est, le parti n'arrive toutefois pas à assurer son pouvoir et le maintien de l'État<sup>22</sup>. Le 9 novembre 1989, le mur de Berlin s'ouvre et, rapidement, plusieurs citoyens de l'Est revendiquent la réunification de l'Allemagne.

On comprend alors que le régime communiste est-allemand n'était pas aussi stable qu'on l'avait cru. Par ailleurs, les problèmes économiques de la RDA éclatent au grand jour<sup>23</sup>, ce qui contredit encore une fois les analyses des années 1970 et 1980. Les historiens structuralistes de la RFA sont dès lors accusés d'avoir été complaisants envers le SED et de ne pas avoir prévu l'échec de l'État socialiste. Le juriste Jens Hacker, par exemple, soutient qu'en produisant des thèses erronées sur la stabilité de la RDA, ces chercheurs ont été les « apologistes et les complices du régime du SED à l'Ouest »<sup>24</sup>. Des historiens conservateurs formulent également ce genre d'accusations : Klaus

Schröder et Jochen Staadt dénoncent « l'aveuglement et la complaisance d'une génération de chercheurs de gauche »<sup>25</sup> tandis que Klaus Hornung leur reproche d'avoir fermé les yeux sur la réalité<sup>26</sup>. L'histoire socio-structurelle s'en trouvera discréditée pendant quelques années, et le récit sur la RDA révisé.

### INTÉGRER LE PASSÉ EST-ALLEMAND DANS LE RÉCIT NATIONAL

Cette réécriture apparaît d'autant plus nécessaire que le régime ouest-allemand, alors mené par la CDU du chancelier Helmut Kohl, cherche à acquérir une légitimité auprès des citoyens de l'ex-RDA. Il importe en effet d'éduquer rapidement les Allemands de l'Est à la démocratie fédérale, puisque la réunification allemande se fait sous la forme d'une intégration sans qu'une nouvelle constitution ne soit produite ou que les structures de l'Ouest ne soient adaptées<sup>27</sup>.

L'une des stratégies adoptées à cette fin sera de délégitimer la RDA afin de prouver la supériorité du modèle libéral occidental. Des politiciens de l'Ouest, mais également des députés issus des rares milieux dissidents

12. Willy Brandt, « Verhandlungen des deutschen Bundestages, 28. Oktober 1969 », *Hrsg. Deutscher Bundestag und Bundesrat*, 1970/1971, pp. 20-34.

13. Enzo Traverso, *Le totalitarisme*, op. cit., pp. 71-74.

14. Herbert Spiro et Benjamin Barber, « Counter-Ideological Uses of "Totalitarianism" », *Politics and Society*, n° 1, 1970, p. 21.

15. Jay Rowell, « L'étonnant retour du totalitarisme », *Politix*, n° 47, 1999, pp. 131-132.

16. Corey Ross, *The East German...*, op. cit., pp. 12-13.

17. Catherine Epstein, « East Germany and Its History since 1989 », *The Journal of Modern History*, n° 3, 2003, p. 635.

18. Reinhard Alter et Peter Monteath, *Rewriting the German Past*, New Jersey, Humanities Press, 1997, p. 17.

19. Hermann Weber, cité dans Deutscher Bundestag, *Materialien der Enquête-Kommission « Aufarbeitung von Geschichte und Folgen der SED-Diktatur in Deutschland »*, Baden-Baden, Suhrkamp, 1995, vol. IX, pp. 605-606.

20. Albert Hirschman, *Un certain penchant à l'autosubversion*, Paris, Fayard, 1995, p. 45.

21. Stefan et Inge Heym, « Flüchtlingsgespräche », in Stefan Heym et Werner Heiduczek, *Die sanfte Revolution*, Leipzig, Gustav Kiepenheuer, 1990, pp. 52-78.

22. Ehrhart Neubert, *Geschichte der Opposition in der DDR 1949-1989*, Bonn, Bundeszentrale für politische Bildung, 2000, pp. 770-771.

23. Marc-Dietrich Ohse, « Wir sind ein Volk! », dans Klaus-Dietmar Henke, *Revolution und Vereinigung 1989/90*, Munich, Deutscher Taschenbuch, 2009, p. 273.

24. Jens Hacker, cité dans Konrad Jarausch, « Normalization or Renationalization », dans Reinhard Alter et Peter Monteath, *Rewriting the German...*, op. cit., p. 30.

25. Jay Rowell, « L'étonnant retour... », op. cit., p. 133.

26. Klaus Hornung, dans Deutscher Bundestag, *Materialien der Enquête-Kommission*, op. cit., pp. 605-606.

27. Jean Solchany, *L'Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 462.

anticommunistes de l'Est, promeuvent en ce sens un récit au sein duquel la RDA est l'incarnation du mal et de l'échec, en opposition avec la République fédérale représentant la liberté et le succès. On répète qu'alors que la RFA a su devenir un État de droit, l'Allemagne de l'Est est restée après 1945 un *Unrechtsstaat*, un « État de non-droit » répressif<sup>28</sup>. Les discours officiels de la coalition gouvernementale conservatrice-libérale mobilisent particulièrement ces termes. Par exemple, le chancelier Kohl célèbre la population est-allemande qui « a brisé les chaînes d'un régime d'injustice (*Unrechtsstaat*) par la voie d'une révolution pacifique<sup>29</sup> ». Porteuse du *Recht*, la RFA a le devoir d'indiquer le bon « chemin vers la justice [...]. Elle doit offrir les bonnes réponses aux questions concernant les causes et les conséquences de l'État de non-droit du SED, ce qui permettra la réhabilitation de ses victimes<sup>30</sup> ». Cela justifie notamment que les institutions, les manières et le personnel de l'Ouest soient imposés à l'Est lors du processus de réunification<sup>31</sup>.

28. Konrad Jarausch, Hinrich Seeba et David Conradt, « The Presence of the Past », dans Konrad Jarausch, *After Unity*, Providence, Berghahn Books, 1997, p. 54.

29. Helmut Kohl, « Déclaration lors de la signature du traité d'Union monétaire, économique et sociale entre la RFA et la RDA (18 mai 1990) », dans *L'unification de l'Allemagne en 1990*, Bonn, Office de presse et d'information du gouvernement fédéral, avril 1991. URL : [http://www.cvce.eu/content/publication/2002/3/4/f78c7dce-89cd-460f-b0d2-0eb354a28521/publishable\\_fr.pdf](http://www.cvce.eu/content/publication/2002/3/4/f78c7dce-89cd-460f-b0d2-0eb354a28521/publishable_fr.pdf)

30. CDU/CSU, FDP Fraktionen, cités dans Petra Bock, « Von der Tribunal-Idee zur Enquête-Kommission », *Deutschland Archiv*, n° 28, 1995, p. 1179.

31. Jennifer Yoder, *From East Germans to Germans?*, Durham, Duke University Press, 1999, p. 98.

32. Mary Fulbrook, « Reckoning with the Past : Heroes, Victims and Villains in the history of the GDR », dans Reinhard Alter et Peter Monteath, *Rewriting the German...*, op. cit., p. 175.

33. Les archives politiques sont habituellement classifiées pendant trente ans en Allemagne ; la décision d'ouvrir immédiatement les documents de la Stasi avait été prise à l'origine par le premier – et dernier – gouvernement démocratique de la RDA en 1990. Joachim Gauck, « Dealing with a Stasi Past », *Daedalus*, n° 1, 1994, p. 279.

34. Bundesregierung, « Stasi-Unterlagen-Gesetz - StUG », 20 décembre 1991. URL : [http://www.bstu.bund.de/SharedDocs/Downloads/DE/stug\\_8-novellierung.pdf%3F\\_\\_blob%3DpublicationFile](http://www.bstu.bund.de/SharedDocs/Downloads/DE/stug_8-novellierung.pdf%3F__blob%3DpublicationFile)

Ce récit sur l'Allemagne de l'Est « mauvaise » et « injuste » met en scène des personnages divisés en trois groupes : les héros, les victimes et les vilains<sup>32</sup>. Tout au long de la décennie 1990, on catégorise donc les citoyens de l'ex-RDA, leur attribuant une identité unique parmi ces trois possibilités. L'un des principaux vilains de ce discours négatif est la Stasi. La police politique secrète de l'Allemagne de l'Est est désignée comme l'incarnation suprême du mal qui gangrénait la RDA, une image sans doute stimulée par l'ouverture publique de ses archives décrétée par le Bundestag en janvier 1992<sup>33</sup>. L'objectif de la Loi sur les Archives de la Stasi est clair, il s'agit « d'assurer et promouvoir l'élucidation (*Aufarbeitung*) historique, politique et juridique des activités de la police d'État est-allemande »<sup>34</sup>. Joachim Gauck, qui est nommé à la tête de l'organisation chargée de la gestion et de la diffusion de ces documents, déclare qu'avec « l'aide de ces dossiers, les historiens seront capables de décrire le véritable processus de domination » qu'avait

bâti le SED<sup>35</sup>. Dès le début de l'année 1992, les médias font par ailleurs leurs choux gras des révélations contenues dans ces archives, que l'on accepte de facto comme véridiques<sup>36</sup>. On estime donc pouvoir trouver dans ces documents une vérité historique sur la RDA et également pouvoir y identifier les individus complices du « mal ». À ce moment, l'histoire de l'Allemagne de l'Est semble se résumer à la Stasi.

C'est dans ce contexte que les termes du totalitarisme refont surface. Le discours au sujet de la RDA rappelle alors celui des années 1950. En comparaison avec le modèle libéral désigné comme étant supérieur, l'Allemagne socialiste est peinte en termes négatifs à l'aide d'expressions associées au mal, à la terreur et à la violence<sup>37</sup>. Les mots « totalitaire » et « totalitarisme » apparaissent ainsi de façon répétée dans la presse<sup>38</sup>. On utilise également ces concepts dans la sphère politique, comme en témoigne le discours d'Helmut Kohl devant le Conseil américain sur l'Allemagne en juin 1990. Kohl assure alors à ses auditeurs qu'une « économie de marché qui a fait ses preuves rempla-

cera désormais l'économie planifiée qui avait été imposée par un régime *totalitaire* en RDA » et que plus jamais son pays ne sombrera dans une dérive dictatoriale. Il insiste : « les extrémistes de droite ou de gauche n'y auront plus aucune chance »<sup>39</sup>.

Cette dernière affirmation montre que, comme au début de la guerre froide, l'État socialiste est associé et comparé au III<sup>e</sup> Reich. On omet d'abord de faire une césure entre les périodes nazie et socialiste, liant ainsi les deux régimes au sein d'une dictature ayant duré près de soixante ans<sup>40</sup>. Joachim Gauck indique en ce sens que la restructuration des organes politiques dans l'est de l'Allemagne est nécessaire, puisque « depuis 1933, l'administration publique, le gouvernement et le parlement y ont été largement compromis par l'action d'individus ayant collaboré avec des dirigeants anti-démocratiques »<sup>41</sup>. L'ancien rédacteur du *Spiegel* Wolfgang Malanowski écrit quant à lui qu'en 1945 les « Allemands de l'Est ont été sauvés d'une dictature pour être placés sous une autre »<sup>42</sup>.

L'association entre le nazisme et le communisme se perçoit également

35. Joachim Gauck, « Dealing with... », op. cit., p. 280.

36. Des journaux publient de façon quasi quotidienne, au début de 1992, des découvertes faites dans les archives de la Stasi. Voir par exemple le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* entre le 2 janvier et le 15 janvier 1992. Également Christian Ditfurth, « Angst vor den Akten », *Der Spiegel*, 24 août 1992.

37. Andrew Beattie, *Playing Politics with History*, New York, Berghahn Books, 2008, p. 2.

38. Voir par exemple Frank Schirrmacher, « Dem Druck des härteren, strengerem Lebens standhalten », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 2 juin 1990, cité dans Karl Deiritz et Hannes Krauss, *Der Deutsch-deutsche Literaturstreit*, Hamburg, Luchterhand, 1991, pp. 127-129, et Gisela Friedrichsen, « Fegefeuer der Vergangenheiten », *Der Spiegel*, 17 février 1992.

39. Helmut Kohl, « Rede über ein geeintes Deutschland in einem geeinten Europa (Juni 1990) », dans *Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung*, Bonn, Deutscher Verlag, 13 juin 1990.

40. Jay Rowell, « L'étonnant retour... », op. cit., p. 137.

41. Joachim Gauck, « Dealing with... », op. cit., p. 279.

42. Wolfgang Malanowski, « Die Partei war unser Leben », *Der Spiegel*, 1<sup>er</sup> février 1990.

par la comparaison que l'on fait entre la démocratisation des Allemands de l'Est après 1989 et celle des Allemands de l'Ouest en 1945. La façon dont le passé nazi a été traité doit servir d'outil pour la rééducation des citoyens de l'ex-RDA ; on doit notamment éviter les erreurs de la dénazification des premières années de la RFA, alors qu'on refusait de parler des crimes hitlériens<sup>43</sup>. L'intégration de l'Est dans la République fédérale représente une sorte de deuxième chance pour la gestion du passé « totalitaire » de l'Allemagne.

Il s'agit d'un sujet particulièrement discuté à la commission d'enquête *Aufarbeitung von Geschichte und Folgen der SED-Diktatur in Deutschland* qui s'ouvre en mai 1992. Commandée par le Bundestag, cette commission publique se veut un « projet politico-historique » qui favorisera « l'unité intérieure » de l'Allemagne<sup>44</sup>. Son président, le député de la CDU et ancien dissident est-allemand Rainer Eppelmann, expose ses objectifs : « on y préviendra le développement d'une nostalgie malsaine de la RDA et renforcera la légitimité de la République fédérale »<sup>45</sup>. Il s'agit de développer une identité politique commune pour l'Allemagne réunifiée en insistant sur la supériorité

du modèle occidental, dans un processus « d'évaluation politique morale »<sup>46</sup>. De ce fait, « au moins pour la majorité anticomuniste siégeant sur la commission, l'objectif [n'est pas] de seulement comprendre la RDA et ses citoyens, mais bien de les juger en fonction de critères explicitement libéraux-démocratiques »<sup>47</sup>.

Le modèle totalitaire est privilégié lors des travaux de la commission pour caractériser la RDA, avec des termes tels que « État illégal », « régime illégitime », « règne de la violence » et « dictature »<sup>48</sup>. Une séance entière est par ailleurs dédiée à la comparaison des régimes nazi et socialiste et Rainer Eppelmann, avant même que les discussions n'y commencent, conclut que « les deux dictatures sont absolument comparables parce qu'elles étaient toutes deux totalitaires »<sup>49</sup>. Dans le rapport final de la commission en mai 1994, on justifie l'utilisation de ce paradigme en soutenant que la « dictature du SED, comme celle des nazis, correspondait à un système idéologique qui assujettissait l'individu et la société, qui permettait à un groupe restreint de revendiquer le contrôle total et le monopole politique »<sup>50</sup>. Il est à souligner que les termes « totalitaire » et « totalitarisme » apparaissent plus

43. « Kein Verbrechen ohne Schuld », *Der Spiegel*, 23 décembre 1991.

44. Rainer Eppelmann, *in* Deutscher Bundestag, *Materialien der Enquête-Kommission*, *op. cit.*, vol. I, pp. VII-X.

45. Rainer Eppelmann, cité dans Petra Bock, « Von der Tribunal... », *op. cit.*, p. 1180.

46. Hermann Weber, « Rewriting the History of the GDR », dans Reinhard Alter et Peter Monteath, *Rewriting the German...*, *op. cit.*, p. 203.

47. Andrew Beattie, *Playing Politics...*, *op. cit.*, p. 6.

48. *Ibid.*, p. 199.

49. Rainer Eppelmann, *in* Deutscher Bundestag, *Materialien der Enquête-Kommission*, *op. cit.*, vol. IX, p. 575.

50. Cité dans Andrew Beattie, *Playing Politics...*, *op. cit.*, p. 203.

d'une quarantaine de fois dans ce rapport. C'est le cas, notamment, lorsque l'on explique que la commission a prouvé que la démocratie de la nouvelle Allemagne devait être fondée sur un « consensus antitotalitaire »<sup>51</sup>, un terme qu'avait déjà utilisé Eppelmann lors de l'ouverture des discussions en 1992<sup>52</sup>. Les conclusions que l'on cherchait depuis le début sont donc atteintes.

### RELIRE L'HISTORIOGRAPHIE

La commission d'enquête de 1992-1994 n'est pas que le fait de parlementaires et d'anciens dissidents de la RDA. Des experts, dont plusieurs historiens, y sont également invités par les différents partis<sup>53</sup> et 750 mémoires académiques y sont déposés<sup>54</sup>. Sans affirmer que le politique et l'histoire professionnelle se sont complètement enchevêtrés au début des années 1990, il apparaît que « les interprétations produites au sujet de l'histoire est-allemande ne sont pas restées "purement académiques" »<sup>55</sup>.

Les questions et termes initiaux de la commission, essentiellement orientés vers les aspects politiques et

oppressifs de la RDA<sup>56</sup>, favorisent l'exposition de thèses présentant l'histoire est-allemande « par le haut ». C'est une position que défendent Alexander Fischer, Manfred Wilke, Klaus Hornung et Horst Möller<sup>57</sup>. Lors de la séance consacrée à la comparaison des deux dictatures allemandes, Möller plaide pour l'analyse des régimes nazi et communiste en fonction du modèle totalitaire, affirmant que les distinctions qui ont été identifiées par l'histoire sociale entre ces deux systèmes ne sont que « des suppositions, des construits de l'esprit ». Son vis-à-vis Jürgen Kocka doit quant à lui exposer un avis contraire. Or, Kocka, historien pourtant issu de l'école structuraliste, présente également une approche qui considère le politique comme la sphère déterminante de l'histoire est-allemande : son concept de « dictature moderne » nuance le totalitarisme sans toutefois nier la puissance de l'État. Comme le souligne Klaus Hornung, également présent à la séance, le modèle de Kocka n'empêche en rien « d'arriver à un consensus » autour de l'idée du totalitarisme<sup>58</sup>.

La demande d'histoire produite par la commission d'enquête profite ainsi

51. Deutscher Bundestag, *Bericht der Enquête-Kommission « Aufarbeitung von Geschichte und Folgen der SED-Diktatur in Deutschland »*, Bonn, Bundesanzeiger Verlagsgesellschaft, 1994, p. 280.

52. Rainer Eppelmann, cité dans Petra Bock, « Von der Tribunal... », *op. cit.*, p. 1180.

53. *Ibid.*, p. 1182.

54. Jennifer Yoder, « Truth Without Reconciliation », *German Politics*, n° 3, 1999, p. 72.

55. Mary Fulbrook, « Reckoning with... », *op. cit.*, p. 175.

56. Voir les *Anträge* des différents partis dans Deutscher Bundestag, *Materialien der Enquête-Kommission*, vol. I, pp. 3-24.

57. Bernd Zielinski, « Les controverses en Allemagne unifiée sur la nature du régime de la RDA », dans Bernd Zielinski et Brigitte Krlic, *Vingt ans d'unification allemande*, Bern, Peter Lang, 2010, p. 203.

58. Les citations précédentes proviennent de Deutscher Bundestag, *Materialien der Enquête-Kommission*, *op. cit.*, vol. IX, pp. 579-603.

à une vision de la RDA orientée autour de l'idée du « mal » totalitaire. La fascination du public, son « obsession presque macabre [...] pour les outils de coercition et de surveillance du régime est-allemand »<sup>59</sup>, stimule également la production historique sur les aspects répressifs de l'État socialiste<sup>60</sup>. Un véritable enthousiasme saisit les chercheurs, plusieurs n'ayant jusque-là porté que très peu attention à l'Allemagne de l'Est. L'opportunité de rejoindre un large lectorat, de travailler avec les archives nouvellement ouvertes de la Stasi et de recevoir du financement stimule l'intérêt des historiens pour les structures du pouvoir est-allemand, la comparaison du régime communiste avec le III<sup>e</sup> Reich et la Stasi<sup>61</sup>.

Bien sûr, l'histoire sociale ne disparaît pas, mais la visibilité va alors au modèle totalitaire, et ce pendant près d'une décennie. Des fonds importants sont investis dans la recherche sur la RDA et sont surtout octroyés aux chercheurs et instituts s'intéressant aux aspects politiques de l'histoire est-allemande<sup>62</sup>. Ce financement, public et

privé, encourage directement l'utilisation des termes du totalitarisme dans la recherche académique<sup>63</sup>.

Des historiens tels que Horst Möller, Klaus Hornung, Manfred Wilke, Hans-Peter Schwarz, Jochen Staadt et Klaus Schröder profitent de cette conjoncture. Schröder sera l'un des plus ardents défenseurs du modèle totalitaire dans la décennie 1990. Il soutient notamment que « la RDA peut être décrite comme [...] un État totalitaire ou "totalitaire tardif (*late-totalitarian*)" »<sup>64</sup>. Avec son collègue Jochen Staadt, Schröder écrit également que la RDA était « une dictature [...] qui a assuré sa survie pendant quarante ans grâce à la terreur qu'elle exerçait contre sa propre population »<sup>65</sup>. Hans-Peter Schwarz estime quant à lui que l'Allemagne de l'Est n'était qu'un « énorme camp de concentration »<sup>66</sup>. Manfred Wilke, enfin, ouvre le recueil qu'il dirige en 1998 en écrivant que le communisme doit être compris en fonction de « ses structures et de son caractère totalitaires »<sup>67</sup>.

Certains de ces chercheurs participent aux travaux de nouveaux instituts créés pour étudier l'histoire politico-

59. Reinhard Alter et Peter Monteath, *Rewriting the German...*, *op. cit.*, p. 17.

60. Jay Rowell, « L'étonnant retour... », *op. cit.*, p. 133.

61. Hermann Weber, « Zum Stand der Forschung über die DDR-Geschichte », *Deutschland Archiv*, n° 2, 1998, p. 254 et Anna-Sabine Ernst, « Between "Investigative History" and Solid Research », *Central European History*, n° 3, 1995, p. 377.

62. Konrad Jarausch, « The German Democratic Republic as History in United Germany », *German Politics and Society*, n° 2, 1997, p. 41.

63. Jay Rowell, « L'étonnant retour... », *op. cit.*, p. 134.

64. Klaus Schröder, *Der SED-Staat*, Munich, Hanser-Verlag, p. XVI.

65. Cités dans Corey Ross, *The East German...*, *op. cit.*, p. 16.

66. *Ibid.* Des historiens de l'ex-RDA ayant souffert de la censure du régime proposent également des thèses semblables : c'est le cas de Stefan Wolle et Armin Mitter.

67. Manfred Wilke, *Anatomie der Parteizentrale*, Berlin, De Gruyter, 1998, p. 13.

totalitaire de la RDA. À la Freie Universität de Berlin, Manfred Wilke, Klaus Schröder et Jochen Staadt fondent le Centre de recherche sur l'État-SED. À Dresde, Alexander Fischer dirige quant à lui l'Institut Hannah Arendt pour l'étude du totalitarisme. Enfin, l'Institut d'histoire contemporaine, dont le directeur est Horst Möller, s'intéresse alors tout particulièrement à l'application du modèle totalitaire sur la RDA. On y juge qu'un « recours critique à la théorie du totalitarisme est indispensable »<sup>68</sup>.

En fait, même les instituts et les chercheurs qui critiquent le modèle totalitaire se tournent vers l'étude du système politique et de l'oppression étatique dans l'ex-RDA, laissant dans l'ombre la société. C'est le cas notamment du Centre de recherche sur l'histoire contemporaine de Postdam, sous la direction de Jürgen Kocka<sup>69</sup>. La prédominance du totalitarisme dans le discours public et académique ainsi que l'utilisation des archives politiques de la RDA poussent les historiens qui n'adhèrent pas nécessairement à ce modèle à s'y confronter néanmoins. Nous avons déjà vu que Kocka propose une « dictature moderne » comme nuance pour ce paradigme. La sociologue Sigrid Meuschel, qui critique également le totalitarisme lors de la commission d'enquête, plaide quant à elle pour

68. Horst Möller et Hartmut Mehringer, cités dans Anna-Sabine Ernst, « Between "Investigating History"... », *op. cit.*, pp. 390-391.

69. Bernd Zielinski, « Les controverses en Allemagne... », *op. cit.*, pp. 203-204.

70. Sigrid Meuschel, « The Other German Dictatorship : Totalitarianism and Modernization in the German Democratic Republic », *Thesis Eleven*, n° 1, novembre 2000, pp. 53-62.

71. Corey Ross, *The East German...*, *op. cit.*, pp. 24-25.

72. Konrad Jarausch, « Beyond Uniformity », in Konrad Jarausch, *Dictatorship as Experience*, New York, Berghahn Books, 1999, p. 6.

un modèle moins statique, mais en reprend les termes dans ses études<sup>70</sup>. Eckard Jesse mélange de son côté les mots « autoritarisme » et « totalitarisme » pour proposer un modèle « autolitaire »<sup>71</sup>. Konrad Jarausch, enfin, publie un recueil en 1999 dont l'objectif est précisément de trouver des alternatives à ce concept<sup>72</sup>.

## PROBLÈMES ET LIMITES DU MODÈLE TOTALITAIRE

Dans les années suivant la réunification allemande, on a donc produit et diffusé une histoire de la RDA claire et simple, présentant les Allemands de l'Est en tant que victimes, héros ou vilains et délégitimant l'ensemble du modèle socialiste. Les aspects positifs de l'Allemagne de l'Est, par exemple l'accès à un réseau de crèches publiques, l'intégration des femmes sur le marché du travail, l'antifascisme répandu et les relations interpersonnelles significatives qu'avaient pu y développer les citoyens s'en trouvaient également discrédités. On ne faisait d'ailleurs aucune distinction entre le régime du SED et le pays en soi : en appelant la RDA « l'État-SED », l'attachement qu'avaient pu ressentir les Allemands de l'Est envers leur communauté ou leur région ne pouvait avoir aucune connotation mémorielle

positive<sup>73</sup>. L'ensemble de la RDA et de l'expérience qu'y avaient vécue les citoyens était dominé par le « mal » totalitaire dont ils avaient été complices ou victimes.

Or, une importante partie des Allemands de l'Est ne se reconnaissent pas dans cette description<sup>74</sup>. L'approche totalitaire est ainsi problématique car elle ne permet pas de saisir la complexité et les dynamiques de la RDA et de la vie de ses citoyens. La façon dont on a utilisé les archives de la Stasi a certainement contribué à ce portrait unidimensionnel simpliste du passé est-allemand : enthousiastes, on a voulu y trouver rapidement une vérité, mais « l'interprétation de ces dossiers de surveillance a donné naissance à une vision policière réductrice de la RDA, entièrement dissociée de son projet de société et de son histoire sociale, privant de sens des vies entières »<sup>75</sup>. Ces documents rédigés par les dirigeants du parti et de la police secrète témoignaient de leurs intentions, certes, mais pas de l'application concrète de ces projets. Considérer ces archives comme représentantes de la réalité est-allemande est une erreur<sup>76</sup>.

Enfin, si le totalitarisme, qui « confond la forme ou la structure des systèmes politiques avec leur contenu

et réalité »<sup>77</sup>, a servi dans l'Allemagne nouvellement réunifiée une histoire publique politico-morale mettant en lumière les fautes du SED<sup>78</sup>, il a engendré une relativisation problématique des crimes nazis. Certains observateurs ont en effet passé sous silence les distinctions à faire entre les deux dictatures allemandes afin de mieux mettre en évidence le mal communiste, affirmant par exemple que « l'oppression en Allemagne de l'Est était bien plus tangible que sous le national-socialisme, car les communistes n'avaient aucune légitimité »<sup>79</sup>.

### CONCLUSION

En réduisant l'histoire est-allemande au totalitarisme et au mal, les dirigeants de l'Allemagne réunifiée souhaitaient établir une unité nationale basée sur un consensus antitotalitaire. Une deuxième commission d'enquête sur le SED, suivant des prémisses semblables à la première, a par ailleurs été organisée entre 1995 et 1998 afin de poursuivre ce travail public sur le passé de l'Allemagne de l'Est. Or, s'il est bien sûr nécessaire de traiter des aspects répressifs du socialisme est-allemand et s'il est vrai que la

comparaison entre le communisme et le fascisme peut se révéler utile, le concept totalitaire ne rend pas justice à l'histoire de la RDA qu'il ne met guère en lumière. Son utilisation, tant académique que publique, laisse dans l'ombre des aspects essentiels de la vie en Allemagne de l'Est et nie l'expérience de millions d'individus qui ont à la fois eu conscience d'évoluer dans un État autoritaire et tenté – voire réussi – d'y vivre des vies significatives<sup>80</sup>.

Aujourd'hui, la sphère académique considère généralement le totalitarisme dépassé. Dans l'historiographie de la RDA, ce modèle s'est estompé au profit d'une approche socioculturelle. La question du retour des termes du totalitarisme dans l'Allemagne d'après 1989 mérite néanmoins d'être étudiée. Elle informe en effet sur le processus de réunification allemande et sur la construction des récits nationaux, rappelant par ailleurs que l'histoire s'écrit toujours dans l'actualité.

73. Andrew Beattie, *Playing Politics...*, op. cit., p. 36.

74. Mary Fulbrook, *The People's State*, New Haven, Yale University Press, 2005, p. 10.

75. Sonia Combe, « Les archives dans les guerres de mémoires », *Hermès*, n° 3, 2008, p. 65.

76. Pierre Jardin, « Nouvelles archives, nouvelle histoire? », dans Sonia Combe, *Archives et histoire dans les sociétés communistes*, Paris, La Découverte, 2009, p. 140.

77. Corey Ross, *The East German...*, op. cit., p. 33.

78. Mary Fulbrook, « Reckoning with... », op. cit., p. 177.

79. Rudolf Wassermann, cité dans A. James McAdams, *Judging the Past in Unified Germany*, New York, Cambridge University Press, p. 26.

80. Jan Palmowski, *Inventing a Socialist Nation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

## EJ **Le mal paradoxal : usages, non-dits et dénis dans les discours de François Hollande sur la Seconde Guerre mondiale**

*Cécile VAST - Docteure en histoire, membre associé du LARHRA (CNRS).*

**Résumé :** « Elle est la voix du savoir et de la connaissance [...]. Pour expliquer l'inexpliquable, pour comprendre l'incompréhensible, pour nommer l'innommable [...]. Son courage, il est dans sa capacité à s'affranchir du mal en le défiant. » Prononcés au Panthéon le 27 mai 2015, ces mots édifiants du président de la République voulaient indiquer le sens et la cohérence des engagements qui ont jalonné la longue vie de Germaine Tillion (1907-2008). Une étude plus précise du vocabulaire des discours de François Hollande consacrés à la Seconde Guerre mondiale révèle cependant une lecture du mal plus paradoxale que ne le laisse supposer cet éloge de la connaissance, de la science et du langage. L'apparente limpideur d'une « traversée du mal » transcendée par le savoir, et incarnée ici par la célèbre ethnologue, détonne avec la dialectique simple du bien et du mal qui organise l'essentiel de la parole présidentielle sur les années 1940.

**Mots-clés :** l'historien face aux usages et mésusages du passé ; mémoires de la Seconde Guerre mondiale ; commémorations ; discours présidentiels ; analyse lexicale ; constructions, perceptions et transformations de l'événement.

« En t'écoutant, nous n'étions plus des Stück, mais des personnes ; nous pouvions lutter, puisque nous pouvions comprendre. »

Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Lettre à Germaine Tillion, préface de l'ouvrage de Germaine Tillion, *La Traversée du mal*, 2000

**E**lle est la voix du savoir et de la connaissance [...]. Pour expliquer l'inexplicable, pour comprendre l'incompréhensible, pour nommer l'innommable [...]. Son courage, il est dans sa capacité à s'affranchir du mal en le défiant. » Prononcés au Panthéon le 27 mai 2015, ces mots édifiants du président de la République voulaient indiquer le sens et la cohérence des engagements qui ont jalonné la longue vie de Germaine Tillion (1907-2008). Une étude précise du vocabulaire des discours de François Hollande consacrés à la Seconde Guerre mondiale révèle cependant une lecture du mal plus paradoxale que ne le laisse supposer cet éloge de la connaissance, de la science et du langage. L'apparente limpidité d'une « traversée du mal » transcendée par le savoir, et incarnée ici par la célèbre ethnologue, détonne avec la dialectique simple du bien et du mal qui organise l'essentiel de la parole présidentielle sur les années 1940.

Près de soixante-dix ans après la fin de la guerre, le quinquennat de François Hollande est en effet marqué par la mémoire des grands événements du second conflit mondial. Du 6 juin 2012, un mois à peine après sa prise de fonction, au 27 mai 2015, pas moins de 21 discours commémorent déportation, génocide, débarquements,

Résistance et Libération. Quels que soient les modes de désignation ou les registres de dénonciation, la question du mal constitue l'un des phénomènes explicatifs structurants du rapport de François Hollande à la mémoire de la période de Vichy et de l'Occupation.

Comment ne pas d'ores et déjà s'interroger sur la pertinence d'un encouragement au savoir, lorsque l'on assigne à l'histoire un rôle plutôt singulier où la dimension critique semble s'effacer derrière l'injonction à « transmettre la mémoire » ? Le 8 mai 2015, en s'adressant aux élèves lauréats du Concours national de la Résistance et de la Déportation et à leurs enseignants, le président de la République proposait ainsi une définition très personnelle de l'histoire : « On ne feuille pas l'Histoire en choisissant ses pages ; on la lit dans un ordre qui construit le récit national, dans un ordre qui donne aussi un sens pour ce que nous avons à faire aujourd'hui. »

Une première écoute à la fois curieuse et sensible de quelques-uns de ces discours présidentiels est à l'origine de cet article. À lire attentivement des textes qui ne cessent de relier « leçons » du passé et « menaces » du présent, l'impression domine d'un certain effacement du contexte. A contrario, l'idée semble s'imposer d'une parole

## Usages, non-dits et dénis dans les discours de François Hollande sur la Seconde Guerre mondiale

portée par la dénonciation d'une barbarie décontextualisée et d'un mal quasi a-temporel, essentialisé. Pour aller au-delà des premières intuitions, ce travail s'appuie sur une analyse systématique des *mots du mal* employés dans les discours officiels du président socialiste. Il vise à tenter de déchiffrer les logiques internes à l'œuvre, leurs usages, leurs non-dits et leurs éventuels dénis.

Entre 2012 et 2015<sup>1</sup>, les 21 discours prononcés par François Hollande lors de diverses commémorations de la Seconde Guerre mondiale abordent sept thèmes ou événements différents. Huit discours sont consacrés à la période de la **Libération** (y compris les débarquements en Normandie et en Provence et le massacre d'Oradour-sur-Glane) ; quatre à la **Résistance** ; quatre ont pour sujet la mémoire de la **Shoah** ; deux sont des **hommages** funèbres à d'anciens résistants (Stéphane Hessel et Jean-Louis Crémieux-Brilhac) ; un discours rappelle la mémoire de la **déportation** au camp de concentration du Struthof (Alsace) ; à **Thiaroye** au Sénégal, le Président de la République revient sur le massacre perpétré par des gendarmes français de tirailleurs sénégalais mutinés le 1<sup>er</sup> décembre 1944 ; enfin une allocution honore l'entrée au **Panthéon** de Pierre Brossolette,

Germaine Tillion Geneviève de Gaulle-Anthonioz, et Jean Zay<sup>2</sup>.

Cette étude se fonde sur un repérage dans le corpus des 21 discours présidentiels de tous les *mots du mal* (noms communs, noms propres, verbes, adjectifs, etc.) dont les occurrences totales sont supérieures ou égales à trois, soit une liste de 129 mots classés selon les sept thèmes ou événements précisés ci-dessus (Libération, Résistance, Shoah, hommages, déportation, Thiaroye, Panthéon)<sup>3</sup>. Le recours à la technique de l'analyse factorielle des correspondances permet de donner une vue d'ensemble du vocabulaire utilisé dans ces documents. Il contribue aussi à distinguer des logiques internes, des articulations ou des nuances difficilement perceptibles autrement. La démarche aide enfin à dépasser le stade premier des intuitions en évitant les erreurs d'appréciation inhérentes à l'étude empirique – généralisation, extrapolation, sur-interprétation ou, à l'inverse, omission. L'analyse factorielle des correspondances établit donc une classification des mots ; regroupés dans des classes, ils forment de grandes unités de signification, qu'il reste ensuite à interpréter<sup>4</sup>.

Au-delà d'une dialectique simple du bien et du mal, l'utilisation des *mots du mal* dans les discours présidentiels s'organise autour de quelques

1. L'intégralité de ces discours est consultable sur le site internet de l'Élysée à l'adresse suivante : <http://www.elysee.fr/declarations>.

2. Voir la liste des discours dans l'annexe 1.

3. Voir la liste des « mots du mal » dans l'annexe 2.

4. Nous avons utilisé pour réaliser cette analyse factorielle des correspondances (AFC) le logiciel Hyperbase. Voir les graphes de l'AFC dans l'annexe 3.

logiques propres. L'analyse du vocabulaire proposée ici identifie plusieurs ensembles qui structurent l'idée que François Hollande se fait des violences de la Seconde Guerre mondiale. Cette vision s'attache d'abord à délimiter et à hiérarchiser différentes catégories du mal selon l'événement relaté, qu'il s'agisse du mal absolu incarné par le génocide des Juifs ou des souffrances perçues comme inévitables de la période de la Libération. Pour chacune de ces catégories du mal, elle leur assigne par ailleurs une origine, qu'elle soit clairement contextualisée, avec ses acteurs et son idéologie, ou qu'elle semble échapper au temps et à l'histoire. Enfin, l'attention portée aux héros et aux victimes des événements du second conflit mondial révèle une appréhension de la guerre et de ses violences oscillant entre volonté de lutte et impuissance.

## LES CATÉGORIES DU MAL

Les modes de désignation et d'appréhension des événements douloreux du dernier conflit mondial organisent une subtile hiérarchie à l'intérieur des discours présidentiels ; elle dessine une singulière cartographie du mal. Trois catégories se démarquent assez nettement dans le vocabulaire employé pour désigner le mal : une sorte de mal « nécessaire », celui des combats de la Libération ; à travers la répression, les souffrances subies par les résistants ; enfin, le mal

absolu incarné par l'extermination des Juifs. Le *génocide* représente ainsi, à travers le champ lexical utilisé, l'incarnation du mal, un crime total toujours nommé au singulier, comme le montrent ces quelques exemples :

« C'est avec beaucoup d'émotion que je suis venu ce matin inaugurer, ici, le Mémorial de Drancy. Au milieu de rares survivants, des familles, des enfants, conscients qu'il s'était produit ici, un crime, un crime abominable. »<sup>5</sup>

« Le monde, lui, découvrirait l'extermination méthodique, programmée, scientifique, des Juifs ; un crime qui n'avait pas de nom, tellement il était ignoble. Alors, un nouveau mot fut créé pour le désigner : la Shoah. La Shoah, le plus grand crime jamais connu et jamais commis dans l'humanité. »<sup>6</sup>

Dans les quatre discours consacrés au génocide des Juifs, l'émotion, le registre moral et une forme de sidération l'emportent largement sur tout effort de mise en perspective. On sait que la « solution finale » n'avait pas de nom, moins pour le caractère « ignoble » du crime que pour en masquer les réalités. « Crime », « horreur », « mal », « souffrance », « outrage », « enfer », « extermination », autant de mots employés au singulier qui révèlent une vision quasi téléologique du mal traumatique. Les commémorations présidentielles des divers événements de la Libération (débarquements en Normandie et en Provence, représailles, bombardements alliés) recourent davantage à la tonalité de l'affliction pour

## Usages, non-dits et dénis dans les discours de François Hollande sur la Seconde Guerre mondiale

raconter la fin de la guerre en France. Il s'agit moins de dénoncer les crimes que d'évoquer les faits de guerre que sont les « épreuves », les « morts », les « tués », les « sacrifiés », les « ruines » et les « larmes », dans un récit où domine le sentiment d'un mal nécessaire, inévitable, subi et modelé par le « destin » :

« Les Normands ont été placés, par le destin de l'Histoire et par la géographie, au cœur de l'un des plus grands moments de notre Histoire, d'une des batailles les plus décisives de l'Humanité. Ils ont pris part à ce moment-là, avec une force d'âme comparable à la bravoure des combattants alliés. Ils ont pris part à ce qu'a été la libération de la France. Du premier au dernier jour de cette épopée, des bombardements de Caen à ceux du Havre, ils furent des centaines de milliers victimes d'une guerre, la Seconde Guerre mondiale, qui, rappelons-le, a fait plus de victimes civiles que de soldats. »<sup>7</sup>

Enfin la *répression* de la Résistance, décrite dans ses nombreux aspects (arrestation, prison, torture, exécution, déportation), est présentée comme la conséquence et le miroir d'engagements positifs pleinement voulus, assumés. Martyrs de la répression – et non plus seulement victimes des maux de la guerre –, les résistants célébrés dans les discours présidentiels offrent des modèles exemplaires et toujours opératoires. Ainsi des quatre personnalités choisies en 2014 pour être panthéonisées :

« Pourquoi ce choix ? Deux femmes, deux femmes inséparables dans la vie, dans l'épreuve, dans les souffrances et la déportation. Deux femmes qui se sont battues pour l'émancipation et la dignité humaine, qui n'ont jamais dévié, jamais abandonné, jamais renoncé. Ces deux femmes-là ont leur place au Panthéon. Deux hommes, deux hommes jeunes au moment où ils ont été suppliciés, qui avaient déjà servi la République mais qui auraient pu tant donner s'ils avaient pu survivre. Deux hommes qui avaient éclairé de leur intelligence le chemin de la France vers le progrès. »<sup>8</sup>

Comme pour les faits de guerre désignant la nature du mal subi par les populations civiles au moment de la libération du territoire national, le vocabulaire de la répression de la Résistance se distingue par la précision des mots, le plus souvent clairement circonscrits : « exécutés », « répression », « torturé », « arrêté », « déportation », « Gestapo », « arrêtés », « exécution », « déportée », « SS », « fusillés », etc. Ce décalage entre la tonalité morale utilisée par le président de la République pour parler de la *Shoah* et une contextualisation plus marquée lorsqu'il s'agit d'évoquer la répression, les représailles et les combats de la Libération se retrouve dans le principal discours consacré à la journée de la déportation le 30 avril 2015 au camp du Struthof. Les deux registres se mêlent, avec parfois un rapprochement, voire une confusion, entre

5. 21 septembre 2012, inauguration du Mémorial de Drancy.

6. 27 janvier 2015, commémoration des 70 ans de la libération d'Auschwitz.

7. 6 juin 2014, commémoration des 70 ans du débarquement allié en Normandie.

8. 21 février 2014, discours au Mont-Valérien.

l'expérience concentrationnaire et le génocide des Juifs :

« Nous sommes réunis cet après-midi au Struthof, à côté de la seule chambre à gaz, dans le seul camp de concentration qui était installé sur le sol de France. [...] Je voulais aussi que l'on rappelle l'histoire, ici au Struthof. Des déportés juifs ont été assassinés, gazés parce qu'ils étaient juifs, et une plaque portait les noms des suppliciés depuis 2005. [...] Aujourd'hui, les nations d'Europe sont réunies dans le camp de Natzweiler-Struthof, un camp situé sur le sol de France, un camp qui fut l'un des maillons de la chaîne concentrationnaire nazie. Un camp qui a vu 52 000 déportés de toutes nationalités passer ici, un camp dont 30 000 seulement sont revenus. [...] La majorité des déportés du Struthof étaient des partisans, des résistants, des hommes engagés. »<sup>9</sup>

La chambre à gaz installée au Struthof en 1944 et dans laquelle 86 personnes juives furent assassinées devient ici une sorte d'avant-poste de la *Shoah* « sur le sol de France » et l'événement éminemment central de cette commémoration. Le glissement de sens, la distinction, comme l'absence de précision sur la situation particulière de l'Alsace, région annexée par l'Allemagne nazie après l'armistice du 22 juin 1940 et administrée par un Gauleiter, ne risquent-ils pas d'empêcher de comprendre que le camp du Struthof fut aussi un « résumé » du système concentrationnaire nazi et du nazisme<sup>10</sup> ?

9. 30 avril 2015, journée de la déportation au Struthof.

10. Selon l'expression de Robert Steegmann, *Le camp du Struthof-Natzweiler*, Seuil, 2009.

Au-delà des formes de désignation du mal dans les discours de François Hollande, cette interrogation renvoie finalement aux facteurs explicatifs avancés pour appréhender les malheurs de la Seconde Guerre mondiale. Quelle est l'origine du mal ? Peut-on même penser l'origine du mal ?

### LE MAL DANS LE SIÈCLE ?

La encore une ligne invisible distingue les crimes et les souffrances avec, d'un côté une contextualisation précise et, de l'autre, une forme d'a-temporalité par l'absence, l'effacement voire le déni du contexte historique. Trois événements sont clairement inscrits dans leur temps : la Résistance, la Libération et, dans une moindre mesure, la déportation de répression. Pour ces derniers, les causes, les idéologies et les acteurs du mal sont désignés par l'utilisation d'un vocabulaire précis : « nazis », « NN », « concentration », « nazie », « concentrationnaire », « déportation », « camps », « bourreaux », « occupant » pour le phénomène de la déportation de répression :

« Parmi les proscrits figuraient les «Nuit et Brouillard», les déportés politiques à l'uniforme marqué de deux lettres maudites «NN», et qui promettaient à ceux qui les portaient une mort lente mais certaine par épuisement, sous les coups et dans l'isolement le plus complet. Ce statut «Nuit et Brouillard» fut inventé en 1941 quand

### Usages, non-dits et dénis dans les discours de François Hollande sur la Seconde Guerre mondiale

l'occupant voulait priver la Résistance de ses héros. »<sup>11</sup>

« SS », « nazisme », « Allemagne », « occupation », « humiliation », « nazi », « armistice », « allemande », « ennemi », « Vichy », « occupée », « Gestapo » pour la Résistance, comme dans cet extrait dédié aux personnalités panthéonisées en mai 2015 :

« Pourtant, ces deux femmes, ces deux hommes, chacun si singulier, ont été gouvernés par les mêmes forces, animés par les mêmes passions, soulevés par le même idéal, unis les uns, les autres par le même dépassement, indissociablement soudés par le même amour, l'amour de leur patrie. Quatre grandes [sic] Françaises et Français qui incarnent l'esprit de la Résistance, l'esprit de résistance. Face à l'humiliation, à l'Occupation, à la soumission, ils ont apporté la même réponse : ils ont dit non tout de suite, fermement, calmement. »<sup>12</sup>

Enfin, les mots « bombardement », « ennemis », « Reich », « ruines » dominent largement les hommages rendus aux victimes des combats de l'été 1944 et de la période de la Libération :

« Sur Rouen, le 19 avril 1944, 6 000 bombes sont larguées en quelques heures, 900 morts sont retirés des décombres. Un mois et demi après, c'est la semaine rouge, cinq jours de bombardements intensifs, destinés à couper les ponts sur la Seine. Au matin du 7 juin, 3 000 civils sont tués. Des cités entières sont rasées. Saint-Lô est devenue la

capitale des ruines. 100 000 personnes sont obligées à l'exode. Elles se mêlent à des mouvements de troupes ennemis. La confusion est totale, et pour des familles entières, c'est le chaos, et elles connaissent la mitraille. Pour briefer les voies de retraite de l'ennemi, tout le cœur historique de Caen et de Rouen est touché, les cloches de la cathédrale fondent, 400 victimes sont retrouvées dans les ruines. »<sup>13</sup>

Si ces trois grands événements de la Seconde Guerre mondiale (la Résistance, les camps de concentration, la Libération) sont, pour l'essentiel, bien circonscrits dans leur contexte historique, il en est autrement pour les quatre grandes commémorations des victimes de la *Shoah*. Dans le prolongement évident du discours prononcé en 1995 par Jacques Chirac, François Hollande énonce le 22 juillet 2012 au Vel' d'Hiv une conception singulière de l'histoire et une rhétorique que l'on retrouve dans les autres allocutions consacrées à cet événement : inauguration du Mémorial de la Shoah de Drancy en septembre 2012, anniversaire de la libération d'Auschwitz en janvier 2015 et de la rafle des enfants d'Izieu en avril 2015. À chaque fois la structure oratoire est la même, et plusieurs étapes progressives rythment la parole présidentielle lorsqu'il s'agit de raconter et de signifier l'événement *Shoah* : culpabilisation, déni, déploration, essentialisation, a-temporalité.

11. 30 avril 2015, journée de la déportation au Struthof.

12. 27 mai 2015, discours du Panthéon.

13. 6 juin 2014, commémoration des 70 ans du débarquement en Normandie.

« Nous sommes rassemblés ce matin pour rappeler l'horreur d'un crime, exprimer le chagrin de ceux qui ont vécu la tragédie, évoquer les heures noires de la collaboration, notre histoire, et donc la responsabilité de la France. [...] L'infamie du Vel' d'Hiv s'inscrivait dans une entreprise qui n'a pas eu de précédent et qui ne peut être comparée à rien : la Shoah, la tentative d'anéantissement de tous les Juifs du continent européen. 76 000 Juifs de France furent déportés vers les camps d'extermination. Seuls 2500 en sont revenus. [...] La vérité, c'est que la police française, sur la base des listes qu'elle avait elle-même établies, s'est chargée d'arrêter les milliers d'innocents pris au piège le 16 juillet 1942. C'est que la gendarmerie française les a escortés jusqu'aux camps d'internement. La vérité, c'est que pas un soldat allemand, pas un seul, ne fut mobilisé pour l'ensemble de l'opération. La vérité, c'est que ce crime fut commis en France, par la France. »<sup>14</sup>

Certes, des éléments du contexte historique sont présents, en particulier à travers le rappel de la Collaboration. Mais comment ne pas s'étonner de l'absence, dans ce discours, de l'occupant allemand avec lequel René Bousquet, chef de la police du gouvernement de Vichy, a négocié les rafles parisiennes de juillet 1942 ? Pourquoi le donneur d'ordre, concepteur de la politique d'extermination des Juifs européens, n'est-il pas mentionné ? Ce déni s'accompagne d'une conception culpabilisatrice de la

France, prise comme un bloc, sans distinguer ce qui relève de l'antisémitisme du gouvernement de Vichy du reste de la société française. Les références à la complexité des temps et à l'histoire s'effacent derrière l'usage récurrent d'un vocabulaire moral comme explication et comme lecture centrale des événements de la *Shoah* : « oubli », « outrage », « indifférent », « fanatisme », « indifférence », « drame », « enfer », « haine », « douleur », « malheur ». Au-delà de la déploration, c'est un mal hors du temps, a-temporel, qu'il s'agit de dénoncer, à travers les diverses commémorations du génocide des Juifs :

« La barbarie n'a pas d'âge, n'a pas de couleur, n'a pas de limite et plus que jamais, l'histoire nous livre ses leçons pour le présent. [...] Voilà notre mission : prévenir le mal, lutter contre le mal, avertir de l'existence du mal et agir. C'est le rôle des lieux de mémoire qui servent à rappeler les événements du passé et à mettre les consciences en éveil. »<sup>15</sup>

À propos d'Auschwitz, de la rafle du Vel' d'Hiv' ou de celle des enfants d'Izieu, les fléaux du temps présent sont systématiquement convoqués pour inscrire les commémorations dans les préoccupations d'aujourd'hui – et accessoirement justifier les interventions militaires françaises dans les pays en guerre.

« C'est pour eux que nous sommes réunis aujourd'hui et que je suis présent. Pour eux, les 51 de la rafle

## Usages, non-dits et dénis dans les discours de François Hollande sur la Seconde Guerre mondiale

du 6 avril 1944 mais aussi pour les 11 500 enfants et les 64 000 adultes qui ont été déportés de France entre 1941 et 1944 parce qu'ils étaient juifs. Pour eux, et pour tous les enfants martyrisés encore aujourd'hui, victimes du fanatisme. L'ambassadeur du Rwanda en France est présent. Il est invité chaque année à la commémoration du 6 avril à Izieu, parce que c'est en avril 1994 qu'a débuté le génocide des Tutsis, au moment-même où les portes du mémorial s'ouvraient. Là aussi, tragique coïncidence qui nous rappelle que le mal ne s'est pas arrêté aux portes de cette Maison, qu'il renaît chaque fois que des idéologies totalitaires ou des fundamentalismes religieux s'emparent des passions et des peurs.

Mais ces progrès, nés hélas de l'abîme, de la catastrophe, n'ont pas empêché le monde de connaître d'autres atrocités. Sous l'égide des Nations unies, c'est vrai, des massacres, des guerres ont pu être évités, des conflits réglés, des bourreaux jugés, mais le mal n'a pas disparu. Il prend d'autres visages : la barbarie n'a pas de couleur, n'a pas de nationalité, n'a pas de religion ; la barbarie, c'est lorsqu'elle frappe les innocents ; la barbarie, c'est lorsqu'elle s'attaque à ceux qui sont les plus fragiles, à ceux qui ne pensent pas comme les barbares qui eux-mêmes ne pensent plus. Face à la barbarie, nous avons la responsabilité d'agir. Mais agir quand il en est encore temps. La France prend sa part. C'est ce qu'elle a fait quand elle est intervenue au Mali pour repousser

les terroristes qui voulaient asservir ce pays. C'est ce qu'elle a fait d'une autre manière avec les Nations unies en Centrafrique, pour éviter un bain de sang. C'est ce que fait aussi la France dans la coalition contre Daech pour lutter contre le terrorisme, parce que la France, justement, parce qu'elle a connu l'horreur, doit être toujours à l'initiative. »<sup>16</sup>

Avec respectivement 70, 20 et 18 occurrences, les mots « guerre », « mal » et « barbarie » sont les plus employés dans l'ensemble des discours commémoratifs des événements de la Seconde Guerre mondiale de François Hollande. Mais il s'agit bien d'une barbarie et d'un mal décontextualisés et essentialisés. Cette vision irénique et hors du temps, cet arasement de la chronologie ne comportent-ils pas le risque du relativisme, du renoncement et du fatalisme ?

### FATALITÉ DU MAL ? LA LUTTE ET L'IMPUISANCE

Lorsque l'on s'intéresse aux modes de désignation des « victimes » des années 1940, une ligne de partage sépare nettement les victimes civiles et innocentes du mal des « héros » engagés contre le mal. Les résistants ont des noms et des visages (Stéphane Hessel, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Pierre Brossolette, Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, etc.) ; ce sont des « suppliciés », « fusillés », « exécutés », « déportée », « arrêtée », leur sort (« exécution », « torture »),

14. 22 juillet 2012, commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv'.

15. 6 avril 2015, commémoration de la rafle des enfants d'Izieu.

16. 30 avril 2015, journée de la déportation au camp de concentration du Struthof.

« déportation ») est la conséquence logique de leurs engagements. Ils luttent contre les maux d'hier (« nazisme », « occupation », « racisme », « Vichy ») et contre ceux d'aujourd'hui (« révisionnisme », « pauvreté », « catastrophes », « fléaux », « misère », « exclusion », « injustices », « indifférence », etc.), voire contre les maux qu'ils n'ont pu connaître de leur vivant...

« Aujourd'hui, Germaine Tillion serait dans les camps de réfugiés qui attendent les exilés de Syrie et d'Irak. Elle appellerait à la solidarité pour les Chrétiens d'Orient. Elle se serait sans doute mobilisée pour retrouver les filles enlevées par Boko Haram au Nigéria. Elle s'inquiéterait du sort des migrants en Méditerranée. Pour elle, la compassion n'est pas la charité. »<sup>17</sup>

Les résistants et les déportés de la répression sont pour la plupart des individus clairement identifiés, nommés notamment par l'emploi fréquent du participe passé (« déportée », « arrêté », « torturé », etc.). A contrario les victimes civiles « sacrifiées » ou « tuées » de la Libération ou davantage encore celles de la *Shoah* n'ont pas de nom, pas de chair, les personnes s'effacent et tendent à disparaître derrière un vocabulaire englobant qui ne les désigne plus en tant que telles :

« malheur », « drame », « épreuve », « terrible », « barbare », « barbarie », « douleur », « pire », « victimes », « crime ». Dans ce cas, la sidération et l'impuissance l'emportent dans la manière dont ces commémorations évoquent ces victimes, le mal écrase tout sans aucune échappatoire...

Comment ne pas s'interroger sur ce paradoxe : la célébration de Germaine Tillion et de Geneviève de Gaulle qui faisaient de l'explication le ressort et le moyen de lutter contre le mal ; la difficulté à désigner, à nommer, à dire et à contextualiser les logiques qui ont mené à l'extermination des Juifs ? Quelle signification donner à cette tendance marquée des discours de François Hollande à essentialiser l'événement *Shoah* ? La sortie de l'histoire et l'usage de la sidération ne sont-ils pas contreproductifs ? Que penser d'une représentation du passé qui empêche tout effort de compréhension pour appréhender les événements dans leur singularité comme dans leur complexité ? « L'absence de pensée peut faire plus de mal que tous les instincts destructeurs réunis », écrivait Hannah Arendt à propos d'Adolf Eichmann<sup>18</sup>. La dénonciation du mal devient aussi paradoxale que dangereuse lorsqu'elle annullie la connaissance et le savoir.

17. 27 mai 2015, discours au Panthéon.

18. Hannah Arendt, *Le système totalitaire : les origines du totalitarisme*, Seuil-Essais, 2005.

## ANNEXES

### Annexe 1. Liste des discours de François Hollande consacrés aux événements de la Seconde Guerre mondiale

- 6 juin 2012 : commémoration du débarquement allié en Normandie  
 22 juillet 2012 : commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv  
 25 août 2012 : commémoration de la libération de Paris  
 21 septembre 2012 : inauguration du Mémorial de Drancy  
 7 mars 2013 : obsèques de Stéphane Hessel  
 27 mai 2013 : journée nationale de la Résistance  
 4 septembre 2013 : visite d'Oradour-sur-Glane  
 4 octobre 2013 : commémoration de la libération de la Corse  
 12 novembre 2013 : commémoration du défilé d'Oyonnax (1943)  
 21 février 2014 : commémoration de l'exécution des membres du groupe Manouchian au Mont-Valérien  
 6 juin 2014 : commémoration des 70 ans du débarquement allié en Normandie  
 15 août 2014 : commémoration du débarquement en Provence  
 25 août 2014 : commémoration à l'île de Sein  
 25 août 2014 : commémoration de la libération de Paris  
 3 décembre 2014 : commémoration du massacre de Thiaroye (1944)  
 27 janvier 2015 : commémoration des 70 ans de la libération d'Auschwitz  
 6 avril 2015 : commémoration de la rafle des enfants d'Izieu  
 15 avril 2015 : obsèques de Jean-Louis Crémieux-Brilhac  
 30 avril 2015 : journée de la déportation au camp de concentration du Struthof (Alsace)  
 8 mai 2015 : remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation  
 27 mai 2015 : entrée au Panthéon de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay.

### Annexe 2. Liste des mots du mal et leur occurrence

(129 mots pour 1390 mots dans l'ensemble du corpus)

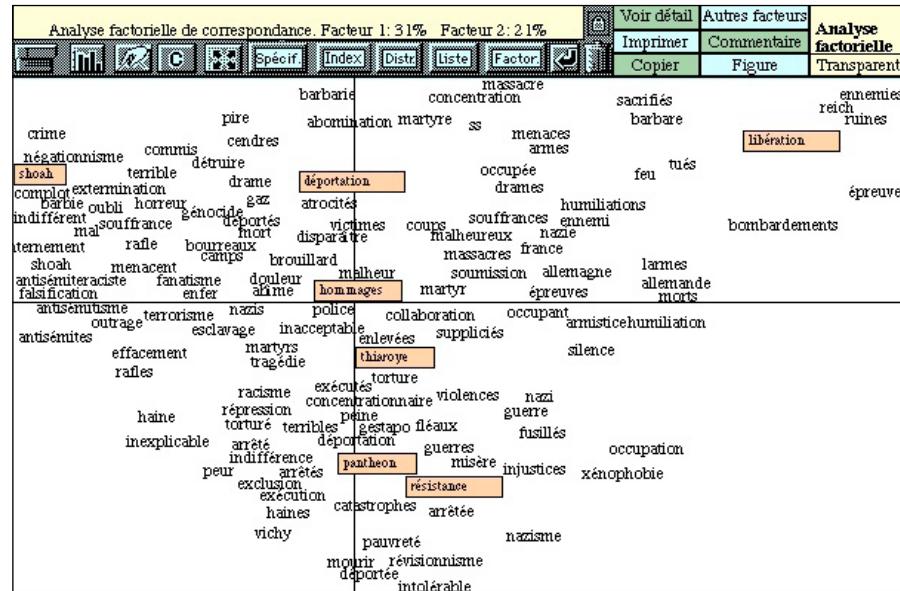
Mots du mal	Occurrences		
Guerre	71	barbarie	18
Déportés	41	souffrance	15
Morts	38	enfer	13
Camps	28	horreur	13
Shoah	28	pire	13
Crime	24	bourreaux	12
Victimes	22	indifférence	12
Mort	21	indifférent	12
Mal	20	racisme	12
Nazis	20	épreuve	11
Antisémitisme	19	fusillés	11
Haine	19	mourir	11
		arrêtés	10

déportation	10	coups
épreuves	10	ennemis
guerres	10	esclavage
occupant	10	Gestapo
occupation	10	haines
suppliciés	10	inexplicable
Allemagne	9	martyrs
commis	9	misère
extermination	9	occupée
oubli	9	outrage
terrorisme	9	Reich
douleur	8	ruines
génocide	8	sacrifiés
peur	8	soumission
tués	8	SS
armes	7	terribles
arrêté	7	torturé
ennemi	7	abîme
nazie	7	abomination
nazisme	7	allemande
terrible	7	antisémite
Vichy	7	barbare
armistice	6	catastrophes
collaboration	6	chambres
déportée	6	concentrationnaire
disparaître	6	détruire
drame	6	effacement
feu	6	enlevées
malheur	6	exclusion
malheureux	6	exécutés
menacent	6	falsification
menaces	6	fléaux
pauvreté	6	inacceptable
peine	6	injustices
raciste	6	internement
tragédie	6	intolérable
antisémites	5	larmes
assassinés	5	martyr
chambre à gaz	5	massacres
concentration	5	nazi
drames	5	négationnisme
fanatisme	5	Nuit et Brouillard
humiliation	5	police
humiliations	5	rafle
martyre	5	rafles
massacre	5	répression
silence	5	révisionnisme
arrêtée	4	souffrances
atrocités	4	torture
Barbie	4	violences
bombardements	4	xénophobie
cendres	4	
complot	4	

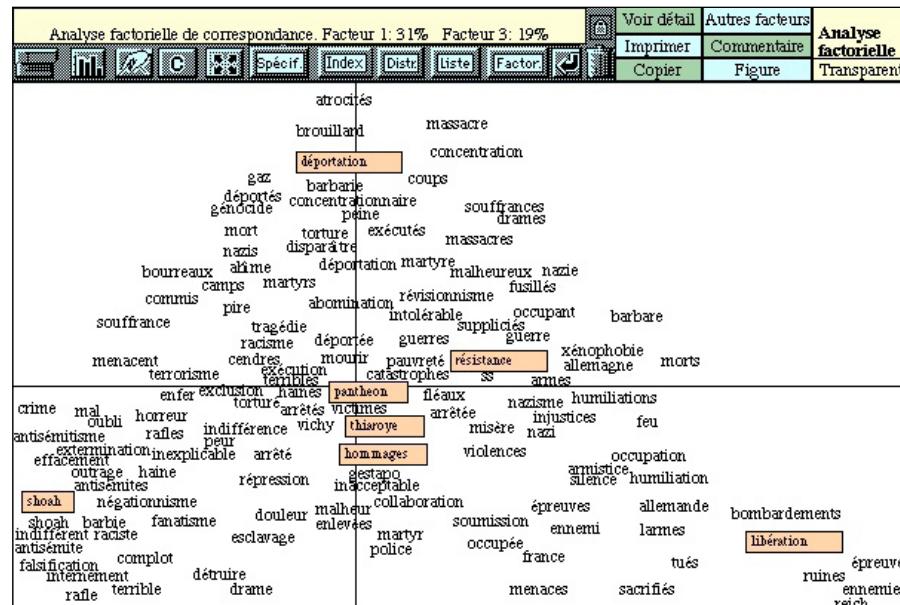
## **Usages, non-dits et dénis dans les discours de François Hollande sur la Seconde Guerre mondiale**

### Annexe 3 : Graphes de l'analyse factorielle des correspondances des mots du mal dans les discours présidentiels de François Hollande

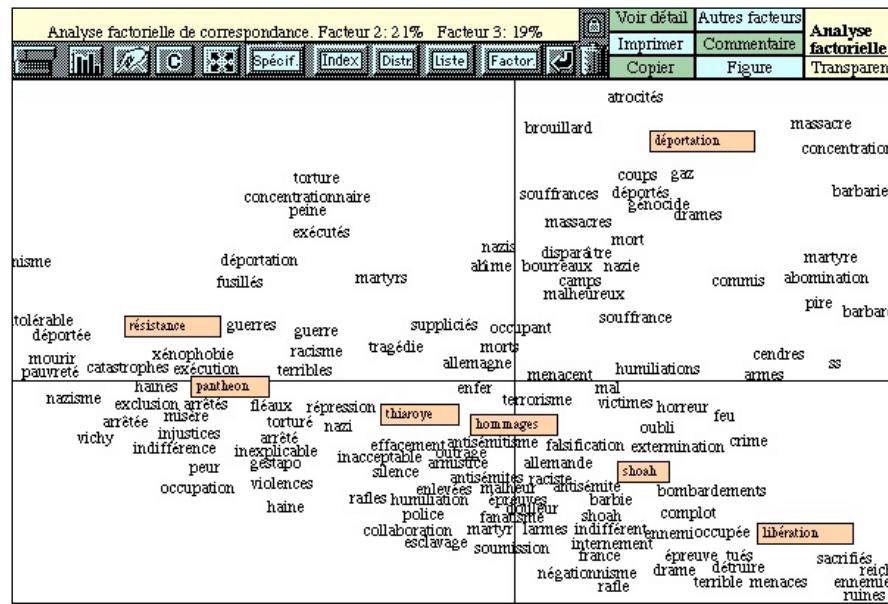
### Axes 1 et 2 : Les catégories du mal



### Axes 1 et 3 : Les origines du mal



Axes 2 et 3 : Héros et victimes du mal



## CHRONIQUE DES ENJEUX D'HISTOIRE SCOLAIRE

Laurence De Cock et Charles Heimberg

## EJ Retrouver les discontinuités du passé, défataliser l'histoire, dépasser les idées reçues

**Laurence DE COCK** - Professeure agrégée dans un lycée parisien, chargée de cours à l'université Paris VII, associée au laboratoire ECP, université Lyon II.

**Charles HEIMBERG** - Professeur de didactique de l'histoire et de la citoyenneté, université de Genève.

« En effet, aussitôt accompli, le moment singulier, éphémère, est interprété en fonction d'un parallélisme artificiel ou d'une analogie entre différents événements. Après disparition de l'empreinte de l'immédiatement visible, on reconstruit les causes à partir de conséquences advenues. La linéarité de l'ensemble est donnée à voir comme une évidence, sans plus tenir compte des rapports de force dont elle est issue. On valorise ce qui advient après coup, au détriment des possibles dont les traces se perdent dans le dédale des rationalités dominantes. Les historiens, ensuite, se chargeront de classer ce moment de l'histoire sur une échelle du temps qu'ils édifient selon des critères divers [...].

Ainsi, à l'issue d'une fabrique de l'histoire par les contemporains, la singularité du moment historique qui façonne le moment de l'histoire tombe très vite dans l'oubli. À ne retenir qu'une forme de rationalité, le foisonnement des idées et des pratiques conflictuelles, au centre de ce mouvement, perd son intelligibilité et échappe à l'historien. [...]

Mon projet a donc consisté à penser l'historicité des moments singuliers ayant marqué de leur empreinte toute l'histoire et façonné son mouvement. Imperceptibles dans la continuité historique ainsi construite, ils se dérobent à la représentation linéaire, que celle-ci soit conceptuelle, factuelle ou idéologique. Une permanence cependant demeure : l'idée que contient un mot dont le sens évolue constamment, indéfiniment [...]. La rencontre fulgurante du passé oublié avec l'actualité repensée donne à comprendre, simultanément, la modernité de l'idée. Au-delà de toute continuité ; contre toute attente, le devenir de l'événement passé devient alors passablement intelligible. »

Michèle Riot-Sarcey, *Le procès de la liberté. Une histoire souterraine du XIX<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, La Découverte, 2016, pp. 298-302

« La maîtrise du raisonnement contrefactuel et de ses rouages permet enfin d'intervenir dans les débats publics où des devenirs historiques alternatifs sont fréquemment mobilisés en raison de leur efficacité rhétorique ou de leur capacité à porter des jugements moraux. Elle aide à déjouer plus sûrement les pièges d'un jugement rétrospectif nourri des valeurs du présent. Surtout, en dégageant les possibles non advenus du passé, en nombre limité, le chercheur défatalise l'histoire. Il se soustrait ainsi à l'enfermement dans des trajectoires présentées comme irrésistibles et enrichit la compréhension des sociétés contemporaines en pointant les discontinuités dont elles sont le fruit. Par la mise à jour d'autres issues du passé, l'historien peut offrir des moyens d'action dans le présent. En ce sens, le contrefactuel permet d'ouvrir notre perception du présent historique. »

Quentin Deluermoz et Pierre Singaravélu, *Pour une histoire des possibles*, Paris, Seuil, 2016, p. 348.

« Le colloque de Rennes avait pour ambition d'étudier les constructions mémoriales et les représentations des comportements collectifs en pays occupé entre 1940 et 1945. Cet objectif visait principalement le "cas français", puisque s'y sont imposés, à divers niveaux, dans le domaine historique, dans les médias, dans l'enseignement, des affirmations inlassablement répétées, trop facilement admises comme des évidences et qui nous paraissaient donc devoir être réexamинées. Ambition mesurée, en pleine conscience des obstacles : les comportements collectifs sont un objet difficile à cerner, a fortiori quand il s'agit de ceux du passé. Leurs représentations sont floues, grossières, changeantes, fragiles, elles sont particulièrement malléables et, donc, facilement sous influence. Autant de traits qui rendent leur transmission d'autant plus malaisée que, pour une période aussi controversée, la tentation est grande d'abord de les juger, et ensuite de les décrire à partir d'une grille de lecture anachronique. Dès lors, pour essayer de dépasser les idées reçues par une analyse critique respectueuse des exigences de l'histoire, il faut revenir à la chronologie et à des sources solidement contextualisées. [...]»

On conçoit que, sur des sujets aussi complexes et aussi idéologiques que les comportements collectifs pendant la guerre, la transmission des savoirs en milieu scolaire ne soit pas simple. Elle se révèle parfois contradictoire [...]. Que la transmission des savoirs ne soit pas statique, mais qu'elle soit insérée dans son temps, n'est en rien étonnant et relève de l'évolution des questionnements et des savoirs. Ou plutôt ne devrait qu'en relever et non reproduire les croyances du moment. »

Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie et Jacqueline Sainclivier, *Images des comportements collectifs sous l'Occupation. Mémoires, transmission, idées reçues*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, pp. 243, 247.

**L**'enseignement de l'histoire, ses contenus et sa forme se distinguent de l'histoire académique par un processus de déconstruction, reconstruction et insertion dans un récit scolaire qui mène à transformer les savoirs scientifiques en des savoirs à enseigner. Ce postulat, qui constitue un fondement de la réflexion sur l'histoire scolaire, est généralement qualifié de transposition didactique. Il décrit une interaction dynamique, et non pas une relation surplombante, entre une discipline relevant des sciences sociales et sa scolarisation. Cette interaction évolue en fonction des transformations de l'enseignement

de l'histoire depuis plus d'un siècle. C'est donc à la fois en termes de diachronie et de synchronie que se pose la question du rapport entre l'histoire et son enseignement, celle de savoir dans quelle mesure, dans quel délai et comment des références scientifiques interviennent ou non dans la fabrication de ce que les élèves sont invités à apprendre.

Combien de temps faut-il, et selon quelles modalités, pour qu'une nouvelle connaissance scientifique devienne un objet d'enseignement ? La question est complexe car dépendante de nombreux facteurs. Certes, il nous arrive à nous, historiennes et

historiens, d'espérer que la prise en compte des renouvellements historiographiques soit rapide, d'autant que les contenus scolaires sont volontiers soumis à des résistances, à des conservatismes, qui les cantonnent à des visions stéréotypées, y compris à des « stéréotypes savants » forgés il y a très longtemps dans le monde académique<sup>1</sup>. Mais il faut aussi se méfier de l'entrée très/trop rapide dans les contenus scolaires de théories novatrices et très en vogue, qui, alors qu'elles sont débattues de manière contradictoire parmi les chercheurs, en viennent à être trop rapidement présentées comme des faits bien établis dans les classes<sup>2</sup>.

Les enseignants et les didacticiens d'histoire s'intéressent aux travaux d'histoire en se demandant lesquels, et dans quelle mesure, sont susceptibles d'offrir les meilleures pistes pour renouveler et améliorer les contenus scolaires d'histoire, et surtout nourrir la conception de l'histoire et de l'enseignement qui les anime. De ce point de vue, et dans ce but, ils sont un peu amenés à faire leur marché dans l'actualité éditoriale de l'histoire.

Cette année 2016 a ainsi été notamment marquée, dans l'espace francophone, par trois ouvrages dont

de longues citations ouvrent cette chronique. Nous n'en proposons pas ici une recension, mais nous les évoquons pour les quelques idées-forces qui nous paraissent pouvoir inspirer avec profit l'histoire scolaire et son renouvellement. Michèle Riot-Sarcey, dans son *Procès de la liberté*, revisite ainsi le XIX<sup>e</sup> siècle politique et social en France dans ses expressions les plus profondes pour remettre en cause les continuités et les successions ultérieurement lissées qui caractérisent le regard dominant sur cette période. Elle appelle dès lors à retrouver des discontinuités qui mettent à jour des possibles non advenus et à singulariser les moments historiques. C'est la même perspective qui motive *L'histoire des possibles* de Quentin Deluermoz et Pierre Singaravélu en montrant l'intérêt d'un recours à une histoire contrefactuelle, une histoire avec des « si » qui s'interroge sur ce qui aurait pu arriver si des événements antérieurs ne s'étaient pas produits. Ce qui n'est pas advenu, mais qui aurait pu l'être, nous permet ainsi, en fin de compte, de mieux saisir le caractère singulier et non anodin de ce qui a eu lieu. Il y a un intérêt commun qui se dégage de ces deux ouvrages, celui de nous inciter, de

1. La notion de stéréotypes savants a été proposée par Antonio Brusa, par exemple à propos du Moyen Âge (« Un recueil de stéréotypes autour du Moyen Âge », *Le cartable de Clío*, Le Mont-sur-Lausanne, LEP, 2004, n° 4, pp. 119-129, à propos notamment des représentations de la société féodale par des pyramides) ou de la Préhistoire (« David et l'Homme de Néandertal. Les stéréotypes savants sur la Préhistoire », *Le cartable de Clío*, Lausanne, Antipodes, n° 10, 2010, pp. 103-112).

2. Par exemple, à propos de l'histoire de la Grande Guerre, lorsque les concepts de « culture de guerre » ou de « brutalisation », sont apparus très vite dans les contenus scolaires alors qu'ils étaient discutables et discutés par les historiens. Voir notamment Rémy Cazals, « 1914-1918 : oser penser, oser écrire », *Genèses*, Paris, Belin, 1/2002 (n°46), pp. 26-43 ; François Buton & al., « 1914-1918 : retrouver la controverse », *La Vie des idées*, 2008, <http://www.laviedesidees.fr/1914-1918-retrouver-la-controverse.html>, consulté le 30 décembre 2016.

nous aider, à défataliser l'histoire, à montrer aux élèves combien elle est le fruit de constructions humaines, de prises d'initiative et d'actions au sein des collectivités humaines et non un enchaînement ou enchaînement de faits unis par une causalité artificielle.

Une autre question est au cœur de la complexité du passé : celle de l'opinion publique, qui nous constraint d'intégrer des facteurs de différenciation géographiques, sociaux, genrés ou chronologiques au sein des périodes examinées. Le dernier des ouvrages cités en ouverture de cette chronique porte ainsi sur le thème de l'image des comportements collectifs sous l'Occupation en France<sup>3</sup>. Il est le seul des trois qui concerne une thématique directement reliée aux préoccupations d'*En Jeu. Histoire et mémoires vivantes*. Mais il suggère, comme les autres, des réflexions générales sur les manières de construire l'histoire et d'en transmettre une connaissance qui donne accès à une intelligibilité du passé.

Autour de ces représentations des comportements collectifs, la problématique des mémoires et de leur histoire provoque, pour une période du passé qui demeure sensible, une contradiction entre les savoirs critiques et les idées reçues. Elle s'exprime notamment par la persistance d'une vulgate « résistancialiste » do-

minante non seulement dans l'espace public, malgré le démenti des travaux d'historiens dont plusieurs ont contribué à cet ouvrage sur les images des comportements collectifs, mais tout autant dans le contexte scolaire. Cette vulgate a notamment été décrite avec précision par Pierre Laborie, qui l'associe à l'affirmation de l'idée d'une « représentation rassurante des années noires : minoration de l'emprise de Vichy sur la société et vision plaisante de la résistance, assimilée à la nation, alors qu'elle [n'aurait été] qu'un phénomène très minoritaire »<sup>4</sup>. Ce à quoi il ajoute que :

« Sans chercher à nier les lâchetés et les complicités du temps de l'Occupation, on peut s'interroger sur les raisons qui ont fait d'une hypothèse plausible, mais discutable, une vulgate inlassablement reprise comme une certitude et, antienne inusable, le miroir d'une nation qui serait incapable d'affronter lucidement son histoire ? Faut-il à ce point charger de signification le seul désir supposé de masquer la part d'ombre du passé ? »

Ici, la vulgate fait l'économie de la complexité des situations, mais surtout de celle des manières dont tous les protagonistes du passé, dans un présent, leur présent, qui se situe dans notre passé, ont été amenés à effectuer des choix, parfois successivement contradictoires, parfois contradictoires dans le même temps, dans un contexte d'extrême tension

et d'extrême danger. Ces idées reçues mènent aussi et surtout à une minorisation du rôle, à cette époque, de la Résistance, au double sens de la Résistance-organisation et de la Résistance-mouvement social tel que le décrit François Marcot<sup>5</sup>, et relèvent de ce que Pierre Laborie a qualifié de « doxa de la France glauque »<sup>6</sup>.

Retrouver les discontinuités du passé, défataliser l'histoire, dépasser les idées reçues mènent aussi et surtout à une minorisation du rôle, à cette époque, de la Résistance, au double sens de la Résistance-organisation et de la Résistance-mouvement social tel que le décrit François Marcot<sup>5</sup>, et relèvent de ce que Pierre Laborie a qualifié de « doxa de la France glauque »<sup>6</sup>.

3. Cécile Vast, qui a contribué à cet ouvrage, en a proposé une très bonne synthèse in <https://ecolelio.hypotheses.org/652>, consulté le 30 décembre 2016.

4. Pierre Laborie, *Les mots de 39-45*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006, p. 103.

5. François Marcot, « Comment écrire l'histoire de la Résistance ? », *Le Débat*, Paris, Gallimard, n° 177, 2013, pp. 173-185.

6. *Le chagrin et le venin. Occupations. Résistance. Idées reçues*, Paris, Bayard, 2011, p. 53 de la réédition Folio Histoire, 2014.

# *VARIA*

# EJ Le national-socialisme a-t-il produit une pensée, est-il le produit d'une pensée ?

Jacques ARON - Chercheur, essayiste sur la condition juive européenne.

« Chaque race a son âme, chaque âme sa race »

Alfred Rosenberg, *Le Mythe du XX<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup>

## UNE CONCEPTION DE L'HISTOIRE

Le présent article m'a été inspiré par la recension parue dans le numéro 7 (juin 2016) de notre revue des *Journaux 1934-1944* d'Alfred Rosenberg, l'un des principaux dirigeants nazis condamné à Nuremberg pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Plus de soixante-dix ans après la capitulation du III<sup>e</sup> Reich, il ne se passe pas de jour sans que ne paraissent encore de nouveaux documents, des commentaires ou de nouvelles interprétations des publications et des faits relatifs à ce régime qui a bouleversé l'Europe, voire le monde. La référence à ce moment historique est souvent devenue l'échelle de mesure à laquelle sont confrontés tous les événements ultérieurs, imposant ainsi au lecteur, non seulement des connaissances

accrues, mais aussi une capacité critique d'appréciation, une véritable boussole méthodologique pour distinguer le principal de l'accessoire, pour relativiser chaque fait ou document, pour le situer chronologiquement dans son contexte et éviter ainsi le piège trop fréquent de la lecture rétrospective déformante. Chacun, partant nécessairement de ses connaissances et souvent de son expérience singulière, n'a que trop tendance à vouloir les valoriser et à se croire détenteur des clés de lecture du passé.

J'appartiens encore à une génération qui a vécu la tragédie national-socialiste et n'y a survécu que par hasard. Je suis né dix mois après que Hitler soit devenu chancelier du Reich, puisque l'on appelait encore ainsi la république. En 1946, Rosenberg fut

1. Alfred Rosenberg, *Der Mythos des 20. Jahrhunderts. Eine Wertung der seelisch-geistigen Gestaltenkämpfe unserer Zeit*, Munich, Hoheneichen Verlag, 1942, p. 116.

pendu pour ses crimes, lui dont un grand écrivain et journaliste français, résistant, écrivait lors du procès :

« Car ces hommes qui ont tyrannisé et meurtri tant de peuples, ces hommes qui ont tant parlé de courage, de superbe, de race régnante et de sang souverain, ces hommes sont presque tous de lamentables prisonniers. Sans bravoure, sans force intérieure, sans dignité. [...] »

Ils sont lâches comme Rosenberg, bourreaux des provinces russes occupées, qui à l'instruction mentait, se contredisait, se décomposait, le front moite de sueur. »<sup>2</sup>

Soixante-dix ans après, faut-il retoucher ce portrait ? Dans ces grandes lignes, sans doute pas, mais ne vaut-il cependant la peine d'y regarder de plus près, ne fût-ce que pour saisir mieux ce que fut le nazisme dans ses multiples facettes, et le repenser à la lumière des questions qui se posent aujourd'hui à l'Europe, car c'est aussi d'un projet européen qu'il s'est agi, dont les séquelles sont loin d'avoir disparu.

Confrontés aux défis du présent, l'histoire des hommes est la seule expérience que nous puissions analyser collectivement, pour tenter de nous comprendre en tant qu'espèce socialement organisée, mais à condition de le faire sur la base de principes rationnels clairement énoncés. Telle est à mes yeux la seule méthode de connaissance du réel, même si nous savons pertinemment que, d'une part, l'objet de notre recherche est ici

complexe et mouvant, et que, d'autre part, les hommes sont loin d'être mus par leur seule faculté d'entendement ; besoins, désirs et intérêts y tiennent leur rôle. Objets et acteurs de leur propre histoire, les hommes se trouvent depuis la nuit des temps confrontés à la dialectique de leur détermination naturelle et sociale, et de leur libre arbitre relatif, oscillant entre deux pôles qui, sous des formes et des appellations changeantes, ont façonné la bipolarisation de notre pensée : disons pour faire simple (?), entre esprit et matière, entre individu et société, entre nature et culture, etc. Qui ne s'est fait au préalable – a priori, comme disent les philosophes rationalistes, ce qui ne signifie pas « arbitrairement » – une opinion sur le poids de cette bipolarité de l'animal social pensant échappera difficilement à la surévaluation de l'un ou de l'autre facteur, au vieux débat de la poule et de l'œuf, plus savamment de l'essence et de l'existence. Pour me faire mieux entendre et dans le cas qui nous occupe, Alfred Rosenberg vient au monde – au sens propre autant que figuré – au cours d'événements historiques concrets, qu'il vit et interprète à la lumière d'un courant de pensée particulier qui a déjà sa propre tradition profondément ancrée dans l'espace national auquel il s'identifie et dans la langue dont il se sert : l'idéalisme, la croyance bien ancrée que les idées, concepts éternels, s'invitent progressivement parmi les hommes, pures essences qui ne doivent rien

2. Joseph Kessel, *Jugements derniers. Les procès Pétain, de Nuremberg et Eichmann*, Paris, Tallandier, 2007, p. 122.

aux circonstances dans lesquelles elles s'incarnent. L'idéaliste est toujours un illuminé, qui n'a de compte à rendre qu'à la providence, jamais aux hommes, puisqu'il ne fait pas partie de leur histoire commune. Qui ne reconnaît pas sa responsabilité quand des hommes le condamnent.

L'historien se doit d'entrer aussi dans cette subjectivité qui possède son « histoire », mais sa compréhension globale fera faillite s'il ne l'approche pas avec la distance critique que permet sa contextualisation, non seulement par rapport à son environnement intellectuel ou spirituel<sup>3</sup>, mais par rapport à la pesanteur des faits réels de société, dont la pensée se fait une représentation. L'historien qui entend adopter une position critique se trouve contraint d'utiliser une double grille de lecture, de mettre pour ainsi dire des lunettes à double foyer, exercice des plus périlleux que bien peu réussissent. Et il est sans doute des moments de rupture historique privilégiés pour la mise à l'épreuve d'une lecture croisée débouchant sur des principes synthétiques d'analyse. Parmi les grandes césures qui ont durablement marqué nos consciences se situent évidemment les deux guerres mondiales, au cours desquelles la maîtrise des événements échappa davantage encore qu'en temps de paix

aux projets humains de règlement des conflits par la voie d'une diplomatie raisonnable. La pensée de Rosenberg est le résultat immédiat de l'incompréhension de la défaite militaire du Deuxième Reich, dans la foulée des théoriciens du chauvinisme allemand les plus aveugles aux réalités et les plus imprégnés par la tradition mystique et la mythologie germanique. Il en renouvelera et radicalisera rapidement les sources, avec l'ambition d'en devenir la référence intellectuelle incontournable. Les années décisives durant lesquelles le national-socialisme parvient au pouvoir s'inscrivent à mi-parcours entre ces guerres catastrophiques, dont la violence se perçoit plus comme un phénomène naturel que comme une manifestation humaine. De 1929 à 1933, une voie, certes étroite, semble encore ouverte aux « hommes de bonne volonté » pour éviter que le monde leur échappe une nouvelle fois. Ce sont ces années-là que je choisirai pour tenter cet éclairage croisé du subjectif et de l'objectif qui met, mieux que tout autre, en relief le rôle relatif des différents acteurs, leurs positions dans les grandes composantes du tissu social et comment eux-mêmes se situent dans les différents champs où se jouent ces luttes partielles pour la domination des hommes et des choses.

3. Dans le titre de son ouvrage principal, Rosenberg évoque « le combat pour donner forme (*gestalten*) spirituelle et intellectuelle (*seelisch-geistig*) » à une époque, ce qui ne peut, selon lui, se concrétiser que dans un nouveau mythe. Son enracinement dans la mystique germanique rend déjà les traductions françaises problématiques. Un commentaire philologique est alors plus efficace qu'une transposition hasardeuse, telle ce « surplomb du couplage de la vision du monde actuelle » pour rendre l'image de l'architecte que fut Rosenberg à ses débuts : « *die bisherige weltanschauliche Überkuppelung* » (la coupole qui couronnait jusqu'ici la vision du monde), termes par lesquels le penseur nazi condamne le catholicisme de Rome. Hitler a d'ailleurs chargé son architecte Speer de couronner *Germania*, la nouvelle capitale du Reich victorieux, d'une coupole sous laquelle saint Pierre apparaîtrait comme un modèle réduit.

## ROSENBERG OU LES AVATARS DE L'IDÉALISME CHRÉTIEN

Alfred Rosenberg est sans conteste un personnage clé du parti nazi, un parti qui s'est pensé au-dessus et en dehors des partis comme un *mouvement*, dont il fallait forger à la fois la théorie et la pratique. Aucun penseur n'a occupé autant de place que lui dans la confection de sa doctrine, à travers de très nombreux écrits, diffusés pour la plupart par son organisation centrale et de plus en plus largement à mesure qu'elle acquérait du pouvoir. Peut-on dire pour autant que le national-socialisme « provient » d'une vision du monde, *Weltanschauung*, qui, selon ses propres théoriciens, relève davantage de l'intuition que de la réflexion, de la réaction instinctive plutôt que préméditée ? Peut-on dire que cette construction de l'esprit mène au crime ? La justice humaine ne condamne que des hommes, des hommes vivants, et à condition que soit établi un lien de cause à effet entre leur action et le crime incriminé. Personne ne peut (aujourd'hui et en principe) être condamné pour sa « vision du monde ». Entre 1918 – il a 25 ans – et 1930, date de la parution de sa bible nazie, Rosenberg va acquérir par d'innombrables lectures les rudiments de son *mythe*, dont le modèle lui est

fourni par le très populaire ouvrage de Houston Stewart Chamberlain, *Die Grundlagen des neunzehnten Jahrhunderts*<sup>4</sup>, paru en 1898. Sommes-nous pour autant devant une « vision raciale du monde » ? Les sources de Rosenberg sont nombreuses, auxquelles il puise pour produire un indigeste brouet qui nourrira les nombreux ressentiments des populations et des individus allemands déplacés ou déracinés par la Première Guerre mondiale. Rosenberg est de ceux-là, Balte-Allemand fuyant la révolution bolchevique pour se réancker dans un imaginaire teutonique forgé par son maître à penser Dietrich Eckart. Que le Juif fantasmé soit au centre de sa première contribution propre, *La trace du Juif au fil du temps*<sup>5</sup>, ne doit pas nous induire en erreur ; il relève davantage de la longue tradition chrétienne que de l'antisémitisme politique ou racial plus récents. *Le mythe du XX<sup>e</sup> siècle* ne contient qu'une allusion au plus célèbre théoricien nazi de la race au sens pseudo-scientifique, Hans Günther, et c'est pour qualifier ses conceptions « d'historiques et non d'essentielles » (*historisch, nicht wesentlich*). Il leur préfère la vision de Walther Darré selon laquelle les Germains se sont forgés avec la nature (*naturverwachsenen Germanen*). Rosenberg ne connaît pas d'hommes, que des « essences », bonnes ou mauvaises.

4. Une version française disponible en ligne ([www.hschamberlain.net/grundlagen](http://www.hschamberlain.net/grundlagen)) en propose la traduction suivante : La genèse du XIX<sup>e</sup> siècle. Il faudrait plutôt parler de « fondements ».

5. Alfred Rosenberg, *Die Spur des Juden im Wandel der Zeiten*, Munich, Deutscher Volks Verlag, 1920. On notera l'usage du singulier : *le Juif*, dans son opposition au Germanin, est un type de caractère naturel auquel Rosenberg dénie toute formation historique et toute objectivité scientifiquement décelable. L'ouvrage met en exergue un proverbe indien (?) : « La nature innée de tout être (*Wesen*) est la seule chose qu'il convient d'examiner, sans se préoccuper de ses autres propriétés ; car la nature dépasse toutes les propriétés, les englobe et les domine. » (*Die angeborene Natur eines jeden Wesens soll man nur prüfen, nicht seine eigene Eigenschaften; denn die Natur überragt alle Eigenschaften und zu oberst stehend beherrscht sie dieselben.*)

## Le national-socialisme a-t-il produit une pensée, est-il le produit d'une pensée ?

l'armée, ni comme soldats, ni comme officiers. Ils effectueront un service du travail.

5. Les Juifs n'ont pas le droit de diriger des institutions culturelles étatiques ou communales (théâtres, galeries, etc.), ni de remplir des fonctions enseignantes dans les écoles et universités allemandes.

6. Les Juifs n'ont pas le droit de collaborer aux commissions d'État ou de communes en matière d'épreuves, de contrôle, de censure, etc.

Les Juifs n'ont pas le droit de représenter le Reich allemand dans des traités de commerce ; ils n'ont pas davantage le droit d'être représentés dans le directoire des banques d'État ou des institutions communales de crédit.

7. Les Juifs étrangers n'ont pas le droit de s'établir durablement en Allemagne. Il leur est de toute façon interdit de faire partie de la fédération d'États allemands.

8. Le sionisme doit être activement soutenu, pour envoyer chaque année un nombre à déterminer de Juifs allemands en Palestine ou en tout cas en dehors des frontières. »

Suivent un certain nombre de droits concédés aux Juifs allemands, mais pour Rosenberg, l'essentiel ne réside pas là. Il s'agit avant tout de les amener à la « civilisation chrétienne » (*christliche Kultur*) :

« Il est grand temps que les récits d'Abraham et de Jacob, de Laban,

La conclusion de cette première intervention de Rosenberg sur la scène munichoise de l'après-guerre découle directement de ses présupposés : il faut contrer les dangers de judaïsation (*Verjudung*) de « notre être allemand chrétien et national » (*unseres christlichen und nationalen deutschen Wesens*)<sup>6</sup>. Tandis qu'il rédige ce livre, Rosenberg s'est donné la peine de lire l'ouvrage du chevalier Henri Gougenot des Mousseaux, *Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens* (1869), dont il publie la traduction l'année suivante aux éditions dirigées par Eckart<sup>7</sup>. Même idéalisme chrétien mûti de tradition féodale, substrat du futur *Blut und Ehre* (Sang et Honneur) du Balte. Rosenberg, en 1919, radicalise l'antijudaïsme chrétien, ou plutôt le ramène aux débuts du nationalisme germanique ; avec Fichte, il entend concéder aux Juifs allemands leurs droits d'hommes, mais pas de droits civils et politiques :

« 1. Les Juifs seront reconnus comme une nation [= ethnie = race] vivant en Allemagne. Qu'ils soient pratiquants ou non ;

2. Est Juif, celui dont les parents, dont le père ou la mère furent de nation juive ; dorénavant est Juif, celui qui a un conjoint juif.

3. Les Juifs n'ont pas le droit de s'occuper de politique allemande, en paroles, en écrits ou en actes.

4. Les Juifs n'ont pas le droit d'être fonctionnaires d'État, de servir dans

6. *Ibid.*, p. 160. On notera la redoutable polysémie de *Wesen*, tour à tour, « être », « nature », « essence », abstractions toujours déracinées auxquelles le contradicteur ne peut opposer aucun fait.

7. Gougenot des Mousseaux, *Der Jude, das Judentum und die Verjudung der christlichen Völker*, aus dem Französischen von Alfred Rosenberg, Munich, Hoheneichen Verlag, 1921.

Joseph, Juda et d'autres archiescrocs (*Erzgaunern*) cessent enfin de sévir dans les églises et les écoles. C'est un outrage et une honte que ces incarnations d'un esprit entièrement faux et mensonger nous soient présentées en exemples religieux, en pères spirituels de Jésus-Christ. L'esprit chrétien et l'esprit "sagement juif" doivent être séparés ; la Bible doit être clairement divisée en Christ et Antéchrist. » Comme on le voit, ce qu'apporte de propre Rosenberg, ce n'est pas une « rhétorique du pouvoir », mais une régression obscurantiste dans l'irrationalité la plus abyssale. Et celle-ci représente objectivement un sérieux obstacle à la prise de pouvoir dans un pays encore marqué par les querelles issues de la Réforme. Le national-socialisme n'a que faire de la péro-raison du visionnaire illuminé : voici venu le jour de « la pensée germano-chrétienne ».

#### COMMENT SE FAIT L'HISTOIRE RÉELLE ?

Avant que Rosenberg ne soit propulsé sur le devant de la scène politique, il me reste à compléter la formation de sa pensée, si tant est que l'on puisse nommer telle cet incroyable patchwork – mais n'est-ce pas le propre de toute croyance ? Son véritable *spiritus rector* est, comme je l'ai mentionné, Dietrich Eckart, dont il va publier des textes<sup>8</sup> deux ans avant de nous en donner sa propre synthèse, et à qui *Mein Kampf* est dédié.

8. Alfred Rosenberg, *Dietrich Eckart, ein Vermächtnis*, Munich, Verlag Frz. Eher Nachf., 1928 [D. E., un testament].

Eckart représente, poussée à son paroxysme, une tendance ésotérique qui est loin d'avoir disparu de la pensée occidentale ; elle constitue même le fondement inassumé de tous les récits de l'histoire humaine comme réalisation des idées, entendez évidemment des idées élevées, des idéaux des hommes idéaux. Dans cette vision d'un monde éternellement dominé par la lutte du bien et du mal, il faut nécessairement que ce dernier possède ses porte-parole, cette lie indispensable de l'humanité. Et le paradoxe veut que ceux qui inversent aujourd'hui cette vision après son échec dramatique sans en remettre en cause les fondements idéologiques ne nous en offrent que l'image retournée, le bien occupant dès lors la place du mal. Beaucoup s'interrogent encore sur le succès des théories du « complot », dont le ressort ultime est cette croyance occulte. Eckart nous l'enseigne avec une aveuglante clarté : le judaïsme a un secret, « *die Entseelung der Welt* ». Le Juif (cette force instinctive et éternelle) est incapable de s'élever au-dessus de la possession des biens matériels de ce monde. Ne pouvant accéder lui-même à la transcendance, il se venge en privant le monde entier de son « âme ».

« C'est pourquoi ils essayent [les Juifs] de briser toute forme derrière laquelle agit l'âme vivante ; car ces archi-matérialistes ont l'idée insensée, que ce qu'ils ne peuvent que soupçonner confusément, le spirituel (*das Seelische*), serait indissolublement lié à la

forme et disparaîtrait donc avec elle. C'est pourquoi, ils sont également tous anarchistes [souligné dans le texte original], consciemment ou inconsciemment ; ils ne peuvent [idem] faire autrement qu'être adversaires de *l'ordre et du droit* [idem], car ces derniers portent en eux de façon exemplaire l'empreinte lumineuse d'un monde plus pur. »<sup>9</sup>

Ainsi, depuis l'origine du monde, la force spirituelle est aryenne, le Juif est à l'image de Méphisto : *Urbild aller Seelenlosigkeit* (le prototype de l'absence d'âme).

Il n'y a apparemment derrière cette mystique aucun dessein meurtrier, rien qu'un désir de démarcation morale, puisque nous sommes tous confrontés à un monde de la matière et de l'esprit. Les Juifs sont comme les bactéries indispensables à la vie humaine.

« Nous devons donc accepter parmi nous les Juifs comme un mal nécessaire, et Dieu sait pour combien de millénaires encore. Mais de même que notre corps dépérirait si ces bactéries dépassaient en lui une certaine mesure, de la même façon notre peuple, pour ne prendre qu'un exemple, succomberait petit à petit de maladie spirituelle si le Juif prenait le dessus en lui. Que celui-ci, comme le veut ou feint de le vouloir le sionisme, nous quittait complètement, serait aussi fatal que s'il nous dominait. La mission du peuple allemand prend fin, telle est mon intime conviction, avec la dernière heure de l'humanité,

à laquelle nous ne pourrions parvenir si nous perdions auparavant l'approbation juive du monde parmi nous ; car aucune existence n'est possible sans acceptation du monde. »<sup>10</sup>

Là encore, le lecteur contemporain post-génocide se tromperait s'il voyait dans ces lignes le reflet d'une quelque théorie biologique ; les termes qui désignent le présumé parasitisme juif (*Schmarotzer*, par exemple) pré-existent aux sciences naturelles et ce sont ces dernières qui les ont importés. Je ne peux malheureusement pas développer ici les particularités linguistiques d'un nationalisme historiquement plus tardif, plus religieux et plus irrationnel que ses référents britanniques ou français.

Voilà donc le bagage personnel avec lequel Rosenberg entre en politique. Tant qu'il ne demeure confiné que dans le cercle disparate des fommateurs du coup d'État manqué de 1923, il lui assure au mieux un statut intellectuel, entre méfiance et révérence. Il donne à ces aventuriers de la politique un supplément d'âme, dont certains n'ont que faire. Ceux-là, Rosenberg les méprisera jusqu'au bout.

Le changement interviendra à nouveau de l'extérieur, entraînant avec lui les réajustements auxquels oblige l'objectif devenu prioritaire de la prise du pouvoir.

Dans la république de Weimar, dont l'économie avait repris après avoir surmonté la folle inflation de

9. *Ibid.*, p. 219.

10. *Ibid.*, p. 217.

1923, la débâcle de Wall Street, le 29 octobre 1929, allait être l'électro-choc donné au national-socialisme. Il ressortit dopé des élections de septembre 1930 au Reichstag avec un accroissement de 5,5 millions de voix par rapport au dernier scrutin de mai 1928. Il atteignait avec ses alliés potentiels 44 % des suffrages, rendant crédible un renversement radical de politique. Ses 107 députés, au nombre desquels figurait à présent Rosenberg, apparurent à la rentrée parlementaire en uniforme, annonçant ainsi la militarisation du parti, l'intimidation et la terreur de rue qu'allait exercer les SA et SS, malgré les tentatives d'interdiction par les autorités en place. De septembre 1930 à janvier 1933, le nombre de membres du parti s'accrut de 129 000 à 849 000. La poursuite de la crise entraîna la croissance du chômage ; entre le vote de 1930 et celui de novembre 1932, les nazis gagnèrent encore plus de 5,3 millions d'électeurs.

Combien parmi près de 11 millions d'Allemands qui avaient brusquement donné leurs suffrages à ce parti avaient-ils lu Rosenberg, ou accordaient-ils un blanc-seing à une politique antisémite, encore que, en quelques années, le nazisme ait réussi à isoler davantage la population juive, à faire en sorte que toute sympathie pour celle-ci soit considérée comme contraire aux intérêts nationaux ? Bien peu sans doute, contrairement à la vulgate actuelle. Ce n'est

pas cela qui devait permettre d'accéder au pouvoir. Ni de jouer un rôle au sein des grandes puissances européennes en pleine crise économique. Plus fin tacticien que les doctrinaires de son parti, Hitler l'avait bien compris, comme en témoigne son intervention devant les industriels réunis à Düsseldorf le 21 janvier 1932<sup>11</sup>.

#### IDÉOLOGIE ET PRAGMATISME

Ce texte étonnant devrait éveiller quelque écho aujourd'hui, bien que son ton direct et son apparente naïveté dans l'abord des questions économiques contreviennent à notre langage plus feutré. Fidèle à son darwinisme social sans détours, le Führer note l'impasse de la domination « naturelle » de la race blanche, la rivalité économique de ses différents états concurrents, le Royaume-Uni constituant à ses yeux le moins menacé d'entre eux par le savant équilibre de sa métropole et de ses colonies. Et ce, malgré la montée en puissance des États-Unis qui se profile à l'horizon. Plus qu'une idéologie à combattre – Rosenberg et d'autres auront forgé le spectre du judéo-bolchevisme –, Hitler voit dans le communisme une nouvelle « vision du monde » dont la principale conséquence, outre quelques « cliques bruyantes qui envahissent nos rues », serait d'arracher au marché d'exportation et aux sources de matières premières « l'ensemble du continent

asiatique, qui s'étend de notre frontière orientale jusqu'à Vladivostok<sup>12</sup> ».

« Le bolchevisme, si sa voie n'est pas interrompue, exposera le monde à une mutation complète comme jadis le christianisme. Dans 300 ans on ne dira plus qu'il s'agissait d'un autre mode de production. Dans 300 ans, on se sera probablement rendu compte qu'il s'agit simplement d'une nouvelle religion, bien que fondée sur une autre base. Dans 300 ans, si ce mouvement continue à se développer, on ne verra plus seulement en Lénine un révolutionnaire de 1917, mais le fondateur d'une nouvelle doctrine mondiale, et peut-être sera-t-il honoré à l'égal de Bouddha. »

Et après avoir balayé quelques objections, le Führer poursuit :

« De toute façon, nous allons vivre ce qui suit : le bolchevisme – si la pensée européenne et américaine ne change pas – continuera à s'étendre lentement en Asie. Quand il s'agit de visions du monde, 30 ou 50 ans ne jouent aucun rôle. Ce n'est que 300 ans après le Christ que le christianisme a commencé lentement à occuper tout le sud de l'Europe et ne s'est saisi du nord que 700 ans après. De telles visions du monde sont capables de démontrer encore 500 ans après leur capacité de conquête absolue s'ils ne sont pas brisés dès le début par l'instinct de conservation naturel des autres peuples. »

Nous connaissons la suite. Le pacte tacite qu'Hitler propose aux grands

industriels de la Ruhr est de remettre au travail les six ou sept millions de chômeurs, cible idéale du communisme, en sortant des obligations imposées par le traité de Versailles. Un pouvoir politique fort est la condition sine qua non du redéploiement économique. « Car ce n'est pas l'économie allemande qui a d'abord conquis le monde, suivie de la montée en puissance du pouvoir ; chez nous aussi, c'est d'abord le pouvoir d'État qui a créé les conditions préalables à l'apogée économique ultérieure (très juste !) »<sup>13</sup>

De mieux en mieux compris, le Führer peut à présent s'orienter vers sa conclusion :

« Il est possible de faire de l'Allemagne un État bolchevique – ce sera une catastrophe – mais c'est possible. Il est aussi possible de faire de l'Allemagne un État national. Mais il est impossible de créer une Allemagne forte et saine, si 50 % de ses membres sont bolcheviques et 50 % nationaux (très juste !). Cette question-là, il faudra bien la résoudre ! (vifs applaudissements). »

#### RETOUR À ROSENBERG

Pour notre compréhension du nazisme, Rosenberg constitue un véritable cas d'école. Mais à condition de respecter la chronologie des événements sans verser dans la télogie. Non, *Le mythe du XX<sup>e</sup> siècle* (1930) n'est pas « cette prise de position

11. « Vortrag Adolf Hitlers vor westdeutschen Wirtschaftlern im Industrie-Klub zu Düsseldorf am 21. Januar 1932, Munich, Verlag Frz. Eher Nachf.

12. *Ibid.*, p. 15.

13. *Ibid.*, p. 19. Les commentaires entre parenthèses sont ceux du public.

fondamentale, longuement argumentée et appuyée sur de multiples références savantes » de sa « vision raciale du monde ». Il a pour but de forger une doctrine nationale-socialiste malgré le profond clivage religieux laissé par la Réforme et ses séquelles. Car l'idéalisme légitime est celui des Églises. Ses références sont essentiellement théologiques et ambitionnent la fondation d'une Église nationale à l'image de l'Église anglicane et, bien que des questions plus urgentes s'imposent dès la prise du pouvoir, Rosenberg s'estime obligé de répondre longuement aux critiques catholiques et protestantes. Aux premières, dans son véritable pamphlet, *Aux inquisiteurs de notre temps*<sup>14</sup>, aux secondes dans *Pèlerins protestants à Rome*<sup>15</sup>. Les deux sous-titres renvoient explicitement au mythe du Balte ; les catholiques trahissent le Christ par fidélité à l'Ancien Testament juif, les protestants trahissent Luther : « Ce n'est plus l'église, mais le peuple qui a pris la première place dans la conscience européenne. C'est pourquoi le plus grand crime n'est pas l'hérésie, mais la trahison. »<sup>16</sup>

Et de citer Luther : « Tout ce qu'ils [les Juifs] ont, ils nous l'ont volé et extorqué

par leur usure..., qu'ils gagnent leur pain à la sueur de leur front – adoptions la sagesse commune aux autres nations... calculons ce qu'ils nous ont dérobé et puis, tout compte fait, chassons-les pour toujours du pays. »<sup>17</sup>

À partir de l'année 1933, les enjeux de la politique internationale commencent à dominer, et Rosenberg revient à l'orientation imprimée par son Führer dès 1925 : « Sa mission [du mouvement national-socialiste] n'est pas une réforme religieuse, mais la réorganisation politique de notre peuple. Il voit dans les deux confessions religieuses des garants équivalents pour le maintien de notre peuple et combat donc les partis qui rabaissent ce raffermissement religieux et moral de notre organisme populaire en instrument de leurs intérêts partisans. »<sup>18</sup>

Certains protestants dans le parti cultivaient l'opinion que la religion réformée a été une protestation du caractère ou de l'âme germaniques, pour reprendre la terminologie de Rosenberg ; mais Hitler ne sait que trop combien ces facteurs de division interne risquent d'affaiblir le mouvement. Il réussira même en 1937 ce tour de force d'organiser des funérailles nationales à Erich Ludendorff, qui avait pourtant

14. Alfred Rosenberg, *An die Dunkelmänner unserer Zeit. Eine Antwort auf die Angriffe gegen den Mythus des 20. Jahrhunderts*, Munich, Hoheneichen Verlag, 1935. On remarquera que ce n'est pas le parti en tant que tel qui édite l'ouvrage, bien que la couverture soit illustrée d'un flambeau à croix gammée.

15. Alfred Rosenberg, *Protestantische Rompilger, Der Verrat an Luther und der Mythus des 20. Jahrhunderts*, Munich, Hoheneichen Verlag, 1937. Cet ouvrage fut écrit en même temps que le précédent, mais il était plus risqué de polémiquer avec la majorité protestante. Aussi ne parut-il qu'en 1937, une fois le pouvoir stabilisé et après l'approbation du Führer.

16. *Ibid.*, p. 14.

17. *Ibid.*, p. 34.

18. *Mein Kampf*, p. 379.

diffusé contre lui une accusation de trahison du nazisme au profit de Rome et recommandé à Hindenburg de ne pas le hisser à la chancellerie.

L'idée d'une politique étrangère à base raciale, Rosenberg la fait sienne quelques mois après la prise de pouvoir, en septembre 1933 dans une intervention à la « Journée du parti à l'occasion de la victoire »<sup>19</sup>.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour s'apercevoir qu'ici encore Rosenberg est passé à côté des discussions scientifiques ou pseudo-scientifiques sur la race et l'hérité des caractères acquis qui a divisé le pays depuis 1900, toutes convictions confondues. Elles sont non pertinentes pour le bâtisseur de mythes. Il lui suffit d'y faire référence en supposant le débat comme clos : « Nous croyons que la plus grande découverte de notre temps consiste en l'expérience vécue et en la preuve scientifique formelle (?) que ce n'est pas un hasard si sur cette planète déambulent des hommes de différentes espèces, si sous la détermination de ces particularités naissent différents États, civilisations et formes de vie et si sang et caractère ne sont que les différents mots pour désigner la même essence (*Wesen*).

Nous savons qu'une nation se définit par la prédominance d'un caractère déterminé et conditionné par le sang ; ensuite par une langue, par un

environnement géographique et par le sentiment d'un destin commun. Nous savons aussi que ces données ne sont pas définitives, mais que le sang, la dominante raciale d'une nation, constitue l'élément décisif. »

Et toute la croyance et le savoir de l'idéologue nazi tiennent, comme il l'écrivit, dans cette « âme du sang » (*Blutseele*), porteuse de valeurs éternelles. Il existe certes des biologistes nazis qui ont pris part à la recherche d'une science de la race (*Rassenkunde*, parfois traduit par « raciologie »<sup>20</sup>), mais quelques slogans suffisent à la rhétorique de Rosenberg : « Le sang est plus que l'or, la terre natale est plus qu'un paquet d'action, l'honneur vaut plus que les plus hauts dividendes, le peuple se situe au-dessus de la somme de toutes ses affaires. »<sup>21</sup> Cette emphase suffit-elle à fonder une éthique ? À fonder une politique étrangère comme « délimitation naturelle des âmes civilisées »<sup>22</sup> ? La seule ambition « scientifique » de Rosenberg est la création d'une fumeuse « psychologie des races ».

Rosenberg continuera à rassembler ses discours et articles jusqu'en 1941. Et ici encore, ce sont les tourments de la politique mondiale qui infléchiront nécessairement son fonds de commerce idéologique. Trois périodes se marquent nettement dans ses écrits : l'attaque de la Pologne en

19. « Die rassistische Bedingtheit der Aussenpolitik » (La détermination raciale de la politique étrangère), in Alfred Rosenberg, *Blut und Ehre, ein Kampf für deutsche Wiedergeburt, Reden und Aufsätze von 1919-1933*, herausgegeben von Thilo von Trotha, Munich, Verlag der NSDAP, Franz Eher Nachf., 1933, p. 333.

20. Édouard Conte, Corneille Essner, *La quête de la race, une anthropologie du nazisme*, Paris, Hachette, 1995.

21. *Blut und Ehre*, op. cit., p.346.

22. *Ibid.*, p. 347.

septembre 1939 ; pour ce nostalgique de la chevalerie balte, l'Allemagne reprend simplement sa progression naturelle vers l'est : « Ce qui nous venait des Polonais était une haine quasi caractérisée par une nature (*Wesen*) de sous-hommes (*Untermenschliches*) ; une haine imprégnée de *sentiments d'envie* qui avaient toute l'apparence du complexe d'infériorité dans tous les domaines. Cette conscience d'une infériorité culturelle, raciale et politique n'avait pas eu seulement pour conséquence que des voix sensées (comme celle de Pilsudski) devaient en tenir compte mais, au contraire, que les instincts chaotiques et sous-humains de la volonté d'introduire *de force* un changement éruptif triomphaient de toute logique naturelle. »<sup>23</sup> Ô lumineuse psychologie des races !

Puis vint l'attaque de la Belgique. Comme les Pays-Bas, ce pays payait, selon Rosenberg, sa neutralité dans la guerre générale des « visions du monde ». Tous les adversaires du Reich s'y seraient réfugiés. « Sous la protection de la Wehrmacht, les Pays-Bas peuvent à nouveau repenser leur destin. Comme les Flamands, et même comme les Wallons. »<sup>24</sup>

Puis vint l'attaque contre l'Union soviétique, en violation du Pacte de non-agression. Mais les valeurs germaniques naturelles et sacrées, l'*honneur* et la *fidélité* ne sauraient s'appliquer à ceux qui les ignorent. Avec l'éveil

de l'instinct, l'Europe allait enfin être délivrée du chaos racial et de la confusion des concepts.

Remis dans cette perspective, les Journaux du maître à penser nazi nous apprennent-ils quelque chose de plus ? Oui, mais à condition de ne jamais les lire hors contexte, de ne pas limiter le national-socialisme à un projet exclusif de génocide des Juifs et en ne tombant pas à notre tour dans un psychologisme primaire qui créditerait Rosenberg d'un nazisme « éthique »<sup>25</sup>, qu'il se serait efforcé de concrétiser « honnêtement ».

La lecture des Journaux est précisément l'occasion de confronter la théorie nationale-socialiste et l'attitude de Rosenberg lui-même face aux décisions prises par le régime dans l'évolution des relations internationales. Le résumé qui nous en est présenté est complètement partial, outre les nombreuses erreurs qu'il contient, et le choix délibéré des passages cités qui a pour seul but de charger le condamné de Nuremberg et non de le comprendre ou d'éclairer l'histoire. Rien sur sa condamnation de la Nuit de Cristal, sur son désarroi face au Pacte germano-soviétique, dont il n'était manifestement pas au courant.

Car sous ce régime où les décisions ultimes dépendent en fin de compte d'un seul homme, Rosenberg se retrouve complètement déstabilisé

23. « Discours de guerre », in : Alfred Rosenberg, *Tradition und Gegenwart, Reden und Aufsätze 1936-1940*, herausgegeben von Karlheinz Rüdiger, Zentralverlag der NSDAP, Frz. Nachf. Munich, 1941, p. 458.

24. *Ibid.*, p. 456.

25. L'idée même en est absurde, puisqu'il n'y a pas de valeurs universelles et que l'*« ethos »* germanique inné n'est pas transposable à d'autres entités raciales, même pas traduisible en d'autres langues.

et désorienté sitôt sorti de son rôle d'idéologue en chef du régime, là où une certaine affinité presque sentimentale le reliait au Führer. Surprenant est leur accord sur les questions religieuses qu'ils évoquent avec complicité, se réservant de régler ensemble leur compte à toutes les Églises lorsque la guerre sera finie. Mais c'est celle-ci qui dicte les priorités. Rosenberg note le 10 mai 1940, date de l'attaque de la Belgique : « Ce jour restera important pour toujours dans l'histoire allemande. Le combat final commence et décide du destin de l'Allemagne. Peut-être pour toujours, en tout cas pour des siècles. » Ce qui ne l'empêche pas d'entretenir ses obsessions : « C'est véritablement un combat entre des visions du monde qui se déchaîne, plus intense qu'en 1618. Notre adversaire au Vatican le sait. Le combat contre Rome prendra fin en Allemagne après une victoire allemande. » Obsessions qui ne s'expliquent que par la religion nouvelle qu'il s'est forgée et qu'il expose aux dirigeantes de l'Association des jeunes filles allemandes : « Je leur déclarai finalement : de l'enseignement des valeurs nationales-socialistes pourrait sortir une nouvelle religion, si l'on comprend, que la religion, dans *notre* sens n'est pas une autodissolution mais une auto-affirmation. [...] L'auto-affirmation des âmes est précisément une nouvelle religion, se rattachant immédiatement à l'attitude germanique face au destin. Si l'on comprend la nature (*Wesen*) de son *moi* comme affligée du péché originel, on doit demeurer

chrétien, si on ne le fait *plus*, on se trouve en chemin de quitter le christianisme. L'alliance germano-chrétien commence à fondre sous le souffle brûlant d'un nouveau sentiment vital et à se décomposer en ses parties constituantes. » Jamais, sans doute, la pensée nationale-socialiste de Rosenberg ne s'était-elle exprimée plus clairement, cet existentialisme taillé sur mesure pour une germanité de combat.

Mais l'engrenage de la guerre a sa propre logique, et quelques mois avant l'invasion de l'URSS, le 21 juin 1941, l'idée de sa fatalité fait déjà son chemin. Rosenberg lui invente l'une de ces appellations contrôlées dont il a le secret : *Eventualfall* (cas éventuel). Vu sa provenance et son sentiment aigu du caractère inné des peuples, le Führer tient à l'associer à l'aventure. Il ne pourra pas se consacrer exclusivement comme il l'aurait voulu à son cher Institut de recherche de la question juive (*Institut zur Erforschung der Judenfrage*) pour lequel il avait obtenu de lui un blanc-seing et où il commençait à rassembler tous les ouvrages et archives venues de France, de Belgique, des Pays-Bas, etc. « Qui voudra venir du monde entier étudier la question juive devra se rendre à Francfort. »

Désormais les dés sont jetés. « Rosenberg, aujourd'hui votre grande heure a sonné ! C'est par ces mots que le Führer a conclu aujourd'hui un entretien de deux heures avec moi. [...] Je n'ai pas besoin d'exprimer davantage mes sentiments. Vingt ans de travail antibolcheviste vont enfin connaître leur effet politique, et quasiment pour

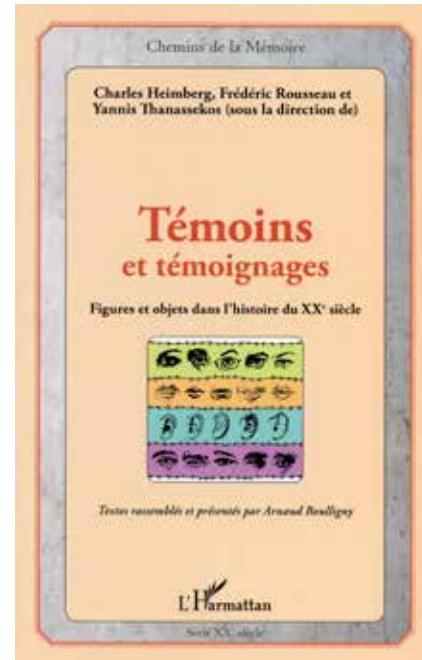
l'histoire du monde... des millions... et leur destin seront placés entre mes mains. L'Allemagne peut être délivrée pour des siècles d'une pression qui pèsera toujours sur elle sous des formes diverses. Si des millions d'autres doivent un jour maudire l'imposition de cette nécessité, qu'importe, pour peu qu'une nouvelle grande *Allemagne* bénisse cette action d'un futur proche ! »

Le reste, le lecteur le lira au fil des pages. Et le moins surprenant n'est pas de découvrir que ce doctrinaire qui possède une plus grande connaissance du terrain que ses complices

sait se montrer plus pragmatique, plus réaliste dans l'évaluation du rapport des forces en présence que les racistes « primaires », imbus de leur supériorité innée et donc incapables de se trouver des alliés et d'utiliser pleinement à leur profit les énormes contradictions de l'empire soviétique.

Lire Rosenberg, c'est enfin mesurer le péril auquel le monde a échappé. C'est aussi se donner les moyens de voir dans la société européenne actuelle, qui a beaucoup évolué, ce qui subsiste d'une « conception du monde » qui nous a placés au bord du gouffre.

*La rédaction signale*



**Témoins et témoignages. Figures et objets dans l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle**  
Ouvrage édité sous la direction de  
Charles Heimberg, Frédéric Rousseau et Yannis Thanassekos  
Textes rassemblés et présentés par Arnaud Boulligny

Ce travail collectif, issu du colloque organisé en décembre 2012 à Paris par la Fondation pour la mémoire de la déportation, se propose d'explorer la place et le rôle du témoin et du témoignage dans les domaines de l'éducation, de la recherche historique, de l'historiographie et de la construction d'une mémoire sociale.

Les regards croisés que livrent les 27 contributeurs qui ont bien voulu s'y associer constituent désormais une référence et un outil de travail irremplaçable. Cet ouvrage redonne toute sa place au témoin et au témoignage dans le travail scientifique et le récit historique, sans pour autant le sacrifier, et dénonce les dérives médiatico-politiques qui en minimisent ou relativisent la portée et l'héritage conceptuel.

Les disciplines rassemblées dans ce livre : sociologie, histoire, médecine, psychiatrie, psychologie, anthropologie, ethnologie, littérature et linguistique, sciences de l'audiovisuel, attestent que la figure du témoin et l'usage du témoignage s'imposent dans toutes les couches de la société et de l'espace public.

Éditions L'Harmattan, 2016, 390 p., 39 €  
<https://fondationmemoiredeportation.com/boutique>

# *VIE ASSOCIATIVE*

*Nouvelles du monde associatif de la déportation*

## Fondation pour la mémoire de la déportation (FMD)

### L'étrange ambition du Souvenir français

Il est difficile d'ouvrir la rubrique de la Fondation sans aborder les visées mémorielles du nouveau président du Souvenir français.

Serge Barcellini succède au contrôleur général des armées Gérard Delbauffe. Habitué du monde des anciens combattants et du monde associatif, dont il fut responsable à des titres divers au secrétariat d'État aux Anciens Combattants, d'abord comme chef de la Mission permanente aux commémorations et à l'information historique (ancienne MIH), puis comme directeur général de l'Office national des Anciens Combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) ; enfin, à la suite des aléas de la vie politique, et après un temps d'exil en terre lorraine où il est conseiller auprès de Jean-Pierre Masseret, ancien ministre et président de la Région, il est de retour au ministère, auréolé de sa nomination dans le corps du Contrôle général des armées et devient conseiller spécial au cabinet du secrétaire d'État Kader Arif, avant d'être nommé directeur du cabinet de Jean-Marc Todeschini, lui-même ancien directeur de cabinet de Jean-Pierre Masseret.

Dans une tribune intitulée « Parole du président général », Serge Barcellini explique son ambition de faire du Souvenir français LA grande association

mémorielle du XXI<sup>e</sup> siècle (excusez du peu) et se livre, pour étayer son propos, à une analyse rétrospective et prospective du phénomène « mémoire » en France, qui lui donne l'opportunité de développer sa propre vision de la mémoire, de ses porteurs-acteurs en France, de leur rapport à la Nation, à l'histoire, au temps, le tout dans la perspective du rôle central qu'il entend faire jouer au Souvenir français.

De Renan à nos jours, il parcourt ainsi à grandes enjambées le concept de nation et l'histoire de la construction mémorielle en France selon une progression qui mérite pour le moins discussion, débat, voire contradiction.

L'auteur commence par faire d'Ernest Renan le premier théoricien du concept de nation, dont il cite un extrait éclairant : « ni un espace géographique, ni une langue, ni une dynastie [...] pas non plus une religion, même si l'histoire de France s'enracine dans un fort fond de christianisme ». Puis il enchaîne : « La Nation France repose sur deux piliers, le "vivre ensemble", ce que Renan définit comme *un plébiscite de tous les jours*, une volonté commune de partager un présent et un avenir, et la mémoire, c'est-à-dire le partage d'un passé commun, une nation étant une âme, un principe spirituel. »

Cette mise en perspective aurait gagné, comme l'ont fait d'autres analystes, à un examen plus attentif de l'œuvre de Renan<sup>1</sup>, qui lui aurait permis par exemple d'ajouter que la vision de la Nation proposée par Renan,

interprétée comme un rejet du nationalisme racial du type allemand en faveur d'un modèle contractuel de nation, n'est en réalité pas exempte d'une dimension raciale et que le *plébiscite de tous les jours* ne concerne en réalité que ceux qui ont un passé commun, c'est-à-dire qui ont les mêmes racines.

Il eût été utile de mentionner certains écrits de Renan moins avouables. Ce dernier cherche en effet à sauvegarder l'avenir de la France, mais demeure sous l'influence de l'Allemagne. L'idéal et la discipline qu'il propose sont ceux du vainqueur de 1870 : une société féodale, un gouvernement monarchique, une élite et le reste de la nation n'existant que pour la faire vivre et la nourrir ; un idéal d'honneur et de devoirs imposé par un petit nombre à une multitude récalcitrante mais soumise. Les erreurs de la Commune confirment Renan dans cette réaction, et il se fait le relais de certains préjugés de son temps : « La nature a fait une race d'ouvriers. C'est la race chinoise, d'une dextérité de main merveilleuse, sans presque aucun sentiment d'honneur ; gouvernez-la avec justice en prélevant d'elle pour le bienfait d'un tel gouvernement un ample douaire au profit de la race conquérante, elle sera satisfaite ; une race de travailleurs de la terre, c'est le nègre : soyez pour lui bon et humain, et tout sera dans l'ordre ; une race de maîtres et de soldats, c'est la race européenne. Que chacun fasse ce pour quoi il est fait et tout ira bien. »

Plus loin, Renan écrit « Nous aspirons, non pas à l'égalité, mais à la

domination. Le pays de race étrangère devra redevenir un pays de serfs, de journaliers agricoles ou de travailleurs industriels. Il ne s'agit pas de supprimer les inégalités parmi les hommes, mais de les amplifier et d'en faire une loi. » (Ernest Renan, *La réforme intellectuelle et morale*, 1871).

Serge Barcellini choisit donc de citer ce qui l'arrange chez Renan et d'ignorer le reste. Il poursuit en écrivant : « Pendant des décennies et jusqu'aux années 1970, le concept mémoriel d'Ernest Renan s'est imposé à notre Nation. C'est sur ce concept que se construisit la mémoire républicaine des premières décennies de la III<sup>e</sup> République. C'est aussi sur ce concept que se construisit la mémoire de la Grande Guerre pendant l'entre-deux guerres. C'est encore sur ce concept que se construisit la mémoire communiste des années 1945 et la mémoire gaullienne du début de la V<sup>e</sup> République. »

On mesure toute l'ambiguïté du propos en l'absence de toute précision sur le concept de Renan finalement retenu. Il est permis toutefois de penser que ce concept repose sur deux piliers de la vision barcellinienne : le *Vivre ensemble* et la *Mémoire*. Leur adéquation à la *mémoire communiste ou gaullienne*, si elle arrange l'auteur, oublie simplement qu'il existe aussi une histoire sociale et politique du pays, qui va bien au-delà de ce « *Vivre ensemble* » et de cette « *Mémoire* ».

Serge Barcellini ne s'arrête pas là et introduit alors une curieuse problématique : « Ce concept répond-il encore aujourd'hui à notre besoin de France ? »

1. Marcel Detienne, auteur, entre autres, de *L'identité nationale, une énigme*, Gallimard, Coll. Folio Histoire, 2010 et Gérard Noiriel, directeur émérite à l'École des hautes études en sciences sociales, qui a travaillé en particulier sur l'histoire de l'immigration, et est l'auteur de *Qu'est-ce qu'une Nation?*, Bayard, 2015.

Qui est ce nous? Que recouvre cette notion de « besoin de France » ? Nous n'en saurons pas plus...

Imperturbable, il poursuit: « Près de 150 ans ont passé [...] comment se construit "la mémoire nationale" ? Pour qu'une mémoire nationale s'inscrive dans notre vie quotidienne, il faut quatre composants : des deuils, des héros, des outils et des acteurs. »

Le lecteur est invité à adopter les composants cités et à les inscrire dans sa vie quotidienne. Peu importe que le processus de construction de la mémoire nationale se limite à *quatre composants* et que la construction mémorielle se trouve amputée de sa dimension philosophique et culturelle du moment que cela n'entre pas dans la vision d'un Ernest Renan ni dans celle d'un Serge Barcellini.

Car l'histoire de France, contrairement à ce qui est proposé, ne se réduit pas aux deuils, aux héros, aux outils et aux acteurs du champ mémoriel, elle se forge aussi autour du combat des idées et des confrontations politiques et idéologiques, qui font l'histoire sociale d'un pays, qu'elles soient d'origine endogènes ou exogènes. Le monde combattant n'est pas étranger à ces combats tant s'en faut, et le Souvenir français pas moins que les autres. Il faut rappeler l'implication politique et idéologique du monde combattant dans l'entre-deux guerres et à la veille du Front populaire pour le comprendre. La référence à la Première Guerre mondiale n'est pas transposable à la Seconde et la formation des mémoires en est différente. La guerre de 1939-1945 a été une

guerre idéologique – et pas seulement militaire – qui traversa quasiment tous les pays belligérants ; tout comme les guerres de décolonisation qui suivirent d'ailleurs. L'ignorer serait grave. Combats d'idées, confrontations idéologiques, matrices de conceptions différentes de la Nation et du fameux « vivre ensemble » sont aussi et tout autant les composants d'une mémoire nationale.

C'est l'une des raisons pour laquelle il est illusoire d'imaginer grouper autour d'une « grande association » des courants mémoriels qui résultent de tant de combats dans l'histoire.

On voit pourtant poindre le rêve barcellinien d'une grande association : « Imaginons-nous la force d'associations dont certaines regroupaient près d'un million d'adhérents ? Ils ont été les acteurs d'une mémoire qui s'est imposée partout et qui a dessiné le paysage mémoriel de la France contemporaine. » C'est dit: « une mémoire s'est imposée partout », c'est sans doute le rêve final de Serge Barcellini.

Or c'est la diversité du monde associatif qui fait sa richesse, autant que sa complexité d'ailleurs, parfois son évanescence. Il s'agit en tous cas d'un patrimoine inaliénable qui relève de la liberté de penser et d'agir.

Le séquençage temporel proposé est réducteur – temps du souvenir, temps du témoignage, temps de l'histoire –, présentés comme un enchaînement implacable agrémenté de considérations surprenantes : « L'histoire remplace le souvenir, la recherche remplace le témoignage, le bruit remplace le silence. » Histoire et

recherche occulteraient le souvenir ? le bruit en résulterait, mais quel bruit ? Celui des historiens, des sociologues, des chercheurs qui, inlassablement, enrichissent la connaissance, donc la compréhension des phénomènes passés et de leurs mécanismes, et discutent des aspects interprétatifs de l'histoire ? Si c'est le sens donné au mot « bruit », alors oui ce bruit est nécessaire à la construction d'une mémoire nationale alliant récit historique, recherche et témoignages. Ce n'est que dans la pluralité de ces acteurs qu'elle peut se forger intelligemment.

Le séquençage ignore cette simple réalité : l'histoire, son écriture et sa compréhension sont des composantes interactives de la construction d'une mémoire collective, au même titre que le témoignage. L'un n'est pas là pour occulter l'autre, mais pour le stimuler. Nous l'avons montré et longuement développé au cours d'un colloque intitulé « Témoins et témoignages, figures et objets du XX<sup>e</sup> siècle » en décembre 2012, auquel était d'ailleurs convié à participer Serge Barcellini.

Il appartient au monde associatif, associations, fondations, groupements associatifs, de se faire à la fois promoteurs et médiateurs du témoignage, des avancées de la recherche, de la compréhension des phénomènes, et de leur diffusion dans une perspective éducative et pédagogique. Face à la complexité des enjeux mémoriels et des phénomènes, la spécialisation est un atout non un handicap, et le Souvenir français, qui a certes sa part doit être invité à la tenir sans empiéter

sur celle des autres. Il n'a ni vocation ni mandat pour encadrer, régir ou rythmer la mémoire nationale.

Le plaidoyer de Serge Barcellini en faveur d'une réduction du calendrier commémoratif sonne comme une atteinte à l'histoire et à la mémoire. Serge Barcellini n'est pas en charge de la Mémoire nationale au seul motif qu'il préside une « grande association ». Les commémorations sont faites pour rythmer la mémoire nationale ; elles sont nécessaires pour les faire connaître à mesure que se présentent des avancées du paysage mémoriel et le besoin de les inscrire dans la conscience collective, à un moment donné de la vie nationale, fût-il bref.

Mais, sur les événements passés complexes, et Résistance et Déportation en sont, le Souvenir français n'est pas omniscient. Il a ses missions statutaires, qu'il s'y tienne. Le reste n'est qu'agitation.

**30, bd des Invalides  
75007 Paris  
fondationmemoiredeportation.com  
Tél. : 01 47 05 81 50 ou 01 47 05 81 27**

**Association des Amis  
de la Fondation pour la mémoire  
de la déportation**

**Mémoire et Vigilance  
N°76, juillet-septembre 2016**

Élu présidente de l'AFMD à l'issue du dernier congrès, Françoise Bulfay signe son premier éditorial dans ce bulletin. Rendant hommage à ses prédécesseurs, elle affiche sa volonté « d'être en contact avec les délégations territoriales, fortes de leurs richesses, de

leur diversité humaine et militante ». Elle constate cependant qu' « il reste beaucoup à faire pour que l'histoire de la déportation soit reconstituée avec la rigueur et la dimension nécessaires » et en appelle à l'audace, au soutien de chacun et à la recherche de nouvelles adhésions.

L'AFMD a tenu son congrès annuel à Évry les 4 et 5 juin 2016. Jacques Teyssier (DT 24) en fait un remarquable compte rendu, rappelant les axes de travail proposés aux participants (regroupés pour la circonstance par grandes zones géographiques dans le but de développer des synergies de proximité) : relations avec les partenaires, Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD), communication. Du premier, il tire le constat de l'importance de l'ancrage territorial de l'association, niveau auquel se concrétise et se finance l'essentiel du travail de mémoire. Du deuxième, se dégage une volonté, voire une obligation parfois encore difficile à concrétiser, d'impliquer active des délégations territoriales (DT) aux côtés des responsables académiques, dans la mise en œuvre du CNRD. Le volet communication, quant à lui, confirme l'importance du bulletin *Mémoire et Vigilance*, note un effort remarquable du côté des ouvrages, expositions, films, pièces de théâtre, avec toutefois un besoin plus grand de communication et de concertation entre DT.

Le congrès a été également marqué par l'exposé très riche et apprécié de Thomas Fontaine, docteur en histoire (et non doctorant) depuis mars 2013,

dont Jacques Teyssier extrait les lignes directrices, fondées sur une analyse du processus de déportation au travers des politiques répressives du Reich.

Le compte rendu se poursuit par les synthèses respectives du rapport moral 2015 de la présidente sortante, Michèle Gabert, et du rapport d'orientation du secrétaire général, Eric Brossard.

Jacques Teyssier analyse pour nous enfin la pièce de Jean-Pierre Thiercelin, *Marie-Claude*, écrite en hommage à cette grande figure de la Résistance, déportée à Auschwitz puis Ravensbrück, témoin majeur au procès de Nuremberg, première présidente de la FMD, magnifiquement interprétée en clôture du congrès par la comédienne Céline Larrigaudie dans une mise en scène d'Isabelle Starkier.

Le bulletin communique les résultats des élections d'administrateurs au conseil d'administration, élections qui constituent l'un des actes majeurs de la vie de l'association.

31, bd Saint-Germain  
75005 Paris  
[www.afmd.asso.fr](http://www.afmd.asso.fr)  
Tél. : 01 43 25 84 98

## FNDIRP

La FNDIRP, toujours active et militante, poursuit son action éducative au travers de sa publication mensuelle *Le Patriote Résistant*, dont la qualité des rappels historiques et des informations demeure précieuse. Nous en donnons un aperçu dans les lignes qui suivent.

### **Le Patriote Résistant** **N° 908, mai 2016**

Sous le titre « Mieux sensibiliser à l'histoire de la déportation » est présentée la rénovation du Mémorial des martyrs de la déportation de l'île de la Cité, revu à la fois dans son architecture, désormais accessible aux handicapés, et dans sa muséographie, modernisée et complétée par un système d'audio-guides.

Ce numéro du PR évoque ensuite la journée nationale du souvenir de la déportation 2016, sous un jour qui mériterait d'être nuancé. En effet, d'une part certaines autorités préfectorales ou municipales ont modifié le calendrier commémoratif et organisé les commémorations à une date différente de celle prévue par la loi, sans que les associations locales représentatives de la déportation n'aient été consultées, d'autre part de nombreuses communes de France ignorent tout simplement cette journée. Il serait utile de savoir, sur les quelque 33 000 communes que compte notre pays, combien ont réellement commémoré cette journée et quel pourcentage de la population s'y est associé.

Serge Wourgaft, sous le titre « la solidarité face à la peur », déplore ensuite le sort des migrants fuyant les guerres du Moyen Orient, leurs conditions d'accueil dans des camps entourés de barbelés, leurs conditions de vie, plus en rapport avec un système répressif qu'avec les situations de détresse vécues, l'absence de solidarité européenne, le marché honteux passé avec la Turquie, en dépit des

déclarations généreuses de la Chancelière allemande. Il appelle à mettre un terme aux conflits, dans le respect de la dignité humaine, du droit international et des droits de l'homme. Sans doute aurait-il pu rappeler aussi les causes géopolitiques et géostratégiques de ces conflits, ainsi que leurs antécédents historico-politiques.

Quelques pages plus loin, est évoqué le camp de concentration spécial SS de Hinzert, ce que fut ce lieu, la condition des détenus et son rôle particulier dans la répression dite « NN ». Le centre de documentation et de rencontres créé sur le site vient de fêter son dixième anniversaire.

Jean-Luc Bellanger livre une analyse du nouveau guide touristique et politique de Vienne, conçu et réalisé par Eva Maria Bachinger et Gerald Lehner, sous l'intitulé *Im Schatten der Ringstrasse, Reiseführer durch die braune Topografie von Wien* (à l'ombre du Boulevard Circulaire, Guide touristique à travers la topographie brune de Vienne), édité aux Éditions Czernin en 2015 à Vienne (non traduit), et salue ce travail courageux dans une Autriche peu encline à évoquer ses attaches nazies passées.

Puis on trouvera un article sur la gare de Novéant, où une plaque à la mémoire des convois de déportation qui y ont transité vient d'être inaugurée par le secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire. Cette gare, après l'annexion de l'Alsace-Moselle, était devenue gare frontière avec le Reich et point de passage obligé des trains de déportation, d'une grande partie des transports militaires et du

fret ferroviaire qui acheminait vers le Reich le fruit du pillage de la France.

Selon la tradition et en perspective de l'assemblée générale de juin 2016, à Clermont Ferrand, le PR évoque l'histoire de la ville et de ses environs, pendant la guerre et l'Occupation, à partir de documents fournis par le Musée de la Résistance, de l'Internement et de la Déportation de Clermont-communauté. On trouvera en particulier un rappel sur l'histoire de l'université de Strasbourg exilée à Clermont-Ferrand par suite de l'annexion de l'Alsace-Moselle, devenue un foyer de résistance et aussi de répression dont les cibles furent essentiellement les doyens, les enseignants et les étudiants originaires d'Alsace ou juifs.

L'évocation des combats du mont Mouchet, de Sarpoil, de l'audacieux coup de main des maquisards pour libérer les détenus de la prison de Riom en août 1944 souligne l'importance de la Résistance dans cette région.

Enfin, Irène Michine présente l'excellente mise en scène de *L'espèce humaine* de Robert Antelme, par une comédienne et réalisatrice de talent, Maylis Isabelle Bouffartigue.

#### **Le Patriote Résistant N° 910, Juillet-août 2016**

Dans son éditorial « Concordances et ambivalence », Serge Woungaft passe en revue l'actualité mondiale et dénonce les violations du droit et des traités internationaux, pourtant ratifiés par ceux des pays qui les violent. Il s'inquiète à juste titre de la montée en puissance des appareils militaires, notamment en Russie, et s'interroge sur la capacité de

l'ONU et des autres institutions internationales à faire émerger un monde pacifique. Pour lui, le droit du plus fort n'est pas une fatalité et le recours aux Nations unies reste bien le seul moyen d'assurer le règlement des conflits et d'organiser la solidarité internationale. Face au désarroi des opinions, il rappelle que, dans les conditions extrêmes de non-droit et de déshumanisation vécues par les déportés, des formes de solidarité ont permis de résister à la barbarie déshumanisante et y voit un symbole à promouvoir.

Michaël Landolt, secrétaire de l'association du fort de Metz Queleu, rappelle le rôle sombre de ce lieu, ancien *SS-Sonderlager*, dans la répression des résistants et se félicite de sa restitution à la mémoire et de son ouverture au public, scolaire notamment.

Alain Rivet était présent pour la FNDIRP aux différentes cérémonies d'hommage aux résistants victimes de la division Das Reich, à Tulle et dans les maquis de Corrèze et du Limousin, et évoque les massacres d'Oradour-sur-Glane et du château du Cerf Bois (où furent assassinés des étudiants qui tentaient de rejoindre les maquis).

Les commémorations du 4 juin au Mont-Valérien organisées par le Comité du souvenir des fusillés du Mont-Valérien, ont donné lieu à une animation imaginée par le centre dramatique national des Tréteaux de France, avec la participation des élèves du lycée Le Corbusier d'Aubervilliers, qui ont interprété *Aubervilliers, fréquence liberté* écrite par Évelyne Loewet et Robin Renucci dans une mise en scène dirigée par Judith d'Aleazzo.

Le PR signale que, le 27 mai 2016, une statue de Jacques Decour, réalisée par le statuaire anglais Peter Thomas, a été installée dans l'allée centrale de la cour d'honneur du lycée *Jacques Decour* et qu'une cérémonie commémorative, à laquelle participèrent de nombreux professeurs et élèves de l'établissement, fut l'occasion d'évoquer au moyen d'un montage audiovisuel très réussi la vie et l'œuvre de ce résistant fusillé au Mont-Valérien.

Une exposition sur le général Delestain, chef de l'armée secrète, arrêté le 9 juin 1943 à Paris, peu avant Jean Moulin, à la suite d'une trahison, et qui fut assassiné à Dachau dix jours avant l'arrivée des troupes américaines, est visible au mémorial de la déportation de l'île de la Cité jusqu'à mi-septembre et peut être demandée aux services départementaux de l'ONAC-VG.

Jean-Luc Bellanger présente quelques ouvrages récents parus en allemand, dont l'étude de l'historien Torsten Haarseim (Éditions Winter-work, 2015) sur l'utilisation d'un ancien officier SS comme informateur, par la Stasi, et celle due à Thomas Ammann et Stefan Aust (Éditions Rotbuch, 2013) intitulée *Hitlers Menschenhändlers, das Schicksal der Austrauchjuden* (Les marchands d'êtres humains d'Hitler, Le sort des Juifs d'échange), décrivant le commerce d'êtres humains conçu et organisé par Himmler bien avant la période de déclin et de défaite du régime nazi.

Hélène Amblard, rédactrice en chef adjointe du PR, qui remplace Irène Michine suite au départ à la retraite de celle-ci comme rédactrice en chef

du journal, jette un regard rétrospectif sur les fêtes du 14 juillet qui ont marqué l'histoire de France et rythmé l'histoire sociale du pays et les luttes antifascistes du XX<sup>e</sup> siècle.

Elle présente ensuite Antoine Grande, nouveau directeur des Hauts Lieux de mémoire d'Île-de-France, nommé récemment à ce poste au sein de l'ONAC-VG.

#### **Le Patriote Résistant N° 911, septembre 2016**

Monique Heddebaud, historienne, rappelle ce que fut la résistance civile des cheminots du Nord-Pas-de-Calais qui se sont mobilisés pour sauver des familles juives lors des rafles de septembre 1942 dans la région.

Hélène Amblard signe un hommage à Jean Lurçat, peintre, céramiste, créateur de tapisseries, dont elle retrace la vie, l'œuvre, ainsi que sa résistance dans le Lot pendant l'Occupation à l'occasion de l'exposition exceptionnelle « Au seul bruit du soleil », consacrée à cet artiste à la galerie des Gobelins.

Jens-Christian Wagner, historien, administrateur de la Fondation des mémoriaux de Basse-Saxe, directeur du Gedenkstätte de Bergen-Belsen et ancien directeur de celui de Mittelbau-Dora, rappelle comment l'Allemagne nazie s'est livrée à un véritable hold-up humain de main-d'œuvre forcée dans les pays occupés pour faire tourner son économie de guerre. Le responsable en était le SS Fritz Sauckel, plénipotentiaire général à la main-d'œuvre. Près de treize millions d'esclaves ont été victimes de ce système de travail

et de migration forcée. Sauckel sera condamné à mort par le tribunal militaire international de Nuremberg pour crime contre l'humanité.

Hélène Amblard interroge dans ce numéro Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français (SPF), qui rappelle les grands objectifs du SPF et les actions de solidarité qu'il entend promouvoir.

Enfin le PR annonce la parution d'un ouvrages de référence, sur un mythe démythifié, *Images des comportements sous l'Occupation, mémoires transmission, idées reçues* (PUR, 253 p., 21€), sous la direction de Jacqueline Sainclivier, Jean-Marie Guillon et Pierre Laborie.

#### **Le Patriote Résistant**

#### **N° 912, octobre 2016**

Ce numéro ouvre sur un reportage de l'inauguration, le 11 septembre 2016, du Mémorial d'Urbès, dans le Haut-Rhin, ancien Kommando du camp de Natzweiler-Struthof. Hélène Amblard retrace l'histoire de ce site presque oublié, mais emblématique du destin douloureux de l'Alsace-Lorraine, dont le projet initial était de relier par voie ferrée Urbès à Saint-Maurice, c'est-à-dire l'Alsace et la Lorraine à travers les Vosges. Amorcés au XIX<sup>e</sup> siècle, les travaux furent interrompus par la défaite de 1870 ; relancés après la Première Guerre mondiale, ils furent à nouveau remis en cause par la crise économique des années 1930. Du fait de l'annexion de l'Alsace-Moselle en 1940, le site, passé aux mains du Reich, fut choisi pour l'enfouissement d'usines d'armement qu'il

fallait protéger des bombardements alliés. Il fut, à partir de 1943, transformé en camp de concentration annexe. C'est une partie de ce site qui vient d'être restituée à la Mémoire par un travail de coopération exemplaire, transformant l'entrée du tunnel en crypte du souvenir, sous l'inlassable impulsion d'Arlette Hasselbach, présidente de la délégation du Haut-Rhin de l'AFMD et membre de l'ADIRP du département. Des professeurs et des élèves du lycée technique du bâtiment de Cernay, du lycée général et technologique Scheurer-Kestner de Thann, des élus locaux, des artistes et musiciens se sont mobilisés depuis plusieurs années autour de ce projet (soutenu par la FMD et la FNDIRP) pour lui donner un contenu historique et une âme. Le point d'orgue en a été l'inauguration, qui a conjugué un mélange d'acteurs et spectateurs de nationalités et de cultures différentes : Slaves, Tsiganes, Français, Russes, Polonais, Luxembourgeois, Belges et Allemands.

Les pages centrales du numéro sont consacrées à l'inauguration par le président de la République du Mémorial national de l'internement des Tsiganes de Montreuil-Bellay, en Maine-et-Loire et à un rappel de ce que fut le sort des Tsiganes de France de 1939 à 1946 (article de Samuel Delépine, maître de conférences en géographie sociale à l'université d'Angers qui commet toutefois l'erreur, comme hélas beaucoup encore, de désigner par le terme « armistice » la capitulation de l'Allemagne en mai 1945).

Une page est dédiée à la figure de Sabine Zlatin, connue comme « la dame d'Izieu ». Infirmière à la Croix rouge, elle en est exclue par le régime de Pétain parce que juive et devient assistante sociale au sein de l'OSE. Elle ouvre un home d'enfants à Palavas-les-Flots, pour accueillir et cacher des enfants juifs extraits des camps d'internement puis fonde avec son mari, Miron Zlatin, la colonie d'Izieu. La poursuite et l'amplification des rafles de plus en plus menaçantes l'inquiètent. Elle se rend à Montpellier pour trouver d'autres solutions afin de sécuriser ses protégés. C'est de là qu'elle apprend la terrible nouvelle de la rafle d'Izieu. Elle déploie alors toute son énergie pour tenter de soustraire les enfants à la Gestapo, allant à Vichy et actionnant tous ses réseaux de la Croix rouge. En vain, hélas. Elle rejoint alors le service social du mouvement de Libération nationale, puis participera, dès la fin de la guerre, à l'accueil des déportés au Lutetia. Elle fut partie civile au procès de Klaus Barbie en 1987. Co-fondatrice de la Maison d'Izieu, elle s'investit dans la création du Musée-Mémorial des enfants d'Izieu, inauguré par François Mitterrand en avril 1994. Elle est décédée en septembre 1996. Une exposition lui a été consacrée au Mémorial des enfants d'Izieu à l'occasion des journées du patrimoine en 2016.

Jean-Luc Bellanger livre une chronique sur l'évolution de la justice et de la pratique judiciaire sous le nazisme, après la création des tribunaux spéciaux (*Sondergerichte*) en mars 1933 et, surtout, du Tribunal du peuple

(*Volksgerichtshof*) en avril 1934, qui renvoya certaines affaires à des tribunaux plus classiques (*Kammergerichte* ou Tribunal de la chambre) dont la tradition judiciaire et l'indépendance par rapport au pouvoir exécutif avaient jusque-là honoré la justice allemande. Comme toutes les institutions, la justice allemande fut mise au pas et les actes d'accusation autant que les jugements rendus par ces tribunaux traditionnels relevèrent de l'arbitraire à partir de 1943, pour se conformer à la « jurisprudence » du Tribunal du peuple.

On trouvera enfin dans ce numéro une interview de Robin Renucci, réalisateur et comédien, qui tient le rôle de Daniel Larcher dans la série *Un Village français*. Il expose sa conception de l'éducation en conjuguant création et formation, transmission et éducation populaire.

#### **Le Patriote Résistant**

#### **N° 913, novembre 2016**

On trouvera dans ce numéro un compte rendu des « Rendez-vous de l'histoire » de Blois et de la présentation du thème du CNRD 2016-2017, suivi de la publication du palmarès du dernier concours.

Henri Farreny, professeur honoraire des universités et président de l'AAGEFFFI (Amicale des anciens guérilleros espagnols en France-FFI), évoque le rôle des combattants républicains espagnols en France et explique comment s'est structurée la Résistance espagnole aux côtés des Forces françaises de l'intérieur, citant quelques figures emblématiques de combattants, morts pour la France, auxquels un hommage tardif est enfin rendu.

En page 8 figure l'annonce d'une « Journée Maitron », organisée le 7 décembre 2016 de 10 h à 18 h à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris.

Jean Maitron, décédé en 1987, spécialiste du mouvement ouvrier, enseignant à la Sorbonne, est le fondateur du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, publié aux Éditions de l'Atelier. Claude Pennetier, chercheur au CNRS, a pris sa suite en mettant le dictionnaire en ligne.

Dans les années 2000, Jean-Pierre Besse et Thomas Pouty intègrent au Maitron en ligne une base de données sur les fusillés (après condamnation ou comme otages), à l'origine du dictionnaire biographique né en 2015. Ce « Maitron des fusillés » s'est enrichi depuis de biographies de civils non résistants massacrés.

Le Musée du Général Leclerc de Hauteclocque-Libération de Paris-Musée Jean Moulin propose une exposition « Que pouvaient-ils faire ? Résistance au national socialisme 1939-1945 », présentant quelques figures marquantes d'opposants au nazisme ayant payé de leur vie leur lutte contre Hitler et son régime. Cette exposition peut par ailleurs être demandée (pour cela, contacter Andreas Herbst, Gedenkstätte Deutscher Widerstand, Stauffenbergstr. 13-14, 10785-Berlin.)

Jean-Luc Bellanger retrace l'histoire d'Erwin Lahousen, officier autrichien devenu agent double de l'Abwehr et opposant au nazisme, avant de devenir témoin à charge contre les dirigeants nazis au procès de Nuremberg (chronique tirée d'un ouvrage de l'historien Harry Carl Schaub, *Abwehr*

general Erwin Lahousen, der erste Zeuge beim Nuremberg Prozess, Ed. Böhlau, Vienne, Cologne, Weimar, 2015).

Enfin, l'exposition « X Résistance », décrite par Hélène Amblard, est l'occasion de revenir brièvement sur l'histoire de l'école Polytechnique, en particulier pendant la Seconde Guerre mondiale et sous le régime de Vichy.

**Le Patriote Résistant  
N° 914, décembre 2016**

L'éditorial de la secrétaire générale de la Fédération, Anita Beaudoin, rappelle les événements dramatiques de l'année écoulée en France et dans le monde et y puise la conviction qu'il faut poursuivre sur le chemin de la tolérance et de la solidarité pour croire en l'avenir. Elle présente le prochain congrès de la Fédération, qui aura lieu à Avignon en mai 2017, sur le thème « Paix et Fraternité : les serments de 1945 au présent ».

Hélène Amblard parle de la marche organisée par le mouvement Les jours heureux, rappelant qu'il s'agit d'un mouvement intergénérationnel inspiré par le programme du Conseil national de la Résistance et l'appel des résistants aux jeunes générations, co-signé le 8 mars 2004 par treize personnalités de la Résistance (dont Stéphane Hessel et Raymond Aubrac) aux Glières. Le mouvement entend engager partout en France un débat pour élaborer des propositions destinées aux candidats aux élections de 2017.

Serge Wourgraft souligne le paradoxe croissant existant entre progrès de la science, conquête spatiale, censés briser les frontières et développer

la coopération internationale, et le succès électoral de dirigeants prônant, tout à l'inverse, le repli frileux des États sur eux-mêmes, ignorant les conquêtes du droit qui ont marqué l'après-guerre de 1939-1945.

L'historien Roger Bourderon procède à un rappel historique sur la guerre d'Espagne et les enjeux internationaux qu'elle suscitait.

Dominique Durand évoque la figure de Marie-Claude Vaillant-Couturier, décédée il y a vingt ans, le 11 décembre 1996, et qui fut la première présidente de la FMD.

Jean-Luc Bellanger met la focale sur l'IKL (Inspection générale des camps de concentration), établie à Sachsenhausen, à partir d'une étude publiée par le Pr Dr. Günter Morsch, directeur du Mémorial de Sachsenhausen et de la Fondation des mémoriaux de Brandenbourg.

Le cahier central additionnel de ce numéro constitue une documentation destinée aux enseignants et aux candidats au Concours national de la Résistance et de la Déportation 2016-2017, dont le thème est cette année « La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi».

10, rue Leroux  
75116 Paris  
[www.fndirp.asso.fr](http://www.fndirp.asso.fr)  
Tél. : 01 44 17 37 38

**UNADIF-FNDIR**

**Le Déporté  
N° 589, octobre 2016**

C'est sur une note de tristesse que s'ouvre le bulletin de l'UNADIF-FNDIR

de décembre 2016, avec le décès de François Perrot, ancien président de la FNDIR, vice-président de l'UNADIF dont la figure, le parcours et les engagements sont rappelés.

Poursuivant la série des grands témoignages, ce bulletin donne la parole à Jean Thomas, qui évoque son passé de combattant en 1940, l'humiliation vécue de la défaite et de l'armistice de 1940, ses évasions de Stalag, son engagement dans la Résistance, son arrestation puis sa déportation à Dachau et Vaihingen, devenu l'un des mouroirs de la fin du système concentrationnaire, d'où il est libéré en avril 1945.

Quelques flash rétrospectifs sur l'histoire conduisent ensuite des Jeux olympiques de 1936 (il y a 80 ans) organisés par le Reich, où la victoire emblématique du jeune noir américain Jesse Owen (4 médailles d'or) provoque la colère de Hitler et son départ du stade, aux combats héroïques des cadets de Saumur auxquels vient d'être rendu hommage à Paris (le pont de Grenelle portant désormais le nom de pont de Grenelle-Cadets de Saumur), puis à la 13<sup>e</sup> demi-brigade de Légion étrangère qui, de Narvik à Bir-Hakeim, s'illustra au sein des FFL, combattit en Indochine, pour revenir s'installer en Algérie puis, de là, partir à Djibouti en 1962 et revenir s'installer finalement au camp du Larzac, où elle avait été créée en 1940 avant de rejoindre les FFL.

La rubrique Actualité mentionne l'ouverture des carnets d'Himmler, retrouvés dans les archives du ministère de la Défense russe et désormais accessibles aux chercheurs. Elle

produit malencontreusement une photo de Hermann Göring au procès de Nuremberg, légendée « Heinrich Himmler, une inquiétante double personnalité », erreur qu'il convenait de signaler.

49, rue du Faubourg du Temple  
75010 Paris  
Tél. : 01 53 70 47 00  
[www.unadif.fr](http://www.unadif.fr)\*

#### **Union des déportés d'Auschwitz (UDA)**

##### **Après Auschwitz** **N° 338, juillet 2016**

Le numéro de juillet reproduit le discours de Raphaël Esrail, président de l'UDA, lu à l'occasion des cérémonies d'hommage aux victimes des camps d'internement de Beaune-La-Rolande et Pithiviers. Il y exprime son inquiétude de voir l'opinion tentée par une relativisation du passé face aux horreurs nouvelles et met en parallèle le sort des Juifs d'Europe centrale venus chercher asile en Europe de l'Ouest avec celui des migrants actuels, en souhaitant qu'ils ne « connaissent pas la haine subie par les Juifs sur le continent ».

On trouvera ensuite un compte rendu de l'assemblée générale de juin 2016 de l'UDA et des informations sur l'état des pourparlers entre les autorités polonaises et l'UDA à propos de la création souhaitée d'un mémorial spécifique consacré à la mémoire de l'extermination des Juifs, sur le camp de Birkenau.

Puis le bulletin passe en revue diverses activités en cours de l'Association.

##### **Après Auschwitz**

###### **N° 339, novembre 2016**

La disparition de Charles Baron, membre de l'UDA, vice-président de l'AFMA (Association fonds mémoire d'Auschwitz), témoin inlassable de la déportation, évoquée dans ce numéro, est l'occasion de rappeler l'histoire et le parcours assez exceptionnel de cette figure de la déportation dans la galaxie concentrationnaire. Arrêté à l'âge de 16 ans par la police française en tant que juif, livré aux Allemands, il est déporté en 1942. Après être passé par plusieurs camps et Kommandos, il arrive à Birkenau en juillet 1944. En octobre 1944, il est transféré à Dachau (Kommando de Lansberg-Kaufering) d'où, à la faveur d'un bombardement allié, il s'évade et est finalement recueilli et soigné par les troupes américaines. Charles Baron a laissé de nombreux témoignages (dont celui d'un peu plus de quatre heures, enregistré en 1995, dans le cadre de la constitution de la vidéothèque de la FMD).

La commune de Saint-Gilles-Croix-de-Vie a rendu hommage récemment à Suzanne Birbaum (auteure de l'un des tout premiers témoignages de rescapés d'Auschwitz *Une femme juive est revenue*, écrit en 1945) où elle vécut les dernières années de sa vie. Une plaque à sa mémoire a été inaugurée.

Le lecteur trouvera dans ce numéro le texte du discours prononcé par Raphaël Esrail lors de la cérémonie commémorative de la rafle du Vel' d'Hiv du 17 juillet 2016, puis celui du président de la République, prononcé à l'occasion de l'inauguration à Montreuil-Bellay, sur le site de l'ancien

camp d'internement des Tsiganes, d'un monument à la mémoire des Tsiganes internés et/ou persécutés dans la période 1939-1946 (au financement duquel avait participé la FMD).

###### **39, bd Beaumarchais**

75003 Paris  
Tél. : 01 49 96 48 48  
[www.uda-France.fr](http://www.uda-France.fr)

#### **Association française Buchenwald-Dora et Kommandos**

##### **Le Serment**

###### **N° 362, sept.-oct.-nov. 2016**

Dans leur éditorial, Bertrand Herz, président sortant du Comité international Buchenwald-Dora et Kommandos, et Olivier Lalieu, président de l'Association française, reviennent, comme souvent le font les éditoriaux ces temps derniers, sur le terrorisme qui a frappé la France. Citant les propos de Jacques Lusseyran, ancien résistant déporté à Buchenwald, selon lequel « le nazisme, c'était un germe omniprésent, une maladie endémique de l'humanité (...), ce n'était pas la France qui était menacée, c'était l'Homme », ils voient, dans les motivations des terroristes d'aujourd'hui, l'expression de la haine et d'un fanatisme politique qui entend éradiquer la démocratie de la planète. Ils appellent à distinguer les croyants, adeptes d'une « religion respectable », digne des descendants d'Abraham, de ceux qui détournent la religion vers une nouvelle forme de totalitarisme.

Ils en appellent aux associations de mémoire pour participer à une œuvre éducative plaçant la défense

des valeurs universelles de laïcité, de démocratie et de respect de l'Homme au centre de leur action.

Le communiqué du Comité international de Buchenwald qui suit reprend sensiblement les mêmes thèmes, en s'adressant aux États.

On trouvera des informations sur les dix ans du Mémorial d'Hinzert et sur les manifestations qui ont marqué, à Paris, la journée nationale de la Résistance le 27 mai 2016.

##### **Le Serment**

###### **N° 363, déc. 2016, janv.-fév. 2017**

Ce numéro rend compte de l'assemblée générale de l'association, le 15 octobre dernier à Montreuil au siège de la CCAS -EdF.

Dans son rapport moral, Olivier Lalieu, président (réélu), situe les effectifs de l'Association à 1107 adhérents, dont une centaine de déportés. Il évoque les figures disparues (Floréal Barillet et Gaston Viens, en particulier) et passe en revue les activités passées et les chantiers en cours ou en perspective de l'Association, dans les mois et années qui viennent, notamment l'élaboration d'un dictionnaire biographique des déportés de Buchenwald et la participation à la réalisation d'un site « Mémoires de la déportation », entreprise à l'initiative de l'UDA.

Le programme du prochain voyage « action-mémoire » prévu du 10 au 14 avril 2017 est précisé ainsi que ses conditions d'inscription.

3-5, rue de Vincennes  
93100 Montreuil  
Tél. : 01 43 62 62 04  
[asso-buchenwald-dora.com](http://asso-buchenwald-dora.com)

**Amicale de Mauthausen****Mauthausen****N° 345, juillet 2016**

Préoccupé par les élections autrichiennes, le président de l'Amicale, Daniel Simon, se livre à un exercice de philosophie politique sur le fonctionnement de la démocratie à l'épreuve de l'extrême-droite et s'interroge sur les conséquences potentielles de l'élection du candidat du FPÖ (et de l'arrivée au pouvoir d'un parti toujours nostalgique des années 1930) quant au devenir des lieux de mémoire des crimes nazis en Autriche.

Parmi les informations, notons l'attribution du nom de Roger Gouffault, ancien déporté à Mauthausen (et fidèle soutien de la FMD), à un groupe scolaire de Brive-La-Gaillarde, ville où Roger s'installa à son retour de déportation.

On lira un article de Laurent Laidet sur la nouvelle muséographie du Mémoirial de la Déportation de l'Île de la Cité, suivi de l'évocation par Chantal Lafaurie et Daniel Simon des cérémonies commémoratives qui ont marqué, en mai 2016, le 71<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp de Mauthausen et de ses camps annexes (Ebensee et Gusen notamment).

Enfin une attention particulière sera portée aux travaux du Comité international de Mauthausen, qui mettent en évidence la dépendance de l'organisme assurant la gestion du camp à l'égard du pouvoir politique autrichien. L'Autriche vient, en particulier, de proposer que les États soient représentés par leurs ambassadeurs au sein du Comité international, disposition

qui supposerait que les Républicains espagnols soient représentés par l'ambassadeur du royaume d'Espagne (d'où bien des questions à prévoir).

**Nota : Cette question complexe des représentations au sein des comités internationaux fait l'objet d'une réflexion d'ensemble au sein du Conseil représentatif du monde de la déportation (CRMD) réunissant le monde associatif autour de la Fondation depuis 2012.**

**Mauthausen****N° 346, octobre 2016**

Ce numéro est riche en évocation de personnalités et événements.

– Jean Gavard, bien sûr, résistant déporté NN à Mauthausen-Gusen en 1943, qui fut longtemps vice-président l'Amicale, mais aussi vice-président de la Fondation de la Résistance, administrateur de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, dont il anima longtemps le cercle d'étude pédagogique et présida les groupes de travail chargés d'élaborer les dossiers préparatoires au Concours national de la Résistance et de la Déportation lorsque la FMD en était en charge (le thème du concours actuel, « La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi », retenu par le jury national sur proposition de la Fondation, reprend d'ailleurs une formulation proposée en clôture d'une de ces réunions par Jean Gavard, en 2011: « Au fond, vous savez, les camps de concentration, c'était la négation de l'Homme »).

– Georges Séguy, résistant déporté à Mauthausen en 1944, que les Français ont mieux connu en tant que secrétaire

général de la CGT et qui consacra sa vie à défendre les valeurs pour lesquelles il se battait déjà à l'époque de son arrestation (décédé en août 2016).

– Robert Chanut, résistant déporté à Mauthausen, Kommando de Melk, qui fut co-fondateur du musée de Besançon (aux côtés de Denise Lorach).

– André Bruyère (né Bloch-Nathan), résistant FFI du réseau Bertrand (au sein duquel il changea de nom), architecte du monument français de Mauthausen et du centre de postcure de la FNDIRP à Fleury-Mérogis.

Parmi les événements commémorés, notons le récit de la cérémonie commémorative sur le site de l'ancien tunnel du Loibl Pass, un rappel sur le camp d'internement des Tsiganes de Montreuil-Bellay, où un monument à la mémoire des Tsiganes internés et déportés de France a récemment été inauguré par le président de la République.

**31, bd Saint-Germain****75005 Paris**

[mauthausen@orange.fr](mailto:mauthausen@orange.fr)

[www.campmauthausen.org](http://www.campmauthausen.org)

**Amicale  
d'Oranienburg-Sachsenhausen****Oranienburg-Sachsenhausen****N° 216, mars 2016**

L'Amicale a participé aux commémorations en Allemagne, du 71<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp de Sachsenhausen. Le discours prononcé à cette occasion par Roger Bordage, président du Comité international, figure au début du bulletin.

Plusieurs auteurs rendent compte ensuite de l'enrichissement historico-

mémoriel et pédagogique que leur voyage sur d'anciens sites concentrationnaires leur a apporté (enseignants, lauréats du CNRD, familles de déportés) en avril 2016.

On trouvera aussi dans ce numéro un rappel du parcours d'Yves Léon, jeune résistant de la région de Plérin, déporté à Sachsenhausen en 1943 à 22 ans, libéré en avril 1945 par l'armée britannique au camp de Bergen-Belsen, où dysenterie et typhus ont bien failli l'emporter. Yves Léon, membre de la FNDIRP, est à l'origine de la création, dans les Côtes d'Armor, de la délégation des Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation. Inlassable témoin, il participe à 94 ans au travail de mémoire en milieu scolaire et aux activités de la délégation, présidée par Eliane-Claire Poulmarc'h.

Le 70<sup>e</sup> congrès de l'Amicale de Sachsenhausen est annoncé du 23 au 25 septembre 2016 à Lyon.

**Oranienburg-Sachsenhausen****N° 217, septembre 2016**

Publié après le 70<sup>e</sup> congrès de Lyon, ce bulletin communique le rapport moral de la présidente, Mireille Cadiou, ainsi que le rapport d'activité du secrétaire général, André Lassaque.

L'amicale compte 500 adhérents dont 67 anciens déportés. Parmi les activités figurent les voyages mémoire au camp (et dans ses annexes), le travail en milieu scolaire, l'information des familles sur le passé encore méconnu de parents ou apparentés déportés, la constitution de fichiers et la circulation d'une exposition sur le camp.

Les différentes cérémonies qui ont jalonné le congrès sont détaillées – gare de Lyon-Perrache, prison de Montluc, puis mairie du III<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

**77, av. Jean Jaurès**  
75019 Paris  
Tél. : 01 42 45 74 88  
[www.campsachsenhausen.org](http://www.campsachsenhausen.org)

#### Amicale de Neuengamme

***N'oublions jamais***  
**N° 230, mai 2016**

Jean-Michel Clère, président de l'Amicale, sous le titre générique « Partager », décline dans son éditorial différentes approches de l'action de partage: partager le pain, partager la douleur, partager l'accueil (notamment celui des réfugiés), partager des projets, partager des idées, dont il déduit les lignes d'action de l'association et de ses membres pour l'avenir.

Le bulletin évoque les événements passés ou à venir importants : voyage d'étude du *Freudenkreis* ( cercle des Amis du Centre de mémoire de Neuengamme), dans le sud de la France et en Catalogne, dans le but de découvrir des régions porteuses de nombreux vestiges du nazisme, du franquisme et du pétainisme (Perpignan, Barcelone, etc.) ; forum « Avenir de la mémoire », organisé à Neuengamme en avril-mai 2016, et réunissant des acteurs et porteurs de mémoire pour réfléchir au travail de mémoire et aux voies et moyens de le valoriser.

Deux voyages mémoire sont proposés, en juillet (Mémoriaux du Brandenbourg et site de Peenemünde) et

en août 2016, en Bohème (Kommandos d'Holleischen, Zwodau).

Notons enfin la commémoration du 71<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Sandbostel, le 29 avril.

***N'oublions jamais***  
**N° 231, juillet 2016**

Le bulletin de juillet rappelle les dates du congrès 2016 de l'Amicale (La Rochelle les 15 et 16 octobre).

Il rend compte des premières études du forum « Avenir de la mémoire » :  
– étude d'un monument évolutif où seraient portés les noms des survivants de Neuengamme,  
– contribution des descendants à la transmission de la mémoire (réflexion à poursuivre),  
– possibilités d'améliorer la coopération entre le Mémorial (institution gouvernementale) et les associations de déportés et familles des différents pays européens,  
– possibilités d'élargissement de la coopération internationale entre différents types de Mémoriaux (exemple : Compiègne Royallieu et Neuengamme),  
– possibilités de dialogue avec des descendants d'anciens responsables nazis et écueils de ce type de démarche.

Le pèlerinage annuel à Neuengamme s'est déroulé du 3 au 8 mai 2016. Il a inclus dans son circuit plusieurs anciens Kommandos du camp. Un compte rendu détaillé en est fait par Philippe Cosnay.

***N'oublions jamais***  
**N° 232, novembre 2016**

Jean-Michel Clère dresse un bilan nuancé du congrès, pour ce qui concerne la participation et l'engagement des

adhérents à la vie de l'association. Il précise que la prochaine assemblée générale aura lieu à Paris le 18 novembre et le congrès suivant, en 2018, dans le Jura.

Yvonne Cossu fait part de sa participation à l'Académie d'été de Nuremberg. Inaugurée en juin 2015, elle est destinée à promouvoir le droit pénal international, la protection des droits de l'homme et l'éducation à ces droits.

L'académie d'été s'est déroulée du 15 au 20 août 2016, sous forme d'un séminaire de réflexion sur les conditions de réconciliation envisageables entre deux parties qui se sont affrontées violemment, la manière d'envisager la déconstruction de l'image négative propagée par chaque partie sur l'autre et la manière d'y parvenir par des actions éducatives.

Jean-Michel Gausset, secrétaire général de l'Amicale, rend compte à son tour de la table ronde des « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois, le 9 octobre dernier, sur le thème de « la création littéraire inspirée par l'expérience concentrationnaire » autour des œuvres de Jean Cayrol, Jorge Semprun et Charlotte Delbo.

Parmi les figures disparues évoquées dans ce numéro, relevons l'annonce du décès accidentel de Charles Leclerc de Hauteclocque, second fils du Maréchal, le 17 juillet 2016. Charles était un fidèle de l'Amicale, apprécié pour sa simplicité et son ouverture aux autres.

**25, rue Marius Lacroix**  
**17000 La Rochelle**  
[www.campneuengamme.org](http://www.campneuengamme.org)

#### Amicale de Ravensbrück

***Ravensbrück***  
**N°193, 2<sup>e</sup> semestre 2016**

La co-présidente de l'Amicale, Marie France Cabeza-Marnet ouvre ce numéro sur un appel à combattre pour la paix, reprenant à son compte le message des dernières déportées, qui ne cessent de dénoncer l'absurdité de la guerre et en appellent à l'exigence morale absolue de préserver les enfants de ses violences et de sa barbarie.

On trouvera dans ce numéro un rappel du parcours de Marie José Chombart de Lauwe, co-présidente de l'Amicale et présidente de la Fondation pour la mémoire de la déportation, à l'occasion de la sortie de son dernier livre *Résister toujours*.

On lira le récit émouvant de Sophie Marmonier, petite-fille de déportée, partie retrouver, en août 2016 à Holleischen, Kommando de Ravensbrück, les lieux de souffrance de sa grand-mère, Suzanne Agrapart.

Ce récit est suivi par les carnets de voyage de Jocelyne Breuilly et Sylvie Codecco, qui ont effectué un périple touristique et mémoriel à Zwodau (Kommando de Ravensbrück), Lidice, ville martyre (détruite après l'exécution de Heydrich par un commando parachutiste tchèque), Terezyn (dont Yvonne Cossu retrace brièvement l'historique) et Prague.

**10, rue Leroux**  
**75116 Paris**  
Tél. : 01 44 17 38 29

## Amicale de Flossenbürg et Kommandos

### Message

#### N° 78, septembre 2016

Dans son éditorial, Michel Clisson, président, exprime, comme ses homologues son inquiétude face aux actes barbares des terroristes de Daesh et à la menace qu'ils font peser sur la France et son modèle de vivre ensemble.

Puis il évoque l'évolution du site de Flossenbürg, constatant avec ameretume la prééminence des intérêts économiques locaux sur le respect que devrait imposer ce haut lieu de mémoire : disparition des marches de granit mises en place par les détenus pour relier les anciennes terrasses où étaient construites les baraquas du camp aujourd'hui remplacées par des lotissements, remise en exploitation de la carrière sans égards (ni scrupules) pour les quelques espaces symboliques de mémoire qui y étaient préservés.

**NDLR : Ce processus, qui n'a, semble-t-il, fait l'objet d'aucune concertation internationale préalable avec les associations d'anciens déportés et familles de disparus, se déroule dans l'opacité de décisions locales d'autant plus contestables qu'elles procèdent d'une politique du fait accompli.**

Lassemblée générale de l'association, forte de 192 adhérents, s'est tenue à l'École militaire, à Paris, le 19 mars 2016. Le rapport moral reprend les grandes lignes des atteintes à la mémoire et au respect du site de Flossenbürg avec l'aval des autorités politiques du Land de Bavière. Il pré-

cise que les cérémonies du 70<sup>e</sup> anniversaire ont été perturbées par la mise en place d'un emblème militaire du Reich à proximité du Mémorial et la revendication d'un groupe néo-nazi de tirer un trait définitif sur le travail de mémoire découlant des actions du national-socialisme.

Le rapport fait également mention du déroulement des commémorations du 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps en France, caractérisées par leur fractionnement dans l'espace et le temps, par le faible nombre de déportés qui ont pu y participer et la rupture de l'unité symbolique dont cette journée est (était ?) jusque-là porteuse. Il s'achève par un exposé du travail de réflexion global, engagé en concertation avec l'ensemble des amicales au sein du CRMD sur le devenir des sites concentrationnaires de la période nazie.

Les participants au dernier voyage mémoire organisé par Yves d'Hérouville à Flossenbürg font part de leurs impressions et ressentis contrastés à la découverte et au contact de ce qu'est aujourd'hui le Mémorial.

**30, bd des Invalides  
75007 Paris  
www.deportes-flossenburg.com**

## Amicale de Bergen-Belsen

L'Amicale des anciens de Bergen-Belsen s'est réunie en assemblée générale le 12 novembre 2016, au siège du 30 bd des Invalides (Paris 7<sup>e</sup>).

Dans son communiqué (destiné à la revue *En Jeu*), la présidente de l'Amicale a souhaité exprimer sa satisfaction

pour le nombre de participants réunis en novembre, parmi lesquels une proportion importante de survivants du camp de Bergen-Belsen, sans doute la plus importante au regard du nombre d'adhérents de l'Association.

Leur jeune âge au moment de leur déportation explique cela, de nombreux enfants ayant été déportés à Bergen-Belsen avec leur mère et Bergen-Belsen n'ayant pas été un camp d'extermination. Il en a néanmoins pris les apparences sur la fin, puisque devenu lieu de convergence des convois de détenus des autres camps, malades et inaptes au travail, dont le nombre et le mauvais état favorisèrent l'envolée d'épidémies (dont le typhus), provoquant des ravages et donnant au camp l'apparence d'un lieu d'extermination, tant la multitude des corps visibles et entassés en plein air s'imposait à tous.

M. Raymond Riquier a fait un point sur les Légions d'honneur décernées aux survivants, s'attardant sur la promotion « spéciale déportation », qui a suscité quelques interrogations quant au choix des nouveaux promus dans l'Ordre.

Lassemblée générale a discuté ensuite du phénomène de banalisation des mots, prenant comme exemple l'expression « mourir de mauvais traitements », ce qui, dans un camp comme Bergen-Belsen, n'avait rien de commun avec les mauvais traitements dont d'autres non déportés ont pu être victimes occasionnellement à l'hôpital, à l'asile, dans un orphelinat, voire en famille d'accueil (hélas aussi).

La discussion se porte sur les migrants, certains participants faisant

observer que, dans les classes où ils se sont rendus, leurs jeunes auditeurs faisaient d'étranges amalgames entre les souffrances de la guerre de 39-45 et des phénomènes plus récents.

Enfin, la présidente tient à souligner la présence d'une représentante du mémorial de Bergen-Belsen, Mme le Dr Monika Gödecke, habituée de l'assemblée générale. Elle représentait le Dr Jens Christian Wagner, directeur et a présenté les travaux du Mémorial. L'historienne Janine Doery l'accompagnait.

[www.amicale-bergen-belsen.com](http://www.amicale-bergen-belsen.com)

## Commission Dora Ellrich

### Le Dora-lien

#### N° 19, 2<sup>e</sup> semestre 2016

En ouverture figure un article de Laurent Thiery, historien au centre historique de La Coupole à Saint-Omer, qui fait le point sur le projet de dictionnaire biographique des déportés de France vers le complexe concentrationnaire Mittelbau Dora, initié en 2005 et qui concerne quelque 8 740 déportés. Son propos est illustré par la présentation d'un transport issu du Kommando de Rechlin (rattaché au camp de Ravensbrück), dont la liste a été retrouvée dans les archives du Kommando et fournit des informations et des dates qui complètent les données déjà obtenues sur les déportés.

On trouvera ensuite :

- un article de Jens-Christian Wagner sur la Fondation des mémoriaux de Basse Saxe dont il est le directeur, couvrant les mémoriaux de Bergen-Belsen et Wolfenbüttel,

- un compte rendu de Claude Favre sur les journées organisées à la Coupole en mai avec les partenaires associés au projet de dictionnaire biographique, ainsi qu'un résumé des tables rondes et interventions qui s'y sont déroulées,

- le discours d'hommage à Jacques Brun de Jean-Pierre Thiercelin lors de l'inauguration du centre de documentation Jacques Brun ouvert au centre historique de la Coupole,

- le discours de Jean Sellier lors de l'inauguration de l'espace André Sellier (ce dernier, décédé en février 2015, était un ancien déporté à Dora, devenu l'historien du complexe Mittelbau-Dora. Il participa activement à la conception muséographique du centre historique de la Coupole aux côtés de son directeur de l'époque, Yves Le Maner).

30, bd des Invalides  
75007 Paris  
[www.dora-ellrich.fr](http://www.dora-ellrich.fr)

**Association nationale pour la mémoire des Résistants et Patriotes emprisonnés à Eysses**

**Unis comme à Eysses**  
N° 277, juillet 2016

Dans son éditorial, Jean-Claude Laulan, président de l'Amicale, évoque avec humour et conviction l'état de la tenace du projet de création du Musée de la Résistance d'Eysses et s'inquiète du silence des ministères concernés (Justice et Défense).

L'École nationale d'administration pénitentiaire d'Agen a programmé la projection du film *Eysses, une épopée résistante* pour ses élèves.

L'Association a entrepris de faire d'une salle désaffectée de la gare de Penne-d'Agen, d'où partit le train de déportation des résistants d'Eysses vers Dachau, un pôle de mémoire des résistants d'Eysses avec le concours sollicité... mais toujours attendu de la SNCF.

[www.eysses.fr](http://www.eysses.fr)  
10, rue Leroux  
75116 Paris  
Tél. : 01 44 17 38 27 (le jeudi matin)

### **Amicale du camp de Gurs**

**1939-1944, Gurs souvenez-vous**  
N° 144, septembre 2016

André Laufer, président de l'Amicale, rappelle la genèse du projet de Mémorial de Gurs, qui vient de recevoir le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, porteuse du projet et maître d'œuvre, et lance encore un appel pour obtenir d'autres soutiens et d'autres partenariats publics et privés.

Le bulletin rend hommage à la figure du résistant Joseph Fainzang, interné au camp de Gurs, récemment décédé, dont le parcours édifiant est une vraie leçon d'histoire : lui et sa famille avaient émigré de Pologne en Belgique quelques années avant la guerre. Lors de l'offensive allemande de 1940, ils rejoignent le sud de la France. Mais, dénoncée, la famille est internée à Septfonds, d'où ses parents sont envoyés à Auschwitz et immédiatement assassinés. Lui réussit à s'évader de Septfonds, mais à nouveau arrêté quelque temps plus tard, il est interné à Gurs en vue de sa déportation, réussit à falsifier son identité et parvient à se faire admettre

dans un GTE (groupement de travailleurs étrangers) d'Espagnols, d'où il s'évade à nouveau pour rejoindre les FTP-MOI de Marseille avec lesquels il participera à la libération de la ville, avant de devenir un inlassable témoin auprès des plus jeunes.

Autre figure saluée et disparue, celle de Virgilio Peña, républicain espagnol, décoré de la Légion d'honneur en juin 2016, à 102 ans (et décédé peu après) après avoir traversé lui aussi l'histoire : de la guerre civile d'Espagne aux camps d'internement en France, de la clandestinité à l'arrestation par la Gestapo, puis de la déportation à Buchenwald (où il retrouve son camarade Jorge Semprun) à la Libération et jusqu'à son installation définitive dans le sud-ouest de la France.

### **Association Mémoire vive des convois des 31000 et 45000 vers Auschwitz**

**Mémoire Vive**  
N° 62, octobre 2016

L'éditorial de Pierre Odru, président de l'association, propose une réflexion-interrogation entre la période actuelle caractérisée par le terrorisme de Daesh et d'Al-Qaïda, la montée du nazisme et l'attrait croissant d'un électoralat déboussolé pour le Front national.

Yves Jégouzo, co-président, questionne les commémorations et tente de discerner les évolutions nécessaires liées à la relève générationnelle et à la richesse des nouveaux modes d'expression commémoratives qui plaident en faveur de la préservation d'un patrimoine historique et mémoriel

sur lequel repose le modèle social français. Il conclut que le monde de la mémoire de la Résistance et de la Déportation a sa place dans une démarche éducative, humaniste et citoyenne.

Paula Schwartz, historienne du XX<sup>e</sup> siècle, professeure à l'université privée de Middlebury dans l'État du Vermont (USA) où elle dispense un enseignement sur la France contemporaine et anime des séminaires sur « Culture et politique de la Résistance » et « Résistance et Mémoire », travaille en particulier sur le genre ou la différence des sexes dans la Résistance. Elle livre quelques-unes des conclusions qu'elle a tirées de ses recherches récentes.

*Mémoire Vive* évoque ensuite les commémorations auxquelles s'est associée l'association en 2016 à Montreuil, Caen et Romainville.

Le bulletin décrit l'exposition « À l'appel de la Liberté, résister par l'art et la culture », présentée à l'espace Niemeyer en juin 2016, exposée ensuite sur les grilles des Buttes Chaumont (juillet-août), et montre son apport culturel et historique au thème général proposé pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation 2016. L'exposition explique comment l'art clandestin s'est joué des lignes de démarcation, des barbelés, des couvre-feux et des traques policières.

Lucile Dupont et Catherine Karamoudis parlent du festival d'Avignon et font part de leur perception en découvrant certaines nouveautés, telles que la pièce *Je reviens de la Vérité*, inspirée de l'œuvre *Qui rapportera ces paroles*, de

Charlotte Delbo, ou encore de *La mort est mon métier*, inspirée de l'histoire de Rudolf Höss, commandant du camp d'Auschwitz jusqu'en 1943, dans une adaptation, mise en scène et interprétation de Franck Mercadal ; enfin, elles ont vu la pièce intitulée *Les Damnés*, tirée du film du même nom de Visconti, sorte de saga familiale d'un industriel allemand surpris par l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933 et pris dans la tourmente des événements.

[www.memoirevive.org](http://www.memoirevive.org)

#### **Amicale des déportés du convoi du 27 avril 1944 pour Auschwitz**

##### **Notre Mémoire**

##### **N° 44, décembre 2016**

L'association salue la mémoire d'André Bessière, son président, décédé le 5 janvier 2017, à Vias dans l'Hérault. Engagé dans la Résistance comme lycéen à l'âge de 15 ans, dans le mouvement du Front national. Son activité étant découverte, il passe en zone sud et tente de franchir la frontière espagnole, mais est arrêté et déporté d'abord à Auschwitz-Birkenau, le 27 avril 1944, puis à Buchenwald le 12 mai suivant, d'où il est envoyé au Kommando Flöha, dépendant du camp de Flossenbürg. En mai 1945, il est évacué à Theresienstadt (Terezyn) d'où il est libéré fin mai 1945 et peut regagner la France le 27 juin 1945. Il veut entreprendre une carrière militaire mais, réformé, doit reprendre ses études, obtient un diplôme d'ingénieur et fonde une entreprise, mais doit prendre une retraite anticipée à 57 ans pour raison de santé. Militant

de la mémoire, il présidera l'Amicale du convoi du 27 avril 1944 dit « des Tatoués » de 1995 jusqu'à son décès, non sans avoir publié maints ouvrages retraçant l'histoire des membres de son convoi et œuvré au sein d'organismes professionnels d'abord, puis à l'ONAC et enfin au sein des CVR de l'Hérault. [www.27avril44.org](http://www.27avril44.org)

#### **Association Ceux de Rawa-Ruska**

##### **Envols**

##### **N° 289, juin 2016**

Ce numéro de la revue *Envols* retrace les étapes du voyage de mémoire effectué par les membres de l'association du 18 au 20 mai 2016 sur l'ancien site du camp de Rawa-Ruska, en Ukraine.

Dans une tribune libre intitulée « *Ad futuram rei memoriam* », Cyrille Jeantet médite sur l'héritage mémoriel singulier que livre ce camp situé au cœur du triangle de la mort constitué par les centres d'extermination destinés au Juifs et dont les détenus furent les protagonistes d'une histoire à bien des égards comparable à celle des déportés du système concentrationnaire répressif (Rawa-Ruska était un camp de représailles pour prisonniers de guerre). Il plaide pour que ce camp soit mieux connu.

[NDLR : Rappelons que la Fondation, à laquelle est associée l'association depuis sa création, a publié un dossier spécial de sa revue « Mémoire vivante » (N° 51, déc. 2006, téléchargeable sur son site internet) sur le camp de Rawa-Ruska. Ce dossier présente une biographie résumée du camp, mais ne traite évidemment pas de la biographie des prisonniers français

qui y sont passés, travail qui a été engagé depuis par l'association.]

L'association a tenu son congrès le 14 octobre 2016 à l'Hôtel de Ville de Paris.

**17, rue des Petits-Hôtels  
75010 Paris  
Tél. : 01 42 46 75 54**

#### **Les Oublié-e-s de la Mémoire Association civile homosexuelle du devoir de mémoire**

L'association a organisé le vendredi 14 octobre 2016, à l'auditorium de

l'Hôtel de ville de Paris, une journée d'étude, sur le thème « La répression des homosexuels pendant la Seconde Guerre mondiale en France – Une mémoire controversée devenue objet d'histoire », en partenariat avec la FMD.

Cette journée a été l'occasion de faire le point des connaissances et des avancées de la recherche sur cette question et de jeter un regard sur le cheminement de cette mémoire particulière qui a tardé à émerger dans les catégories de victimes du nazisme.

[www.devoiretmemoire.org](http://www.devoiretmemoire.org)

## *Contribuer à la revue*

### **Articles**

La revue prendra en compte et pourra publier des articles sur des sujets autres que ceux des dossiers thématiques, à condition qu'ils s'inscrivent dans le champ d'étude des grands conflits contemporains (de la répression et de massacres de masse, notamment) et de leurs enjeux interprétatifs sur le plan historiographique et des sciences sociales.

Pour plus de précisions, vous pouvez vous rapporter à la plateforme éditoriale de la revue publiée dans le premier numéro, paru en juin 2013. La plateforme est consultable sur internet, à l'adresse suivante :

<http://fondationmemoiredeportation.com>

### **Comptes rendus de lecture**

Vous pouvez également nous faire parvenir le compte rendu critique d'un ouvrage (15 000 à 20 000 signes) dont la thématique est en lien avec la plateforme éditoriale. Après expertise, il pourra être intégré dans la rubrique « Comptes rendus » de la revue.

La charte rédactionnelle est également consultable sur internet.

## *Thématiques et calendrier des numéros à venir*

Si vous souhaitez participer à un des numéros à venir, veuillez nous faire parvenir vos propositions par mail (revue.en.jeu@gmail.com). Elles seront expertisées par le comité de rédaction.

### **N° 9 - à paraître en juin 2017**

L'Europe et ses Juifs

### **N° 10 - à paraître en décembre 2017**

Varia

### **N° 11 - à paraître en juin 2018**

Droites extrêmes

# *Comment se procurer la revue*

## **ABONNEMENT ANNUEL - 2 NUMÉROS**

Prix (frais de port inclus) : **30 €**

### **Règlement :**

- **par virement direct** en indiquant l'objet : « ABONNEMENT REVUE EN JEU »

Compte La Banque Postale

Code IBAN : FR82 2004 1000 0119 5002 3W02 060

Code BIC : PSSTFRPPPAR

ou

- **par chèque**, à l'ordre de la Fondation pour la mémoire de la déportation.

## **ACHAT À L'UNITÉ**

Prix au numéro : **17 €**

La revue *En Jeu* est désormais disponible en librairie.

Diffusion : PUS.

### **Fondation pour la mémoire de la déportation**

**30, bd des Invalides - 75007 Paris**

email : [revue.en.jeu@gmail.com](mailto:revue.en.jeu@gmail.com) - tél. : 01 47 05 81 50.

<https://fondationmemoiredeportation.com>